

PRÉSIDENTE

Le Président Tebboune subit en Allemagne une intervention chirurgicale réussie sur le pied droit

P. 24

RAPATRIEMENT DES ÉTUDIANTS ALGÉRIENS DE CASABLANCA

Un avion spécial a été mobilisé pour les rapatrier (Ambassade d'Algérie)

P. 24

LIBÉRATION DES OTAGES AMÉRICAINS EN IRAN EN 1979

Un diplomate américain remercie l'Algérie pour son rôle

P. 24

PROJET DE LOI ÉLECTORALE

Le projet distribué aux partis politiques pour enrichissement

La copie originale de la mouture de l'avant-projet de loi organique portant régime électoral, a été distribuée mardi sur instructions du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune aux partis politiques pour enrichissement. L'avant-projet de loi organique portant régime électoral, modifiée et complétée, vise la consécration de la démocratie, la moralisation de la vie politique et la garantie du libre choix, loin de toute influence matérielle, selon l'avant-projet de loi. La mouture présentée par la Commission nationale chargée d'élaborer le projet de révision de la loi électorale, présidée par Ahmed Laraba, traite en son article premier des principaux objectifs de la loi organique, à savoir, «la définition des principes fondamentaux et règles relatives au régime électoral, la concrétisation des principes constitutionnels relatifs à l'indépendance et la neutralité de l'Autorité chargée de la gestion et la surveillance des élections».

P. 3

DKnews/APS



ARCHÉOLOGIE

La nouvelle carte archéologique de l'Algérie sous forme d'application interactive

P. 16

TOURISME

Partenariat avec le Brésil et Cuba dans le domaine de la formation

P. 5

AGRICULTURE

La promotion d'une agriculture stratégique industrielle à l'étude

P. 6

SANTÉ

**GINGIVITE
Trois méthodes douces pour la soigner**

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 (9^e JOURNÉE)

Duel à distance entre le leader et son dauphin

P. 21



PERSONNES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES

Un concours national de développement de logiciels pour les smartphones (ministère)

P. 17

ANP

Le Général-Major Nour-Eddine Makri nouveau DG de la Documentation et de la Sécurité Extérieure

P. 24

UNION INTERPARLEMENTAIRE (UIP) Le Conseil de la Nation participe à la réunion sur les droits des victimes du terrorisme



Le membre du Conseil de la Nation et membre du Parlement arabe (PA), Abdelkrim Qoreichi, a participé mardi à une réunion par visioconférence sur le soutien et la protection des victimes du terrorisme organisée par l'Union interparlementaire (UIP) en collaboration avec le bureau des Nations unies contre le terrorisme et l'Office onusien contre les drogues et le crime", indique un communiqué du Conseil. Cette 6ème réunion s'inscrit dans le cadre d'"une série de réunions sur les expériences des participants et leurs actions aux niveaux national, régional et international" et "les défis liés aux aides des victimes du terrorisme, ainsi que la présentation de solutions palpables à l'élaboration de résolutions législatives types liées au soutien des victimes du terrorisme".

Dans sa résolution 165/72 (2017), l'Assemblée générale de l'ONU a institué le 21 août de chaque année, journée internationale pour la commémoration des victimes du terrorisme.

Le Secrétariat général de la Ligue arabe a institué, quant à lui, le 22 avril de chaque année, journée arabe de sensibilisation à la douleurs et aux effets des actes terroristes dans les pays arabes.

CONSEIL DE LA NATION Séance plénière consacrée aux questions orales

Le Conseil de la nation tiendra jeudi une séance plénière consacrée aux questions orales adressées par les membres de la chambre haute du parlement à des membres du Gouvernement, a indiqué mercredi un communiqué du Conseil. Les questions prévues, lors de cette plénière qui débutera à 10h00, sont destinées aux ministres de l'Énergie, de l'Industrie, du Commerce, de la Communication, et des Travaux publics, précise-t-on de même source.

La séance sera diffusée en direct sur la page officielle du Conseil de la nation.

UNIVERSITÉ Formation à l'étranger : départ du dernier groupe d'étudiants



Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé, mercredi dans un communiqué, avoir procédé mardi, à la mise en route, par vol spécial, du dernier groupe d'étudiants composé de 134 personnes, dans le cadre de la mise en œuvre de son programme de formation à l'étranger.

Ces étudiants sont issus des concours de formation à l'étranger organisés par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, en concertation avec les Conférences Régionales des Universités, et ce, pour préparer un PhD dans la filière "Anglais" à l'université de Limerick, en République d'Irlande, après avoir suivi depuis février 2020, le programme de la 1ère année PhD à distance à partir de l'Algérie", précise la même source.

ORAN Six blessés dans une collision entre 18 véhicules



Six personnes ont été blessées mardi dans un carambolage impliquant 18 véhicules et un camion dans la commune d'Es Sénia (Oran), a-t-on appris auprès de la direction de la Protection civile de la wilaya.

L'accident s'est produit suite à une collision entre 18 véhicules et un camion semi-remorque à la sortie du site de 200 logements sur la pénétrante 4 de la commune d'Es Sénia, faisant six blessés, a indiqué le chargé d'information, le capitaine Abdelkader Bellala.

Sitôt avisées, les unités opérationnelles de la Protection civile ont prodigué les premiers soins aux blessés âgés entre 39 et 72 ans avant de les transférer aux urgences médicales du CHU "Dr Benzerdjeb" du chef-lieu de wilaya.

Les services de la Sûreté ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

ALGER Les corps de deux enfants retrouvés calcinés suite à un incendie domestique à Birtouta



Deux enfants âgés de 6 et 8 ans ont trouvé la mort, mardi soir, dans un incendie qui s'était déclaré dans une habitation individuelle à Ouled Chebel dans la Daïra de Birtouta (ouest d'Alger), a fait savoir le chargé de communication à la Direction de wilaya de la protection civile, le lieutenant Khaled Benkhalefallah.

Le lieutenant Benkhalefallah a précisé que les deux victimes, un garçon et sa soeur, ont été retrouvées mortes calcinées, aux environs de 17:20, indiquant que les raisons de cet incendie restaient inconnues en attendant l'ouverture d'une enquête par les services sécuritaires concernés.

Le même responsable a ajouté que les corps calcinés des deux enfants ont été évacués à la morgue de l'hôpital de Douira.

MOUDJAHIDINE - DÉCÈS El Bayadh : décès du moudjahid El Hadj Mahmoud Salaa

Le moudjahid et secrétaire général de wilaya de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), El Hadj Mahmoud Salaa, décédé lundi, a été inhumé mardi au cimetière "Sidi Ahmed" dans la ville d'El Bayadh. L'enterrement a eu lieu en présence des autorités locales civiles et militaires ainsi qu'une foule nombreuse de citoyens.

Le regretté moudjahid a dès son jeune âge rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) en tant que moussabell en 1959 dans la zone 3 à El Ghassoul (wilaya d'El Bayadh).

El Hadj Mahmoud Salaa a contribué, après l'indépendance, à l'effort d'édification du pays.

Il a également participé à la guerre de 1967 au Moyen Orient, a-t-on rappelé.

CRIMINALITÉ Drogues : 3 suspects arrêtés et plus de 21 kg de cannabis saisis



Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté trois (3) suspects impliqués dans le trafic de drogues et saisi plus de 21 kg de cannabis, indique mardi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Après parachèvement des procédures légales en vigueur, les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République territorialement compétent.

Par ailleurs et dans les circonscriptions administratives de Rouiba et de Dar el Beida, les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont également saisi 315g de drogues, 40 comprimés psychotropes, une somme de 32.000 Da et 816 bouteilles de boissons alcoolisées, outre l'arrestation de 5 suspects.

OISEAUX D'EAU Constantine : 1300 oiseaux observés au 1^{er} jour du dénombrement hivernal (conservation des forêts)

Quelque 1.300 oiseaux d'eau ont été observés à Constantine au 1er jour de l'opération annuelle de dénombrement hivernal sur les plans d'eau de la wilaya, a-t-on appris mardi auprès de la conservation des forêts.

L'opération qui se poursuit au 26 janvier est menée par une équipe de spécialistes de la cellule d'observation des oiseaux migrateurs avec le concours d'associations intéressées et des étudiants de l'université "Frères Mentouri" Constantine-1, a déclaré le chargé de communication à la conservation des forêts, Ali Zegrou. Le dé-



nombrement a débuté sur le lac du Djebel El Ouahch où diverses espèces de canards et goélands ont été observées, selon la même source qui a relevé que les 22 sites humides de la wilaya offrent des quartiers d'hiver et de nidification pour plus de 20 espèces d'oiseaux migrateurs venant d'Europe dont l'érimature à tête blanche, le héron garde bœufs, le grèbe castagneux et la cigogne blanche. Les principales zones humides de la wilaya se trouvent à Ain Semara, Djebel El Ouahch, Ben Badis, Ibn Ziad et Zighoud Youcef, a-t-on précisé.

PROJET DE LOI ÉLECTORALE

La copie originale de la mouture distribuée aux partis politiques pour enrichissement

La copie originale de la mouture de l'avant-projet de loi organique portant régime électoral, a été distribuée mardi sur instructions du Président de la République, Abdelmajid Tebboune aux partis politiques pour enrichissement.

L'avant-projet de loi organique portant régime électoral, modifiée et complétée, vise la consécration de la démocratie, la moralisation de la vie politique et la garantie du libre choix, loin de toute influence matérielle, selon l'avant-projet de loi.

La mouture présentée par la Commission nationale chargée d'élaborer le projet de révision de la loi électorale, présidée par Ahmed Laraba, traite son article premier des principaux objectifs de la loi organique, à savoir, «la définition des principes fondamentaux et règles relatives au régime électoral, la concrétisation des principes constitutionnels relatifs à l'indépendance et la neutralité de l'Autorité chargée de la gestion et la surveillance des élections».

Le même article évoque également la concrétisation de la consécration de la démocratie, l'alternance au pouvoir, la moralisation de la vie politique, la garantie de la participation des citoyens et de la société civile, notamment les jeunes et les femmes, dans la vie politique ainsi que la garantie de libre choix, loin de toute influence matérielle.

L'article 2 de la mouture déclinée en neuf chapitres, stipule que "la souveraineté nationale appartient au peuple, il l'exerce via ses représentants, élus à travers des élections libres, légitimes, périodiques, transparentes et régulières, et par voie de référendum". Le vote constitue, en vertu de l'article 3, "le moyen par lequel le peuple choisit ses représentants pour la gestion des affaires publiques aux niveaux national et local". Tout électeur et candidat dispose du "droit de contester la régularité des opérations électorales conformément à l'article 5 de la présente loi or-



ganique».

Le chapitre I du projet de loi, contenant 313 articles, est consacré à la gestion et contrôle des opérations électorales et référendaires, une mission qui incombe à l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) qui «exerce, aux termes de l'article 9, ses prérogatives depuis la convocation du corps électoral jusqu'à la proclamation des résultats».

Le président de l'Autorité est élu par les membres de son Conseil «à la majorité des voix», précise l'article 26, qui prévoit que le président de la République «designe le président de l'ANIE pour un mandat unique de six (06) ans non renouvelable».

Le chapitre II définit les dispositions relatives à la préparation des opérations électorales et référendaires, y compris les conditions requises pour l'électeur, outre la carte d'électeur, la confection et la révision des listes électorales.

L'article 61 dispose que ces listes "sont permanentes et révisables le troisième trimestre de chaque année". S'agissant de la campagne électorale, le chapitre

III prévoit au titre des amendements, dans l'article 74, que "le candidat ou toute autre personne participant à la campagne électorale s'interdit le discours de haine et toute forme de discrimination".

Pour ce qui est du financement et du contrôle des campagnes électorales et référendaires, l'article 86 cite, au titre des ressources de financement, «les apports des partis politiques, les contributions personnelles du candidat, les dons monétaires ou en nature provenant des citoyens et les aides éventuelles de l'Etat pour les jeunes candidats».

Il est question aussi d'un possible remboursement par l'Etat d'une partie des dépenses de la campagne électorale. L'article 90 précise que «tout don supérieur à 1000 Da devra être effectué par chèque, virement, débit automatique ou par carte bancaire».

Le chapitre IV encadre, quant à lui, les dispositions relatives à l'opération électorale alors que le V porte sur l'élection des membres des APC, APW, APN et Conseil de la Nation. L'article 167 stipule que les membres de l'APC et de l'APW "sont élus pour un

mandat de cinq (05) ans au scrutin proportionnel sur liste ouverte et par vote préférentiel sans panachage". Au titre des conditions exigées pour la candidature au Conseil de la Nation, l'article 219 cite, entre autres conditions, celle d'«avoir accompli un mandat complet en qualité d'élu dans une assemblée populaire communale ou de wilaya», de "justifier de sa situation vis-à-vis de l'administration fiscale", de ne pas "avoir fait l'objet d'une condamnation définitive pour crimes ou délits privative de liberté et non réhabilité, à l'exception des délits involontaires". Il doit, également, "être de bonne moralité".

Le chapitre VI évoque les principales dispositions ayant trait à l'élection du Président de la République et aux consultations référendaires.

L'article 248 fait, ainsi, obligation pour chaque candidat "d'un dépôt d'une caution de 250.000 DA auprès du trésor public. Aux termes des articles 258 et 261, les résultats de l'élection présidentielle et du référendum sont proclamés par "la Cour constitutionnelle dans un délai maximum de dix (10) jours".

Les composantes et prérogatives des Commissions électorales communales et wilayaes ainsi que celles relevant des circonscriptions diplomatiques ou consulaires sont évoquées dans le chapitre VII alors que le suivant (chapitre VIII) traite des principales infractions électorales. Le dernier chapitre (IX) conclut avec les dispositions finales. Le Président de la République, Abdelmajid Tebboune avait présidé, le 07 janvier en cours, une séance de travail consacrée à l'avant-projet de loi organique portant régime électoral, en présence du président de la Commission nationale chargée d'élaborer le projet de révision de la loi organique portant régime électoral, Ahmed Laraba et du président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi. Le Président de la République a, par la suite, donné plusieurs instructions axées principalement sur "la finalisation dans les plus brefs délais d'élaborer le nouveau projet de loi organique relatif aux élections, en prévision des échéances électorales importantes qu'attend le pays, et la moralisation de la vie politique et la préservation du processus électoral de l'influence de l'argent, tout en ouvrant la voie aux jeunes et à la société civile pour participer à la prise de décision à travers les instances élues".

De même qu'il ordonne de "garantir des élections transparentes qui traduiraient réellement la volonté du peuple, qui opéreraient une rupture définitive avec les pratiques du passé, et desquelles découleraient des institutions démocratiques hautement crédibles, mais également de distribuer la mouture du projet de loi aux partis politiques, pour enrichissement avant l'élaboration de la mouture finale".

Financement et contrôle des campagnes électorales au cœur de la mouture

L'avant-projet de loi organique portant régime électoral, dont la première mouture a été finalisée et distribuée aux partis politiques pour enrichissement, fixe les règles de financement et de contrôle des campagnes électorales et référendaires, dont l'interdiction pour tout candidat de recevoir des dons en espèces ou en nature d'un Etat étranger.

En effet, l'article 87 de la mouture, élaborée par la Commission nationale chargée d'élaborer le projet de révision de la loi organique portant régime électoral, présidée par Ahmed Laraba, précise qu'il est interdit à tout candidat à des élections nationales ou locales de recevoir, directement ou indirectement, des dons en espèces ou en nature ou toute autre contribution, quelle qu'en soit la forme, d'un Etat étranger ou d'une personne physique ou morale de nationalité étrangère.

L'article 89 précise, cependant, que "n'est pas considéré comme financement étranger tout don d'Algériens établis à l'étranger pour le financement des campagnes électorales des candidats ou de la liste de candidats dans les circonscriptions électorales à l'étranger".

Le document dispose dans son article 90 que tout don supérieur à 1.000 dinars

doit être effectué par chèque, virement, débit automatique ou par carte bancaire". Par ailleurs, l'article 91 dispose que "les dépenses de campagne d'un candidat à l'élection présidentielle ne peuvent dépasser 100 millions de dinars au premier tour et 120 millions de dinars au second tour".

L'avant-projet de loi prévoit en son article 95 que "tout candidat à des élections présidentielles ou législatives qui finance la campagne électorale par des dons est tenu de désigner un trésorier de la campagne électorale". "Le trésorier ou le délégué financier de la campagne électorale est désigné en vertu d'une déclaration écrite du candidat ou du tête de liste" (article 96). Pour assurer la régularité du financement de la campagne électorale, le document dispose, en vertu de l'article 108 que "le compte de campagne pour les élections présidentielle est créé au nom du candidat et pour les élections législatives au nom du candidat délégué par le parti ou les candidats de la liste des indépendants".

S'agissant des ressources de financement des campagnes électorales, l'avant-projet de loi précise dans son article 86 qu'elles proviennent de "la contribution des partis politiques constituée des cotisations versées par leurs membres et les recettes de l'activité

du parti". S'agit également, selon les dispositions du même article, des apports personnels du candidat, des dons en espèces ou en nature provenant des citoyens, en tant que personnes physiques, en plus des aides éventuelles de l'Etat accordées aux jeunes candidats au titre des élections législatives et locales, précision faite concernant un possible remboursement par l'Etat d'une partie des dépenses de la campagne électorale.

Une commission de contrôle du financement des comptes de campagnes

Au volet contrôle du financement de la campagne électorale et référendaire, il est prévu, en vertu de l'article 113, la création d'une commission de contrôle du financement des comptes de campagnes électorales et référendaires auprès de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). Cette Commission est composée d'un magistrat désigné par la Cour suprême, un magistrat désigné par le Conseil d'Etat, un magistrat désigné par la Cour des comptes, un représentant de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption et un représentant du ministère des Finances.

L'article 114 énonce que le compte de campagne est déposé auprès de la Commission de contrôle des comptes de campagne, dans un délai de deux (2) mois à compter de la date de proclamation des résultats définitifs. Ce délai expiré, le candidat ou la liste des candidats ne peuvent prétendre à un remboursement de leurs dépenses électorales.

Dans ce cadre, la Commission de contrôle du financement des comptes de campagnes électorales vérifie la validité et la fiabilité des opérations portées aux comptes de campagne, et rend, dans un délai de six (6) mois, une décision contradictoire pour validation, modification ou rejet du compte", énonce le même article.

Dans ce contexte, l'article 119 stipule que les décisions de la Commission de contrôle du financement des comptes de campagnes peuvent faire l'objet de recours auprès de l'Autorité indépendante, dans un délai de 10 jours à compter de la date de notification de la décision. De même que peuvent, en vertu des dispositions de l'article 119, faire l'objet d'un recours les décisions de l'Autorité devant le Conseil d'Etat dans un délai d'un (1) mois, qui commence à courir à partir de la date de notification de sa décision.

COMMERCE

Les fichiers nationaux du secteur fin prêts courant 2021

Le secteur du commerce parachèvera l'élaboration, courant 2021, de trois fichiers nationaux devant faire office de systèmes d'information d'aide à la décision, a indiqué mercredi le Directeur général des systèmes d'information au ministère du Commerce, Belaïfa Fouad.

S'inscrivant dans le cadre du "dispositif de suivi de l'approvisionnement du marché en produits de large consommation", ces fichiers concernent essentiellement le fichier national des exportateurs, le fichier des importateurs ainsi que le fichier national d'approvisionnement du marché et du suivi des tendances de la production nationale, a précisé M. Belaïfa dans un entretien accordé à l'APS.

Il s'agira, à la faveur de ces fichiers, de collecter toutes les informations relatives à la production nationale et à son suivi dans le cadre des opérations d'importation ou d'exportation ainsi que les données relatives aux opérateurs, une démarche tendant à renforcer la transparence et le processus de contrôle.

Ces fichiers, qui seront « prochainement » lancés, permettront le recensement de tous les exportateurs algériens, les opérations d'exportation réalisées et les produits concernés par l'exportation et leur valeur financière ainsi que la collecte de toutes les informations liées aux opérateurs en matière d'importation (valeur financière et région d'origine).

Les informations contenues dans ces fichiers permettront de déterminer les stocks et d'interdire l'importation des produits en saturation sur le marché, ce qui contribuera à rationaliser les dépenses. Elles permettront aussi d'identifier les acteurs activant dans la production et la distribution des produits de large



consommation et d'obtenir des informations fiables.

Ces fichiers font l'objet d'une mise à jour périodique (chaque mois), à travers l'espace d'échange électronique, en ce sens que les données sont saisies de manière fiable et contrôlée, ce qui contribuera à réduire les manipulations lors de la réalisation des processus concernés, et à atteindre plus de transparence, selon le M. Belaïfa. Par ailleurs, l'année 2020 a été caractérisée par la mise en place de huit systèmes d'information qui contrôlent la gestion de plusieurs dossiers importants du secteur, dont le système de suivi de l'approvisionnement du marché en lait subventionné, celui de suivi du contrôle de la qualité et de la répression des fraudes et celui du contrôle des prix des produits de large consommation.

Il s'agit également des systèmes

de suivi du réseau d'alerte rapide pour les produits présentant un risque pour la santé du consommateur, de gestion du fichier national des fraudeurs et des auteurs d'infractions graves, de gestion des inventaires des biens relevant du secteur et de celui d'activités de contrôle et de répression des fraudes sur les frontières, ainsi que celui de protection et de suivi du fonctionnement du réseau interne.

Pour le même responsable, les résultats de ces systèmes, mis au point dans le cadre d'un processus global de numérisation du secteur, sont ressentis en termes d'amélioration du contrôle commercial ainsi qu'au niveau des services extérieurs, à travers l'exploitation des informations "en temps réel" et la sécurisation de l'échange d'informations de façon rapide et précise.

NUMÉRISATION DU SECTEUR DU COMMERCE Atteindre le zéro papier d'ici à 2022

Un plan de numérisation du secteur du Commerce sera concrétisé cette année pour atteindre l'objectif de "zéro papier" dans les transactions administratives d'ici à 2022, a indiqué mercredi le directeur général des systèmes d'information au ministère du Commerce, Belaïfa Fouad.

Dans un entretien à l'APS, M. Belaïfa a précisé que le plan facilitera l'accès aux banques de données économiques pour un meilleur suivi des activités des différents secteurs, ce qui permettra à la ressource humaine administrative de s'acquitter de ses missions plus aisément. Il permettra aussi aux décideurs de prendre les bonnes décisions en temps et en heure, a-t-il ajouté.

Pour ce faire, le secteur compte étendre le réseau Intranet à travers 48 wilayas pour couvrir 9 directions régionales et 261 inspections régionales et frontalières et relier par fibre optique toutes les directions relevant de l'administration centrale, a fait savoir le responsable. Le ministère devrait, à cet effet, faire l'acquisition d'un nouveau Data center offrant plusieurs applications professionnelles d'utilité pour les services sous sa tutelle. Le secteur a, dans ce cadre, été relié aux ministères de l'Intérieur, des Finances (Douanes) et de l'Industrie afin de permettre un échange d'informations sur les opérations commerciales réalisées à travers le territoire national, ainsi que sur les biens et marchandises (détail et gros), les entreprises et les échantillons. Selon M. Belaïfa, la direction des systèmes d'information supervise, entre autres, le contrôle quotidien des prix de vente en gros et

en détail de 51 produits, via une application recueillant les informations et les données provenant des différentes directions du Commerce au niveau national. Consultable par le ministre et les directeurs généraux, l'application permet au secteur d'intervenir au moment opportun pour contrôler les prix dans le cadre de la régulation des produits. Plusieurs applications seront lancées pour faciliter le dépôt des dossiers administratifs dont un système informatique relatif au Fonds spécial pour la promotion de l'exportation (FSPE).

Une autre application est en cours de création relative au dispositif de remboursement des frais de transport vers le sud permettant ainsi aux opérateurs l'envoi de leurs factures au ministère et le calcul exact du montant du remboursement, grâce aux informations relatives aux distances parcourues figurant sur les bons de sortie et avis d'arrivée, afin d'assurer la traçabilité des produits jusqu'aux consommateurs.

La direction des systèmes d'information, ajoute M. Belaïfa, a créé un espace d'échange électronique permettant aux services extérieurs du secteur de créer une copie du dossier avant son envoi à l'administration centrale et aux services concernés, réduisant ainsi le recours au papier de 50%. Au plan financier, la direction a mis au point une nouvelle application pour la gestion du budget, laquelle définit les besoins, les valeurs consommées et restant du budget, et la qualité des équipements acquis conférant davantage de transparence à la gestion du budget et aux dépenses.

AGRICULTURE

Hemdani souligne l'importance de l'élargissement de la culture du colza à l'échelle nationale

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani, a souligné, mardi à Aïn Defla, l'importance de l'élargissement de la culture du colza à l'échelle nationale, faisant part d'un programme visant à mettre fin aux importations des huiles et des tourteaux à l'horizon 2024.

"Au regard de ses propriétés et de la valeur ajoutée qu'il est susceptible d'apporter au secteur de l'agriculture, il est absolument nécessaire d'élargir la culture du colza à l'échelle nationale, une stratégie faisant partie du programme mis en place pour mettre fin aux importations des huiles à l'horizon 2024", a précisé le ministre qui inspectait en fin d'après-midi une ferme pilote versée dans ce segment à Djendel (43 km au sud-est du chef-lieu de Aïn Defla) dans le cadre de sa visite dans la wilaya.

Outre le fait qu'elle permet de diminuer les importations de l'huile de l'étranger, cette culture consolide les aliments pour bétail, a-t-il soutenu, mettant en évidence ces incidences positives sur le sol grâce aux matières organiques qu'elle dégage. Notant que la généralisation de la culture du colza se fera de manière graduelle et rationnelle, prenant en compte les connaissances scien-

tifiques afin de lui assurer une totale réussite, il a fait part de la détermination de son département à encourager les filières ayant un impact sur l'économie nationale.

"Notre département est déterminé à encourager les filières ayant un impact sur l'économie nationale, tout en ne perdant pas de vue que l'ère que nous vivons est celle de la science, de la technologie, de l'agriculture intelligente et de l'investissement structuré", a-t-il observé.

Auparavant, le ministre a donné le coup d'envoi de la campagne d'ensemencement des légumineuses à partir d'une exploitation privée située à Boumedfaâ (56 km à l'est du chef-lieu de wilaya). A cette occasion, il a relevé l'importance de la culture des légumineuses en matière de satisfactions des besoins et de réduction des importations y afférentes, soutenant que cet état de fait contribue à renforcer la sécurité alimentaire du pays. Au niveau du siège de la wilaya, le ministre a procédé à l'attribution des décisions de dédommagement au profit des agriculteurs dont les cultures ont été affectées par les incendies de l'été dernier, ainsi que celles inhérentes aux autorisations de forages accordées à des investisseurs de la wilaya.

Il a par la suite tenu une rencontre avec les cadres et les professionnels du secteur à l'échelle locale, débattant longuement des voies et moyens à même d'augmenter la production agricole sur les plans qualitatif et quantitatif.

TOURISME

Partenariat avec le Brésil et Cuba pour la formation dans la taille des pierres précieuses et la médecine thermique (ministre)

Des conventions de partenariat avec le Brésil pour la formation de formateurs dans le métier de la taille des pierres précieuses et avec Cuba pour la formation dans le domaine de la médecine thermique "seront matérialisées durant l'année en cours", a indiqué mardi le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Hamidou, en visite de travail à Aïn Témouchent. M. Hamidou a expliqué, en marge de la visite de travail qu'il a effectuée dans la wilaya en compagnie de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, que son département ministériel a une convention avec le Brésil dans le cadre de la formation dans le domaine de la taille des pierres précieuses, faisant part de la mise en œuvre d'une première expérience dans la wilaya de Tamanrasset "qui a bien réussi", avant d'ajouter qu'il sera procédé "au transfert de cette expérience et sa matérialisation dans les faits cette dans la wilaya

de Batna". Le ministre a ajouté, dans ce sens, qu'il avait accueilli l'ambassadeur de la République du Brésil en Algérie, qui a affiché sa disponibilité à poursuivre le partenariat dans le domaine de la formation et la réalisation de l'Ecole de la taille des pierres précieuses au niveau de la wilaya de Batna. "Ce partenariat se veut une expérience, la deuxième du genre au niveau national", a-t-il souligné. Mohamed Hamidou a déclaré, dans ce contexte, que l'Etat accorde aux jeunes tout le soutien et l'accompagnement pour les former dans le métier de la taille des pierres précieuses. Au sujet du partenariat avec Cuba, le ministre a souligné que le travail est en cours pour être matérialisé durant l'année en cours, expliquant qu'il concerne la médecine au niveau des stations thermales, qui pourra être généralisée au profit des établissements hôteliers publics et privés exerçant dans le domaine du tourisme et ce, à travers la formation des formateurs.

SÉTIF Des parlementaires en visite de travail à l'ESH d'Ain Arnat

Une délégation de la Commission de la défense nationale de l'Assemblée populaire nationale (ANP), présidée par Chenini Abdelkrim, a effectué une visite de travail à l'École de spécialisation sur hélicoptères (ESH) d'Ain Arnat (Sétif), 5ème région militaire, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Cette visite s'inscrit dans le cadre de "la poursuite des visites effectuées par la Commission au niveau des structures et des établissements de formation et de production relevant de l'Armée nationale populaire (ANP), où les membres de la délégation parlementaire ont écouté une présentation globale sur les activités et les missions de l'ESH avant de visiter les structures pédagogiques de formation, dont les salles de classe, les laboratoires et les ateliers de maintenance".



note la source. La délégation a également assisté à des démonstrations de pré-décollage et d'hélicoptères d'entraînement où ils ont reçu des explications détaillées par les cadres de l'ESG concernant la nature des missions et le fonctionnement des hélicoptères. Les membres de ladite Commission ont exprimé leur admiration quant au niveau et à la qualité de la formation ainsi que le haut degré de professionnalisme atteint par les cadres de l'école.

BECHAR

Près de 400 participants attendus au 1^{er} forum national sur le partenariat sociétal face aux défis régionaux

Quelque 400 participants représentant différentes associations nationales et le mouvement associatif des différentes wilayas du pays prendront part samedi prochain à Bechar à un forum sur "le rôle de la société civile et des médias dans la mise en œuvre d'un partenariat sociétal pour ancrer une culture sécuritaire face aux défis régionaux", a-t-on appris mercredi des organisateurs. Initié par l'Académie de la jeunesse Algérienne à l'université "Mohamed Tahri", ce 1^{er} forum national verra la participation de spécialistes et d'universitaires en sciences

sociales, de médias ainsi que des représentants des ministères de la Communication et des Affaires religieuses et des Wakfs, en présence du conseiller auprès du Président de la République chargé du mouvement associatif et de la communauté nationale à l'étranger, Nazih Berramdane, a précisé à l'APS le responsable local de l'Académie, Mohamed Brahimi. Les participants débattront des questions liées au rôle du mouvement associatif dans l'éveil des consciences et du partenariat des acteurs associatifs avec les médias pour faire face aux défis régionaux

et dans la diffusion de la conscience sécuritaire parmi les citoyens pour faire face aux divers défis sécuritaires et régionaux, a-t-il ajouté. Au cours des travaux du forum qui s'étaleront sur une journée, des ateliers seront mis sur pied par les participants devant être sanctionnés par des recommandations allant dans le sens du renforcement de la prise de conscience des citoyens sur les défis régionaux et sécuritaires auxquels fait face le pays et sur la nécessité de la lutte contre les fausses informations (Fake News), a conclu M.Brahimi.

DJELFA

La Bataille de Besbassa, témoin des sacrifices des martyrs

La bataille de Besbassa, survenue le 21 janvier 1960 sur les monts escarpés de la région de "Guaiguua", à 50 km à l'est de Djelfa, demeurera parmi les témoins de l'héroïsme et de la bravoure des chouchadas et des sacrifices des moudjahidine pour l'indépendance de l'Algérie.

Cette bataille, dénommée également "Etheldja" par certains, est en fait un événement historique héroïque, qui n'a pas bénéficié de l'intérêt qui lui sied dans les livres d'histoire, n'était-ce les témoignages vivants de moudjahidine ayant survécu à cette bataille historique pour rapporter, à la postérité, les sacrifices de ceux qui ont voué leurs vies pour la liberté du peuple algérien.

Selon Khelifa Leboukh, chercheur en histoire et secrétaire général de l'association "1^{er} novembre pour la perpétuation et protection des exploits de la Révolution", cette bataille, qui s'est déroulée durant l'hiver 1960, n'a pas été fortuite, mais fait suite à des opérations ennemies, qui poursuivaient les mouvements des moudjahidine dans la région", a-t-il dit. Il a signalé que cette bataille avait été précédée par un autre événement historique relatif au déplacement des unités de l'Armée de libération nationale (ALN) à partir de la zone-est, soit les monts "Guaiguua", vers l'ouest, précisément les monts "Houass", "Sin Elba", "Tighrassen", et

"Djebbas", dans le but "de réaliser une campagne de purge dans les groupes de Bellounis, à l'origine de nombreux problèmes causés aux mouvements et déplacements de l'ALN, dans la région", a-t-il indiqué.

"Cette campagne (purge), décidée par le responsable de la région, Slimani Slimane, dit "Slimane Lekhel", avait permis la mise à mort de plusieurs de ces groupes dans la région", a ajouté le même historien. En revenant vers leurs refuges dans les monts "Guaiguua", les moudjahidines laissèrent malheureusement leurs empreintes sur la neige, tombée en abondance ce jour là, permettant ainsi aux forces de l'armée française de les suivre, et d'enserler la région.

Néanmoins l'ALN pris connaissance de ce mouvement ennemi, et se prépara en conséquence, en se scindant en deux bataillons, selon les explications du même historien. Le premier mené par le Moudjahid Elkerrada Belkacem, et le second par Djaballah Makhlof, issu de la 2ème zone. A la veille de cette bataille "surprise", le commandant Slimane Lekhel avait convoqué les responsables des zones et des Ksmates, en vue d'une réunion dura nt laquelle il comptait rendre compte des dernières victoires obtenues dans la région,

débarassée des groupes de Bellounis, l'opportunité ayant été exploitée, également, pour donner ses instructions. Durant cette nuit du 21 janvier, l'armée française assiégea les moudjahidines dans les monts "Guaiguua", en usant de tout son arsenal de guerre et de son infanterie, après un face à face difficile, la situation bascula dans la matinée à l'avantage des moudjahidine, qui causèrent d'importantes pertes matérielles et humaines aux forces ennemies. Acculée par les moudjahidine, l'armée française fit appel à son aviation, qui lui a permis, vers le soir, de cette journée de reprendre le contrôle de cette bataille, durant laquelle près de 60 moudjahidine tombèrent au champ d'honneur.

"Le commandant Slimani Slimane fut, également, atteint de blessures graves durant cette bataille, au point où les hommes durent le porter sur leurs épaules", selon les témoignages de plusieurs moudjahidine. Les maquisards Elkerrada Belkacem, Djaballah Makhlof, Tahar Errek, Belkaid Tahar, Boudkhal Saria et Zagher Belkacem ont, également, pris part à cette bataille, dont les détails sont connus grâce aux témoignages de certains autres moudjahidine qui ont survécu à cette page de l'histoire de la Révolution de Novembre, dont Tar Belmbarek, arrêté à l'époque, Mohamed El Bariki et le sergent Saria Boudkhal. A noter que cette bataille de Besbassa a été, également, abordée par le chercheur dans l'histoire de la région, Slimane Kacem, dans son ouvrage intitulé "Histoire politique et militaire de la wilaya VI historique", dans lequel il a qualifié le jour de cette bataille de "Journée grandiose".

L'écrivain a raconté dans son livre, que cette bataille a permis aux éléments de l'ALN, assiégés par les forces françaises, dans les monts "Guaiguua", d'avoir l'avantage sur l'ennemi dès leur premier face à face, en mettant à mort pas moins de sept soldats français, contraignant ainsi l'ennemi à faire marche arrière. Encore plus, les moudjahidine eurent l'audace et la bravoure de sortir à couvert pour poursuivre l'ennemi, mais leur position fut malheureusement perçue par les hélicoptères balayant la région. "Ce qui permit à l'ennemi de retirer son infanterie pour la remplacer par des chars et des bombes onapalm dont les hélicoptères inondèrent toute la zone, en la transformant en un véritable enfer, durant lequel 58 chouchadas tombèrent au champ d'honneur, au moment où plus d'une vingtaine de moudjahidine furent atteints de blessures diverses", selon l'historien Slimane Kacem, détenteur, en 2015, du prix du président de la République 1^{er} novembre 1954, pour la recherche en histoire.

ALGER

Perturbation de l'alimentation en eau potable dans plusieurs cités pour travaux (SEAAL)

La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) a annoncé, mardi dans un communiqué, une perturbation de l'alimentation en eau potable dans plusieurs cités des communes de Baraki, Souidania et Ouled-Fayet (Alger) en raison des travaux. Ainsi, précise la même source, la SEAAL procédera mardi 19 janvier 2021 de 20h00 jusqu'au lendemain, mercredi 20 janvier 2021, à 20h00, à des travaux de raccordement d'une canalisation principale de production. Ces travaux localisés au niveau du chemin de wilaya N115, dans la commune de Baraki, engendreront un dérèglement de l'alimentation en eau potable qui impactera la commune Baraki (Haouch Mihoub 1,2 et 3, Centre-Ville et Hai Laghouazi), explique le communiqué, ajoutant que "la situation se rétablira progressivement, dès l'achèvement des travaux". Par ailleurs, la société procédera le mercredi 20 janvier 2021 de 10h00 à 18h00 à des travaux d'installation d'un débitmètre sur une canalisation principale de distribution au niveau de la route de la décharge dans

la commune de Souidania.

Ces travaux engendreront une perturbation de l'alimentation en eau potable qui impactera les communes suivantes : Commune de Souidania (Cité 500 logts LPP, 776 logts LSP, 44 logts SPIM, Les palmiers et Route de Douira) et Commune d'Ouled-Fayet (Cité vert et cité 630 logts AADL).

La SEAAL précise que l'alimentation en eau potable reprendra durant la soirée du mercredi 20 janvier 2021. En outre, la société a recommandé à ses clients, pour leur sécurité, de vérifier la fermeture des robinets d'eau afin d'éviter "une éventuelle inondation au moment du rétablissement de la distribution d'eau". Après la remise en eau, elle conseille de laisser couler à faible débit un des robinets d'eau froide pendant quelques minutes afin de chasser l'air qui pourrait se trouver dans le branchement. Pour toute information, la SEAAL met à la disposition de ses clients le numéro de son Centre d'Accueil Téléphonique Opérationnel, à savoir 1594, précisant qu'il est accessible 7j/7 et 24h/24.

CNAS DE CONSTANTINE

3.600 déclarations annuelles déposées à distance depuis début 2021

Les services de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) de Constantine ont enregistré depuis début janvier courant le dépôt à distance de 3.600 déclarations annuelles de salaires et salariés (exercice 2020), a affirmé mardi le sous directeur du recouvrement et contentieux auprès de cette agence, Chérif Sahel. L'opération se poursuivra jusqu'à fin janvier courant. Ce chiffre est appelé à augmenter, a indiqué le responsable au cours d'une conférence de presse animée au siège de l'Agence, rappelant que 8.500 déclarations annuelle à distance de salaire et salariés avaient été enregistrées au titre de l'exercice 2019. M. Sahel a mis en avant l'importance de la déclaration annuelle des salaires et salariés, car elle accorde aux assurés sociaux et leurs ayants droit une couverture sociale, et garantit les droits des travailleurs à divers avantages comme l'assurance en cas d'accidents professionnels, de maladies professionnelles et autres relatives à la maternité et les congés de maladie par exemple. S'agissant des déclarations à distance, le responsable a indiqué que le service permet notamment en cette conjoncture sanitaire exceptionnelle aux employeurs de se protéger de toute éventuelle contamination au coronavirus. Il a ajouté que la plateforme de déclaration à distance "s'adapte aux besoins des employeurs, notamment en ce qui concerne le respect des délais butoirs de dépôt des déclarations en leur donnant la possibilité d'être effectué à temps et éviter les pénalités de retard".

AGENCE NATIONALE D'APPUI ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT (ANADE)

Une nouvelle approche favorisant une économie bâtie sur les micro-entreprises (Diafat)



La nouvelle approche de l'Agence Nationale d'Appui et de Développement de l'Entrepreneuriat (ANADE) permet d'envisager une économie bâtie sur les micro-entreprises en mesure de contribuer à la relance économique", a indiqué mardi le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises, Nassim Diafat.

Animant une conférence de presse au niveau de la direction générale de l'ANADE, le ministre a estimé que "cette nouvelle approche est "purement économique et non pas sociale" comme cela a été le cas auparavant. Le ministre a déploré que 70,30% des entreprises ayant bénéficié du dispositif ANADE avec un apport personnel de 1 à 2% se retrouvent en difficulté, expliquant que "les avantages accordés à ces entreprises sont devenus un obstacle amenant à les casser".

Ainsi, M. Diafat a défendu le nouveau taux d'apport personnel fixé à 15% dans les régions nord du pays, considérant que c'est un moyen de "présélection" qui contribue à "jauger" le sérieux des entrepreneurs et leur engagement. Il a mis, en outre, l'accent sur le fait que cet apport peut ne pas être, comme auparavant, numéraire (argent) mais plutôt en nature, précisant que le promoteur pourra demander à un commissaire priseur d'estimer la valeur de ses biens (un local, un véhicule utilitaire, un bus ou encore des machines) qui représentera une partie de son apport.

Autre nouveauté relevée par M. Diafat, la possibilité de l'ANADE d'aller au-delà du seuil d'investissement plafonné à 10 millions de dinars lorsqu'il s'agit d'un groupement d'entreprises qui présente un projet porteur.

Pour sa part, le taux de l'apport personnel dans le financement mixte est passé de 70% à 50%, a détaillé le ministre qui a assuré que l'ANADE a "anticipé" concernant le financement islamique en incluant ce mode de financement dans les décrets exécutifs, soulignant qu'il ne reste plus que les banques lancent ces produits.

Toutes ces nouvelles dispositions seront effectives à partir de la semaine prochaine et toutes les agences locales de l'agence ont été informées, a affirmé le responsable du département des micro-entreprises.

22.576 entreprises ont été remboursées

Abordant le sujet de régularisation de la situation des entreprises en difficulté, M. Diafat a été clair en affirmant qu'"il n'y a pas d'effacement global des dettes des entreprises en difficulté", citant certaines catégories qui pourront bénéficier d'un effacement de leur dette, notamment en cas de décès de l'entrepreneur ou lorsqu'il souffre d'un handicap physique qui l'empêche de poursuivre son activité.

Ajoutant que les entreprises qui ont gardé leur équipement pourront bénéficier d'un crédit d'exploitation d'un montant de 1 million de dinars, sans intérêt, qui lui permettra de relancer leurs activités.

Pour ce qui est des dossiers de remboursement par le Fond de garantie des risques de crédits, le ministre a annoncé que 22.576 dossiers ont été finalisés et les bénéficiaires remboursés, alors que 49.713 dossiers sont encore en cours de traitement.

RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

L'Algérie possède un fort potentiel en ressources énergétiques d'origine géothermale

L'Algérie possède un fort potentiel en ressources énergétiques d'origine géothermale, a indiqué le Commissariat aux Energies renouvelables et à l'Efficacité énergétique (CEREFE) dans une publication.

"L'Algérie, avec plus de 240 sources thermales, possède un fort potentiel en ressources énergétiques d'origine géothermale.

Une représentation cartographique des ressources géothermiques disponibles sur le territoire national permet de visualiser et d'évaluer le potentiel exploitable de cette ressource", précise le CEREFE dans une publication sur sa page facebook, se référant aux données de l'Atlas algérien des ressources des énergies renouvelables (ENR).

Cet atlas du Centre de Recherche dans le domaine des ENR (CDER) présente des cartes d'inventaire et de température des principales ressources géothermales de l'Algérie, et fournit aussi des cartes du gradient géothermique, de la conductivité thermique et du flux de chaleur, ajoute la même source.

"Les cartes présentées



dans cet atlas permettent de disposer d'un outil d'évaluation et d'aide à la prise de décision pour l'exploitation des gisements géothermiques disponibles en Algérie", soutient le CEREFE.

Le Commissariat note également que l'inventaire des ressources géothermales nationales est le résultat d'un travail initié par le CDER dès

1985, qui se base sur des données récentes concernant les sources, stations, forages et foggaras thermaux et sur les nouveaux outils de géolocalisation.

"Les principales ressources géothermales sont classées en fonction de la température.

La plus renommée de ces ressources est la source ther-

male de Hammam Debagh (Ex-Hammam Meskhoutine).

Elle est classée parmi les sources thermales les plus chaudes au monde, sa température est de 98 C°, avance la même source. Le Commissariat explique que "la géothermie peut être exploitée pour la production de l'électricité, le chauffage des locaux (hôtels, bungalows,) des stations géothermales ainsi que le chauffage des serres agricoles".

Il a, dans ce cadre, indiqué qu'un "projet piloté a été réalisé par la l'Office national de l'irrigation et du drainage (ONID) du ministère des Ressources en eau qui consistait à exploiter la géothermie à partir de l'énergie de l'eau chaude (60 C) fournie par des forages de la nappe albienne au niveau du complexe agro-industriel de Touggourt (wilaya de Ouargla) pour le chauffage des serres agricoles".

FINANCE ISLAMIQUE

CNEP-Banque : lancement de produits dans sept nouvelles wilayas

La CNEP-Banque a procédé à la mise en place d'une fenêtre dédiée à la finance islamique au niveau de ses agences dans sept nouvelles wilayas, a indiqué mercredi la banque publique dans un communiqué.

"Poursuivant sa politique de proximité avec ses clients, la CNEP-Banque a le plaisir d'informer sa clientèle des wilayas de Djelfa, Khenchela, Bordj Bou Arreridj, Sétif, Jijel, Tissemsilt et El Oued, qu'il a été procédé, lundi 18 janvier à la mise en place, aux niveaux des agences de ces

localité, d'une fenêtre dédiée à la finance islamique", a fait savoir la même source.

La CNEP-Banque a ainsi invité les clients concernés à se rapprocher de leurs agences afin d'y découvrir les produits développés par la banque, tels que l'jara Tamlikia et les comptes chèque et courant. Pour rappel, le 13 janvier dernier, des fenêtres dédiées à la finance islamique ont été ouvertes par la Banque dans les wilayas de Saida, Tipaza (Koléa), Tizi Ouzou (Abane Ramdane), Skikda, Laghouat, Batna, Ghardaïa, Mila,

Tlemcen, Sidi Bel Abbes, Boumerdes, Bida(Boufarik) et Alger (Rouiba).

De plus, la CNEP-Banque qui ambitionne de doter l'en semble de ses agences d'un guichet dédié à la finance islamique avait, dès la fin décembre 2020, procédé à la mise en place de fenêtres finance islamique dans les wilayas de Bouira, Msila, Ain Temouchent, Constantine, Oum El Bouaghi, Biskra, Alger (Saïd Hamdine), Bejaïa et d'une agence entièrement dédiée à la finance islamique à Staoueli (Alger Ouest).

AGRICULTURE

Ghardaïa: le rôle de l'ODAS dans la promotion d'une agriculture stratégique industrielle à l'étude

Le rôle du nouvel Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes (ODAS) et les perspectives de développement des cultures stratégiques ont été le thème d'une journée d'étude organisée mercredi à El-Menea (Ghardaïa).

Réunissant plusieurs professionnels et investisseurs dans le domaine de l'Agriculture ainsi que des universitaires, la rencontre a été l'occasion de vulgariser le rôle de l'ODAS et le développement des cultures stratégiques (céréaliculture, pomme de terre et maraichages) avec des moyens modernes en vue d'améliorer la productivité et contribuer à la sécurité alimentaires du pays.

En ouverture de cette journée d'étude, le wali de Ghardaïa, Boualem Amrani a mis en valeur l'importance de l'ODAS comme "instrument judiciaire pour la redynamisation du secteur agricole dans les wilayas du Sud, conformément à la feuille de route sectorielle 2020/2024". Mettant en

exergue la place de choix de l'agriculture dans l'économie locale et nationale, le wali a affirmé que la création de l'ODAS s'inscrit dans le cadre d'une stratégie visant à lutter contre la bureaucratie et permettre aux investisseurs potentiels dans le domaine du développement des cultures stratégiques de surmonter les entraves portant sur l'accès au foncier agricole, en utilisant des moyens de production modernes sur de grandes surfaces. Après avoir explicité le décret portant création de l'ODAS, son directeur général, Slimane Hannachi, a indiqué, de son côté, que cet organisme a pour objectif d'accompagner les investisseurs non seulement pour l'acquisition du foncier agricole mais aussi pour l'accroissement de la production agricole "stratégique" ainsi que la transformation agro-industrielle.

Pour le Dg de l'ODAS, la production agricole et sa transformation entraîne une valeur ajoutée et la création d'emplois pour les habitants des wilayas du Sud, dans le secteur agricole et l'industrie

de transformation des produits agricoles, ainsi que des possibilités de commercialisation de la production sur le marché local mais aussi sur le marché extérieur.

Selon les organisateurs, la thématique de cette journée a été dictée par l'importance de ce nouvel organisme (ODAS) dans le développement d'une agriculture industrielle en terres sahariennes, le développement des cultures stratégiques pour garantir la sécurité alimentaire et réduire la facture des importations ainsi que d'optimiser le processus de production et l'économie de l'eau.

Deux exposés portant sur les perspectives de développement d'une agriculture saharienne stratégique avec une économie d'eau et les perspectives de développement d'une industrie de transformation des produits agricoles, ont été présentés lors de cette journée.

Créé par décret exécutif N 20-265 du 22 septembre 2020 (JO N 57), en application de la décision du Président de la République concernant la

mise en place d'un office de l'agriculture saharienne pour le développement de l'agriculture industrielle, cette institution a pour mission la facilitation et la promotion de l'investissement agricole et agro-industriel par la mise en valeur des terres sahariennes, la gestion rationnelle du foncier et l'accompagnement des porteurs de projets intégrés.

Il assure aussi la synergie entre les différentes administrations en lien avec l'investissement agricole (Agriculture, Ressources en eau, Energie, Finances) et lutte contre les entraves et contraintes de la bureaucratie.

Placé sous la tutelle du ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, l'ODAS est l'instrument de mise en œuvre de la politique nationale de promotion et de développement des cultures industrielles dites stratégiques, qui sont destinées à la transformation pour réduire les importations et consolider la sécurité alimentaire du pays, ont rappelé les organisateurs.

PÉTROLE

Le brut de l'OPEP à près de 55 dollars le baril

Le prix du panier de référence à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), constitué de 13 pétroles bruts dont le Sahara Blend algérien, s'est élevé à près de 55 dollars, a indiqué mercredi l'Opep sur son site web.

"Le panier de référence de l'OPEP de bruts (ORB) s'est élevé à 54,85 dollars le baril mardi, contre 53,92 dollars la veille (lundi)", précise la même source.

Introduit en 2005, l'ORB est également composé d'autres brut de références des membres de l'Opep, à savoir, le Girassol (Angola), Djeno (Congo), Zafiro (Equatorial Guinée), Rabi Light (Gabon), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Iraq), Kuwait Export (Koweït), Es Sider (Libye), Bonny Light (Nigéria), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (EAU) et le Merey (Venezuela).

Le brut de l'Opep maintient sa tendance haussière pour cette semaine en enregistrant un niveau élevé par rapport à celui enregistré depuis février 2020, une année caractérisée par une chute drastique des cours de l'or noir, engendrée notamment par les incidences de la pandémie Covid-19 sur l'économie mondiale et le marché pétrolier.

L'ORB a terminé 2020, en



hausse de 6,56 dollars, ou 15%, pour s'établir à 49,17 dollars/b en décembre dernier, sa valeur mensuelle la plus élevée depuis février 2020. Tous les composants de l'ORB ont progressé en décembre dernier, dont le Sahara Blend algérien, Bonny Light, Djeno, Es Sider, Girassol, Rabi Light et Zafiro, en hausse de 739 dollars, soit 17,9% en moyenne, à 48,74 dollars/b, selon le dernier rapport mensuel de l'Opep.

Les autres bruts de l'Opep, à savoir, Arab Light, Basra Light, Iran Heavy et Kuwait Export ont augmenté de 6,45 dollars, soit 15,0% en moyenne, pour s'établir à 49,44 dollars/b, tandis que le Murban a augmenté de 6,39 dollars, soit 14,8% en moyenne, pour s'établir à 49,48 dollars le baril.

Cette augmentation a été enregistrée pour le deuxième mois consécutif en raison de la hausse des prix du brut de

référence liés au milieu des signes d'amélioration des fondamentaux du marché pétrolier. Le Brent a atteint en décembre dernier son plus haut niveau depuis février 2020, en hausse de 14,2% et pour ce premier mois de 2021, les prix de l'or noir se maintiennent à un niveau élevé de plus de 53 dollars.

Mardi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars a terminé la séance à 55,99 dollars, tandis que ce mercredi matin, il gagnait 0,73% à Londres par rapport à la clôture de mardi, à 56,31 dollars.

Cette hausse intervient dans un contexte d'optimisme quant à une reprise de la demande mondiale de l'or noir une fois que les vaccins montrent leur efficacité contre le coronavirus, ce qui mettra ainsi fin aux mesures de restriction.

Cette demande est attendue en rebond de 5,5 millions de barils par jour (mb/j) en 2021, à 96,6 mb/j après une chute de 8,8 mb/j l'an dernier.

OPEP - ETATS-UNIS

L'Opep veut approfondir ses relations avec les producteurs américains (SG)

Le Secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), Mohamed Barkindo, a exprimé mardi, le souhait de l'organisation d'approfondir ses relations avec les producteurs de pétrole américains dans l'objectif de maintenir l'équilibre du marché.

"Nous félicitons le président élu Biden, et nous sommes impatients d'approfondir nos relations avec les producteurs indépendants américains", a déclaré M. Barkindo lors de son intervention par visioconférence au Forum mondial de l'énergie du Conseil atlantique.

M. Barkindo a noté que la coopération

de l'Opep avec les producteurs indépendants américains s'est développée au fil des ans, soulignant dans ce cadre l'importance de la contribution américaine aux efforts internationaux en avril 2020 visant à atténuer l'impact dévastateur de la pandémie sur le marché pétrolier.

Concernant les décisions de la dernière réunion ministérielle de l'Opep et ses alliés, le Secrétaire général a réitéré la nécessité de rester "vigilant et flexible" face aux évolutions de l'économie mondiale et du marché pétrolier dans ce contexte d'incertitude liée à la pandémie de la Covid-19.

Les pays de l'Opep+ ont convenu lors

de leur réunion du 5 janvier de se réunir tous les mois "pour veiller à ce que nous ne permettions pas au déséquilibre du marché de réapparaître", a-t-il indiqué. "Nous sommes tous d'accord que la reprise est fragile, il y a encore des incertitudes.

Mais nous sommes prudemment optimistes que la reprise se matérialisera cette année", avance M. Barkindo dans ses déclarations publiées sur le site web de l'Opep. Le Secrétaire général a assuré, par ailleurs, que les intérêts des pays consommateurs sont pris en considération, le rôle de l'alliance Opep+ étant d'aider le marché à retrouver sa stabilité.

INDONÉSIE

Les réserves pétrolières actuelles ne dureront plus que 9 ans et demi

Les réserves pétrolières actuelles de l'Indonésie ne resteront disponibles que pour 9,5 années encore, tandis que ses réserves en gaz naturel devraient s'épuiser dans 19,9 ans, a annoncé mardi le ministre indonésien de l'Énergie et des Ressources minérales, Arifin Tasrif. "On estime que les

réserves pétrolières seront épuisées dans 9,5 années et les réserves de gaz, dans environ 19,9 ans", a déclaré le ministre lors d'une réunion de travail avec la Commission VII de la Chambre des Représentants, en charge de l'énergie, de la recherche et de la technologie.

HYDROCARBURES

Recul de 10% des émissions mondiales de méthane en 2020 (AIE)

Les émissions de méthane de l'industrie des hydrocarbures ont diminué de 10% en 2020, et ce grâce au recul de l'activité pétro-gazière l'année dernière, selon une étude récente l'Agence internationale de l'Énergie (AIE).

"En 2020, les émissions mondiales de méthane ont reculé de 10% par rapport à 2019, les producteurs ayant réduit leur production, consécutivement à la chute record de la demande et l'accentuation de la faiblesse des prix du pétrole", précise la même source dans son étude publiée le 18 janvier courant.

Au total, les opérations pétrolières et gazières ont émis un peu plus de 70

millions de tonnes de méthane dans l'atmosphère en 2020.

Le méthane est un gaz à effet de serre beaucoup plus puissant que le dioxyde de carbone et contribue donc de manière importante au réchauffement climatique. D'autre part, l'AIE a constaté très peu d'efforts des pays producteurs pour réduire les émissions, prévient que les émissions vont fortement rebondir si les entreprises, les décideurs politiques et les régulateurs ne prennent pas davantage de mesures cette année.

"La tâche immédiate de l'industrie pétrolière et gazière est maintenant de s'assurer qu'il n'y ait pas de réurgence

des émissions de méthane, même si l'économie mondiale se redresse, et que 2019 devienne leur pic historique.

Il n'y a aucune raison valable de laisser ces fuites nocives se poursuivre et il y a tout lieu pour les opérateurs responsables de veiller à ce qu'elles soient traitées", a affirmé le directeur général de l'AIE, Fatih Birol. La baisse de l'activité dans les schistes aux États-Unis a également joué un rôle clé dans la réduction de ces émissions, tout comme les efforts pour développer de nouvelles infrastructures gazières et l'introduction de nouvelles réglementations sur le méthane dans un certain nombre de pays.

DETTE

La France lève 7 milliards d'euros sur 50 ans

La France a émis mardi une nouvelle obligation à cinquante ans, la quatrième de cette durée, à laquelle les investisseurs ont massivement souscrit puisque 7 milliards d'euros ont été levés, un record pour cette maturité.

"Le marché nous a fait un beau cadeau en souscrivant massivement à cette nouvelle OAT de maturité 2072", commente Anthony Requin, directeur de l'Agence France Trésor (AFT), chargée de négocier la dette française sur les marchés. Les investisseurs ont été au rendez-vous avec une demande atteignant 75 milliards d'euros, soit plus de dix fois supérieure au montant de 7 milliards d'euros finalement servi, à un taux de 0,593%.

"Il y a une demande particulière pour ce type de produits, comme le succès de l'opération d'aujourd'hui le démontre", relève M. Requin.

Le rendement seul, qui -quoique très faible- reste attractif dans un environnement de taux bas, n'explique pas à lui seul ce succès.

Cela "peut être aussi lié à des contraintes prudentielles ou techniques auxquelles font face un certain nombre d'investisseurs comme les fonds de pension ou les assureurs qui ont besoin de produits avec une maturité élevée", explique le directeur de l'AFT.

C'est la quatrième fois que la France emprunte à une échéance de cinquante ans, pour laquelle les encours dépassent désormais la dizaine de milliards d'euros.

Les trois dernières émissions pour une telle durée avaient eu lieu en 2005, 2010 et 2016.

Il y a cinq ans, le Trésor avait levé 3 milliards d'euros à un taux de 1,923%..

ROYAUME-UNI

Légère reprise de l'inflation en décembre

L'inflation au Royaume-Uni a légèrement accéléré à 0,6% en décembre, après un fort ralentissement le mois précédent du fait du confinement, a annoncé mercredi le Bureau national des statistiques (ONS).

La hausse des prix a été alimentée par les transports, les loisirs et une moindre baisse dans l'habillement. Elle reste toutefois faible et encore inférieure à son niveau d'octobre (+0,7%) compte tenu de l'impact économique de la pandémie.

L'inflation, qui était encore à près de 2% au tout début de 2020, a brusquement ralenti au printemps sous l'effet du premier confinement et peine depuis à repartir.

Elle a même connu un plus bas depuis 2015 à 0,2% en août. Pour Jonathan Athow, statisticien à l'ONS, "les prix dans l'habillement ont soutenu l'inflation en décembre malgré des promotions".

Ils ont reculé de 1,8% sur un an, soit bien moins que la chute de 3,6% en novembre quand les commerces non essentiels ont fermé.

En outre, "les coûts des transports, aérien, maritime ou en car, ainsi que les prix de l'essence, ont progressé alors que des restrictions de déplacement se sont assouplies" selon lui.

En revanche, l'inflation a été tirée vers le bas par les prix dans l'alimentaire, qui ont reculé de 1,4% (contre -0,6% en novembre), notamment pour les légumes et la viande.

Ces chiffres sont dévoilés alors que le répit économique de décembre aura été de courte durée puisque l'Angleterre est soumise depuis début janvier à un troisième confinement, plus stricte que celui de novembre, pour freiner la flambée des cas attribuée à un variant plus contagieux du virus.

Les économistes redoutent désormais une double récession au Royaume-Uni après celle du printemps, avec une baisse du produit intérieur brut attendue pour le quatrième trimestre de 2020 et le premier de 2021.

ASPHYXIE AU MONOXYDE DE CARBONE

Campagne de sensibilisation et de prévention à Alger

La Direction générale de la Protection civile de la wilaya d'Alger a lancé, mardi, une campagne de sensibilisation et de prévention contre les risques d'asphyxie au monoxyde de carbone.

En marge de cette opération de sensibilisation, le directeur de wilaya de la Protection civile, le colonel Lattaoui Rachid a souligné que cette initiative s'inscrivait dans le cadre d'une campagne nationale de sensibilisation, lancée par la Direction générale de la protection civile sur les risques d'asphyxie au gaz, sous le thème "Ensemble pour un hiver chaud et sécurisé" en vue d'élever le niveau de conscience des citoyens quant aux dangers du gaz, notamment en cette période hivernale.

Un riche programme a été élaboré, dans ce sens, dont l'organisation de journées portes ouvertes au niveau des différentes unités de la Protection civile, ainsi que des caravanes devant sillonner les différents instituts, universités, centres de formation professionnelle et établissements éducatifs, entre autres espaces publics à Alger pour mettre les citoyens en garde contre l'intoxication au CO qui peut s'avérer fatale.

L'important des cas d'intoxication au CO résultant d'un problème dans le montage ou dans la maintenance des appareils de chauffage et des chauffe-bains, de l'absence d'aération où de la non conformité de ces appareils aux normes de sécurité, a précisé le même responsable.

Il a insisté, en outre, sur l'importance de diffuser la culture de prévention au sein de la société, notamment en hiver.

Organisée en coordination avec plusieurs partenaires, à l'instar de la Société de Distribution d'électricité et de gaz d'Alger (SDA) (Sonelgaz, direction d'El Harrach), la Direction du commerce de wilaya, et l'Association de protection et orientation du consommateur et son environnement (APOCE), ainsi que l'Association nationale des plombiers algériens et le Centre national de toxicologie (CNT), cette campagne de sensibilisation contribuera à la prise de conscience des citoyens pour éviter ce genre d'incidents à l'avenir, a souligné M. Lattaoui.

Pour sa part, le chargé de l'information à la direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger, le lieutenant Khaled Benkhalfallah a affirmé le décès de 3 personnes à Alger asphyxiées au CO depuis le début du mois en cours. Cette campagne sera ponctuée par la distribution de flyers et la diffusion de spots de sensibilisation sur les moyens de prévention contre le mauvais usage du Gaz et qui incitent à l'impératif de faire preuve de bonne conduite à même d'éviter les risques d'asphyxies au monoxyde de carbone, outre la présentation de leçons pratiques sur les premiers secours en cas d'asphyxie.

De son côté, le représentant de la Direction du Commerce de la wilaya d'Alger, Dahar Layachi, a fait savoir que les différents appareils de chauffage commercialisés à travers les différents magasins, que ce soit des produits locaux ou importés, étaient soumis à un contrôle minutieux, rappelant que les services du ministère du Commerce avaient contraint, depuis début 2019, les opérateurs économiques à alimenter chaque appareil de chauffage d'une alarme gaz.

Des procédures judiciaires seront prises contre les contrevenants et ce dans le souci de préserver la sécurité des citoyens, a-t-il poursuivi.

Pour sa part, le président de l'association nationale des plombiers algériens, Abdellah Lagara a affirmé qu'un mauvais montage ou branchement de ces appareils par des personnes non qualifiées conduira à ces accidents tragiques, appelant les citoyens à l'impératif de faire appel à un plombier qualifié et agréé par les services de Sonelgaz.

Le représentant de l'APOCE a insisté sur l'impératif pour le client de vérifier l'étiquette, la validité et la source du produit (appareil de chauffage ou chauffe-bain), outre l'obtention d'une garantie pour bénéficier des services après vente.

Il a mis en garde, en outre, contre les dangers du non-nettoyage des filtres des appareils de chauffage et de la fermeture des conduites d'aération pendant les travaux de réaménagement à l'intérieur des habitats au vu de leur importance, soulignant que les gaz inflammables, particulièrement le monoxyde de carbone, sont la principale cause des asphyxies et des décès.

EMPLOI - INSERTION

Insertion de 1.500 détenteurs de contrats d'insertion professionnelle dans des établissements de formation en 2021 (ministre)

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels Hoyam Benfriha a annoncé, mardi à Tissemsilt, que durant l'année en cours, que 1.500 travailleurs seront intégrés dans le cadre de contrats d'insertion professionnelle dans les établissements de formation au niveau national.

Animant un point de presse en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a souligné que 1.500 postes ont été recensés dans le cadre de contrats d'insertion professionnelle au niveau des établissements de formation à travers le pays cette année.

Mme Benfriha a révélé qu'au cours de l'année écoulée, 951 jeunes titulaires de contrats d'insertion professionnelle ont été intégrés au niveau des établissements de formation où ils exercent.

Concernant la préoccupation des enseignants d'ingénierie exerçant dans les établissements de formation au niveau national qui n'ont pas bénéficié de promotions depuis 25 ans, le ministre a affirmé qu'une commission étudie cette question avec le ministère des Finances et de la Direction générale de la fonction publique et devra achever bientôt son travail devant résoudre ce dossier dans les brefs délais.

Le ministre a indiqué, par ailleurs, que le projet du baccalauréat professionnel ne



peut pas être concrétisé à l'heure actuelle devant l'indisponibilité des conditions pédagogiques et objectives performantes dans le domaine de la formation des formateurs et de fourniture des équipements pédagogiques nécessaires.

Elle a fait savoir que son département ministériel a lancé la concrétisation d'une stratégie pour les zones d'ombre portant sur l'ouverture de classes au niveau des établis-

sements scolaires et des maisons de jeunes destinées à la formation dans les spécialités dont ont besoin les jeunes de ces zones, outre celles de classes pour les femmes au foyer résidant dans ces zones, en plus de la mobilisation du transport pour les jeunes désirant s'inscrire aux CFPA loin de leurs lieux de résidence.

Le ministre a annoncé, en inaugurant un centre de formation professionnelle dans

la commune de Bordj Emir Abdelkader, que son ministère ouvrira une plateforme numérique afin d'évaluer l'activité des établissements de formation dans le pays, qui reposera sur de nombreux critères, dont la connaissance de l'efficacité des accords conclus entre les établissements de formation et les entreprises économiques.

La visite de travail et d'inspection de la ministre a été marquée par l'inauguration de l'Institut national spécialisé de formation professionnelle dans la ville de Khemist, où elle a assisté à des expositions dont celles des dispositifs de soutien à l'emploi, des produits d'établissements de formation et d'oeuvres de femmes au foyer de la wilaya.

Dans la commune de Lardjem, Mme Benfriha a visité le CFPA "Chahid Abdelkader Sahouane" où elle a honoré plusieurs enseignants et stagiaires bénévoles qui ont contribué à la confection des masques et de combinaisons de prévention contre Covid-19.

TRANSPORT SCOLAIRE

M'Sila : distribution de 10 bus de transport scolaire au profit des zones d'ombre

Le wali de M'Sila, Abdelkader Djelaoui a présidé mardi une cérémonie de remise de dix (10) bus de transport scolaire au profit des zones d'ombre réparties à travers plusieurs communes de la wilaya.

Dans une allocution prononcée en marge de la distribution de ces bus au profit des zones d'ombre des communes de Hamam Dalaâ, Meaâdid, Ain El Hadjel, Wiltam, Ouled Sidi Brahim, Amedjedel, Amsif, Meârif, Ben Srour, et d'Ain Farès, le chef de l'exécutif local a indiqué que la première mission des collectivités locales était d'améliorer notamment les conditions de scolarisation des élèves des trois paliers scolaires et du cycle primaire, en assurant le transport scolaire, la restauration et le chauffage.

La prise en charge en matière de transport scolaire a atteint un taux avoisinant les cent pour cent (100%) pour toutes les régions de la wilaya à travers la mise en disponibilité de bus scolaire ou la location

de bus relevant du secteur privé, a souligné le même responsable, faisant état de la "dotation du parc de la wilaya davantage de bus qui seront réservés au transport scolaire".

S'agissant des cantines scolaires, M. Djelaoui a fait savoir que tous les moyens nécessaires ont été mobilisés pour la prise en charge de la majorité des élèves de la wilaya notamment ceux issus des zones d'ombre en leur offrant des repas chauds.

Il a dans ce cadre appelé les présidents des Assemblées populaires communales (APC) à assurer la restauration dans les écoles. Toutes les écoles de la wilaya ont été dotées de moyens logistiques nécessaires pour garantir le chauffage, a-t-il dit, affirmant avoir donné des instructions aux présidents des APC pour éviter toutes éventuelles coupures ou suspension d'approvisionnement en gaz oil. Les projets du secteur de l'éducation inscrits au pro-

fit de la wilaya en 2018 ont été relancés récemment et seront réceptionnés dans les meilleurs délais, a encore souligné le wali. Il a par ailleurs exhorté les présidents des APC à lancer les projets du secteur inscrit au titre de l'exercice 2021 afin de les réceptionner "avant la fin de l'année en cours".

La wilaya de M'Sila a bénéficié en 2021 d'un budget dans le cadre du plan communal du développement PCD, a annoncé le même responsable. Un délai de 45 jours a été donné pour lancer les projets inscrits dans ce cadre, a ajouté la même source.

Les services de la wilaya s'attèlent actuellement à couvrir le déficit enregistré en matière d'approvisionnement en gaz de ville à travers le montage dans certaines régions de citernes de propane en attendant leur raccordement ultérieurement au réseau du gaz naturel, a assuré le wali.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

8 décès et 149 blessés durant les dernières 24 heures (Protection Civile)

Huit (08) personnes ont trouvé la mort et 149 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers différentes régions du pays durant les dernières 24 heures, selon un bilan publié mercredi par les services de la Protection civile.

Les secours de la Protection civile sont intervenus également durant cette période pour prodiguer les premiers soins à 12 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et de chauffe-bains à travers les wilayas d'Oran (03 personnes), Djelfa (04 per-

sonnes), Tébessa (02 personnes), Tizi-Ouzou, Sétif et Naama (01 personne chacune).

A Sétif, les services de la protection civile de la wilaya sont intervenus pour évacuer le corps d'un homme âgé de 69 ans décédé d'asphyxie par le monoxyde de carbone dans la commune d'Harbil.

La Protection civile a été sollicitée, en outre, pour l'extinction de 8 incendies urbains, industriels et divers à travers les wilayas d'Alger, Bouira, Chef, Bejaia, Blida, et Médéa.

L'incendie qui s'était déclaré dans la chambre d'une

bâtisse située à la cité Amhamdia dans la commune de Ouled Chebel a fait 2 morts, selon la protection civile qui précise que les victimes étaient âgées de 5 et 3 ans.

Par ailleurs, un total de 166 agents, tous grades confondus, et 34 ambulances ainsi que 16 engins d'incendie ont été mobilisés durant la même période par la direction générale de la Protection civile pour effectuer des opérations de sensibilisation des citoyens et de désinfection générale des quartiers à travers 21 wilayas, dans le cadre de la lutte contre la propagation de la pandémie du Coronavirus

(Covid-19). Selon la même source, les unités de la Protection civile ont effectué, durant cette période, 45 opérations de sensibilisation à travers 10 wilayas (31 communes) pour rappeler aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de distanciation sociale, ainsi que 40 opérations de désinfection générale à travers 11 wilayas (24 communes). Les opérations de désinfection ont touché l'ensemble des infrastructures, édifices publics et privés, quartiers et ruelles, conclut le communiqué de la Protection civile.

AFRIQUE

Nécessité de maintenir les efforts de lutte contre les criquets pèlerins au maximum (FAO)

Tous les pays et en particulier ceux de la Corne de l'Afrique, devraient maintenir leurs efforts de lutte contre l'invasion des criquets pèlerins au maximum afin de réduire leur migration et leur reproduction, a alerté la FAO dans un récent rapport publié sur son site web.

Qualifiée de "bombe biologique à retardement", l'invasion des essaims de criquets pèlerins avait détruit l'année dernière, à la même période à travers plusieurs pays dans la Corne de l'Afrique, les cultures et les moyens d'existence des populations après leur passage, a rappelé la FAO. Dans la Corne de l'Afrique, des opérations de lutte aérienne et terrestre se poursuivent contre des essaims très mobiles en Ethiopie et au Kenya, et des bandes larvaires et des essaims matures dans le nord de la Somalie, a indiqué la même source tout en saluant ces grands efforts.



En Ethiopie, des essaims immatures qui étaient auparavant concentrés le long du versant oriental des hautes terres de Harar dans la région d'Oromia se sont maintenant répandus dans toute la région à l'est de la vallée du Rift, a alerté la FAO. Essaims immatures se déplacent également vers le nord le long de la vallée du Rift dans la région SNNP.

D'autres essaims restent concentrés entre Harar, Jijiga et Dire Dawa où au moins un essaim a été observé en accouplement. Des essaims supplé-

mentaires vont probablement apparaître dans la vallée du Rift au sud d'Adama.

Les essaims effectueront leur maturation et pondront des œufs dès que les pluies tombent.

En Somalie, la reproduction se poursuit dans le nord-ouest et le nord-est où des essaims matures et des bandes larvaires sont présents dans les zones qui ont reçu de bonnes pluies à partir du cyclone Gati fin novembre.

Des essaims immatures continuent à se déplacer au sud

de la rivière Shebelle vers le Kenya.

Au Kenya, plusieurs essaims immatures arrivent chaque jour et se propagent vers l'ouest dans les régions du nord et du centre.

Des essaims ont maintenant été observés dans sept comtés (Wajir, Garissa, Marsabit, Samburu, Laikipia, Isiolo, Meru Nord) par rapport au quatre de la semaine dernière.

Quelques essaims commencent à effectuer leur maturation.

Le dessèchement des conditions dans certaines zones, on

s'attend à ce que les essaims se dispersent dans le sud de l'Ethiopie et le centre-nord du Kenya.

Toute précipitation qui aura lieu au cours des prochaines semaines entraine la maturation des essaims et la ponte des œufs qui éclairont et donneront naissance à des bandes larvaires en février et mars.

La reproduction hivernale se poursuit le long des deux rives de la mer Rouge.

Au Yémen, des essaims en cours de maturation sont apparus dans les hautes terres à l'ouest de Sanaa, probablement en provenance de zones inaccessibles sur la côte et ailleurs.

En Arabie saoudite, des opérations de lutte sont en cours contre des groupes larvaires essentiellement de deuxième stade et quelques bandes le long de la côte de Jizan à Lith, s'étendant presque jusqu'à Daba sur la côte nord.

Au Soudan, des équipes de lutte traitent des bandes larvaires le long de la rivière Atbara, sur la côte près de l'Erythrée et, en mélange avec des groupes d'ailés, le long de Wadi Oko / Diib dans le nord-est près de l'Egypte.

CHINE

Mineurs coincés : l'élargissement d'un tunnel relance l'espoir

Les sauveteurs élargissaient mercredi un conduit afin d'extraire un groupe d'une dizaine de mineurs chinois coincés sous terre depuis 10 jours et menacés par une montée des eaux, selon des médias.

Une explosion s'est produite le 10 janvier dans une mine d'or de Qixia, dans la province du Shandong (est), prenant au piège un total de 22 travailleurs à plusieurs centaines de mètres de profondeur.

La déflagration a bouché l'entrée des puits et coupé les communications.

Grâce à un câble descendu via un conduit creusé dans la roche, les sauveteurs ont toutefois pu transmettre des vivres et des médicaments à 11 mineurs coincés à 540 mètres sous terre, qui ont pu reprendre des forces.

Un autre homme est coincé 100 mètres plus bas. Le sort des 10 autres est pour l'instant inconnu. Le groupe de 11 mineurs, grâce au même câble, a pu faire remonter à la surface deux messages manuscrits.

Ils s'alarmaient notamment d'une montée des eaux souterraines et faisaient état d'au moins quatre blessés. "L'un des mineurs a été grièvement blessé dans l'explosion et se trouve actuellement dans le coma", a indiqué mercredi à la télévision nationale Song Xicheng, chef adjoint des équipes de secours.

Les sauveteurs ont déjà réussi à creuser deux conduits afin d'acheminer nourriture, téléphones, papier et produits de première nécessité aux mineurs.

Le plus grand des puits de la mine, de la largeur d'une bouche d'égoût, est actuellement élargi dans l'espoir de pouvoir y faire passer les mineurs coincés sous terre, a indiqué la télévision.

Mais la dureté de la roche, essentiellement du granit, empêche une progression rapide des opérations de percement, a déploré Chen Fei, le maire de la ville de Yantai, dont dépend Qixia. Les sauveteurs ont fait parvenir aux mineurs de nouveaux téléphones, tranches, après leur seconde note envoyée mardi, qui faisait état de l'endommagement de ceux envoyés précédemment, selon l'agence de presse Chine nouvelle.

L'affaire est très suivie dans le pays. Sur le réseau social Weibo, équivalent en Chine de Twitter, le mot-dièse "Les mineurs du Shandong envoient un nouveau message" avait déjà été vu plus de 170 millions de fois mercredi. Deux responsables de Qixia, le chef local du Parti communiste et le maire, ont été démis de leurs fonctions la semaine dernière, en raison du délai d'une journée entre l'accident et le lancement des secours.

INDONÉSIE

154 catastrophes naturelles ont secoué le pays depuis début 2021

Quelque 154 catastrophes naturelles ont secoué l'Indonésie au cours des trois premières semaines de 2021, faisant d'importants dégâts humains et matériels, révèle mercredi les données de l'Agence nationale d'atténuation des catastrophes (BNPB).

Selon un bilan provisoire, ces catastrophes ont fait au moins 140 morts et des centaines de blessés, ajoute l'Agence indonésienne, précisant que la majorité des victimes ont péri dans le violent séisme ayant

secoué l'île indonésienne de Célèbes vendredi.

Les catastrophes naturelles ayant frappé l'Indonésie étaient principalement des séismes, des inondations, des tempêtes, des glissements de terrain et des éruptions volcaniques.

S'agissant de Java, cette île indonésienne la plus peuplée de l'archipel a connu ses derniers jours de fortes précipitations associées à des conditions météorologiques

extrêmes qui ont provoqué des inondations dans plusieurs de ses régions, notamment Malang et Puncak, à Bogor.

L'Indonésie, archipel de 17 000 îles et îlots qui s'est formé par la convergence de trois grandes plaques tectoniques (indopacifique, australien ne, eurasiennne), se trouve sur la ceinture de feu du Pacifique, zone de forte activité sismique et volcanique, caractérisée par un sol très vulnérable aux aléas climatiques.

MADAGASCAR

La BAD accorde des aides d'urgence aux population affectées par la sécheresse et la Covid-19

Le Conseil d'administration de la Banque africaine de développement a approuvé des aides d'urgence au Madagascar destinée à faire face aux effets combinés de la sécheresse et de la pandémie de Covid-19, a indiqué l'institution financière dans un communiqué sur son site web.

Ces aides estimées à 686.000 dollars doivent servir à l'assistance alimentaire, vitale pour les groupes les plus vulnérables et l'appui pour la prévention de

la malnutrition aigue. Il est ainsi prévu l'acquisition et la distribution de 510,52 tonnes de riz, de 195 tonnes de légumineuses, de 78,40 tonnes d'huiles végétales, de 34 tonnes de super céréales et de 14,24 tonnes de LNS-MQ (supplément nutritionnel), a fait savoir la même source.

L'assistance alimentaire cible quelque 72.222 bénéficiaires, soit 14.444 ménages au total.

Chaque bénéficiaire recevra

une ration durant 15 jours, ce pendant trois mois, selon la BAD. Quant à l'appui pour la prévention de la malnutrition aigue, il cible les enfants âgés de six à vingt-trois mois et les femmes enceintes et allaitantes avec un enfant de moins de six mois à travers un programme de supplémentation nutritionnelle de couverture.

Cet appui concernera 2.630 petits enfants de six à vingt-trois mois et 3.611 femmes enceintes et allaitantes. "Le but

de l'opération est de contribuer à soulager les souffrances des populations au sud de Madagascar, victimes des effets néfastes de la sécheresse de 2019-2020 et de la crise sanitaire de coronavirus.

L'objectif spécifique est de réduire l'insécurité alimentaire aigue dans les communes d'intervention et de réduire la malnutrition qui frappe les couches vulnérables de la population malgache", a conclu le communiqué.

PÉROU

Plus de 5.500 femmes portées disparues en 2020

Plus de 5.500 femmes, dont une majorité de mineures, ont disparu au Pérou au cours de l'année 2020, le double de l'année précédente, selon un rapport du bureau du Défenseur des droits rendu public mardi.

"C'est préoccupant d'avoir un chiffre aussi élevé de femmes disparues en 2020 alors que nous avons été dans un contexte de confinement et de pandémie où les femmes se trouvaient dans leur foyer, un espace plus sûr", a réagi Patricia Sarmiento, en charge du droit des femmes au sein du bureau du Défenseur des droits citée par l'agence AFP. D'après le rapport intitulé

"Que leur est-il arrivé?", 1.686 femmes adultes et 3.835 enfants et adolescentes ont été portées disparues en 2020, selon des statistiques établies sur la base du Système de recherche des personnes disparues du ministère de l'Intérieur.

Entre le 15 mars et le 30 juin 2020, alors que le Pérou était soumis à un confinement strict, 915 femmes se sont volatilisées, dont 606 mineures.

En 2019, 2.232 femmes avaient disparu, selon des chiffres fournis par les associations féministes.

C'est la première année que le bureau du

Défenseur des droits publie un tel rapport, sel on Mme Sarmiento.

"La question de la disparition de ces femmes n'est plus reliée à l'idée qu'elles disparaissent pour des raisons personnelles, mais bien en raison de violences, de la traite d'êtres humains et de féminicides", ajoutait-elle.

Le pays sud-américain de 31 millions d'habitants a enregistré 138 féminicides en 2020, 34 femmes tuées avaient fait l'objet d'un signalement pour disparition.

En 2019, 166 féminicides avaient été recensés.

INDE

13 morts et 18 blessés dans un accident de route

Au moins 13 personnes ont été tuées et 18 autres blessées, dont certaines grièvement, après la collision de plusieurs véhicules mercredi matin dans l'Etat indien du Bengale-Occidental (est), a-t-on appris de la police.

L'accident s'est produit dans la ville de Dhurguri, dans le district de Jalpaiguri, à quelque 645 km au nord de Kolkata, la capitale de l'Etat. Selon la police, le drame a été entraîné par les faibles conditions de visibilité dans la zone. "Il y a eu une collision entre les véhicules à cause de la faible visibilité dans la zone qui a abouti à un accident tuant 13 personnes et en blessant 18 autres", a indiqué un policier. "Premièrement, un véhicule a heurté un camion transportant des pierres, ensuite le chauffeur (du camion) en a perdu le contrôle et il est venu heurter deux autres véhicules". Selon la police, le camion s'étant renversé, son chargement de pierre s'est répandu sur la route et a heurté d'autres véhicules. "Au total quatre véhicules ont été impliqués", a précisé le policier.

Les blessés ont été transportés à l'hôpital, certains d'entre eux dans un état critique.

COVID 19 - ÉDUCATION Sidi Bel-Abbès : distribution de fournitures de prévention aux établissements scolaires

Une large opération de distribution de fournitures de prévention contre la Covid-19 a été lancée mardi, à travers les établissements scolaires de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, a-t-on appris du chargé d'information auprès de la direction de l'éducation.

Benhellal Ghazi a indiqué que dans le cadre de cette opération, 458 établissements scolaires dont 299 écoles primaires, 108 CEM et 51 lycées bénéficieront de moyens et de fournitures de prévention contre la pandémie de coronavirus.

Cette opération, la deuxième du genre au niveau de wilaya, est financée dans le cadre des budgets consacrés par le ministère de l'Éducation nationale afin de couvrir les besoins des établissements scolaires pour l'acquisition de fournitures de prévention contre cette pandémie, a-t-il déclaré.

Elle a été lancée au lycée "Inal Sid Ahmed" de Sidi Bel-Abbès qui a enregistré auparavant des cas de contaminations au Covid-19 à l'origine d'une suspension des cours durant dix jours sur décision de la wilaya, a-t-il fait savoir, affirmant que la situation à tra vers les établissements scolaires est maîtrisée et qu'aucune autre suspension de cours n'a été relevée.

En outre, les établissements scolaires de la wilaya de Sidi Bel-Abbès ont bénéficié d'une opération consacrée par la wilaya pour la distribution de masques de protection, de désinfectants et les efforts se poursuivent en matière de prévention contre la pandémie avec la participation de tous les acteurs dont les associations de parents d'élèves et les associations locales.

CONSTANTINE Une cinquantaine de structures de santé affectées à la vaccination contre la Covid-19

Une cinquantaine de structures de santé seront affectées dans la wilaya de Constantine à la vaccination contre la Covid-19, a indiqué mardi le directeur local de la santé et de la population (DSP), Adil Daas.

Dans une déclaration à l'APS, ce responsable a affirmé que "les catégories ciblées par la vaccination contre la Covid-19 seront prises en charge au niveau des polycliniques relevant du secteur de la santé de la wilaya de Constantine", précisant que "le personnel médical et paramédical sera, par contre, vacciné dans les hôpitaux sur leur lieu de travail".

Ce même responsable a également fait savoir qu'une équipe médicale itinérante se rendra dans les zones d'ombre de la wilaya pour vacciner les habitants de ces régions dont le nombre, selon M. Daas, est assez réduit.

Selon le DSP, le dispositif relatif à l'opération de vaccination contre la Covid-19 à Constantine a été "ficelé", ajoutant que, les services de la santé sont prêts sur le plan logistique n'attendant plus que la réception des doses de vaccin et la date officielle de lancement de la vacci nation.

S'agissant du respect de la chaîne de froid, de la conservation du vaccin et des modalités inhérentes à la vaccination, une équipe médicale sera formée par visioconférence conformément à une décision du ministère de la Santé, de la Population et de la Reforme hospitalière, a souligné la même source.

Pour rappel, les catégories concernées par le vaccin contre la Covid-19 en Algérie sont le personnel du secteur de la santé et les personnes exerçant dans des secteurs stratégiques, les personnes âgées de plus de 65 ans et les patients atteints de pathologies chroniques.

Les femmes enceintes, les personnes présentant une allergie aux composants du vaccin ainsi que les enfants ne sont toutefois pas concernés par l'opération de vaccination.

ALGÉRIE - BILAN - CORONAVIRUS 265 nouveaux cas, 194 guérisons et 6 décès ces dernières 24 heures en Algérie (Fourar)

Deux cent soixante-cinq (265) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 194 guérisons et 6 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, mercredi à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 104.606 dont 265 nouveaux cas les dernières 24 heures, soit 0,6 cas pour 100.000 habitants, celui des décès à 2849 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 71.127, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19.

En outre, 25 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de neuf cas et 18 wilayas n'ont enregistré aucun cas, alors que 5 autres ont enregistré plus de 10 cas.

Par ailleurs, 32 patients sont actuellement en soins intensifs, a également fait savoir Dr Djamel Fourar.

Le même responsable a



souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigi-

lance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant

l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

CORONAVIRUS - VACCIN Les premières doses du vaccin anglo-suédois attendues en février prochain (spécialiste)

Les premières doses du vaccin anglo-suédois, Oxford-Astra Zeneca, arriveront en Algérie en février prochain, a affirmé mercredi à Alger, le Pr Ryad Mahyaoui, membre du Comité scientifique chargé du suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, assurant que "peu de pays ont entamé la vaccination de leurs populations".

"Il existe trois (03) laboratoires positionnés pour l'Algérie, les vaccins russe, chinois et en dernier l'anglo-suédois Oxford-Astra Zeneca.

La totalité de la commande n'est pas connue, mais cela se sera au fur et mesure de l'acquisition des vaccins.

Cela étant et selon les prévisions, les premières doses du vaccin anglo-suédois devront arriver en février prochain", a déclaré Pr Mahyaoui, sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale.

S'agissant du 1er vaccin pour lequel l'Algérie a opté, le russe Sputnik V en l'occurrence, l'hôte de la radio a déclaré "espérer la réception des 500.000 premières doses commandées par l'Algérie, d'ici fin du mois en cours".

"Si cette quantité est insuffisante, dans un premier temps, le coup d'envoi de la campagne de vaccination sera un soulagement pour la population", a-t-il considéré, avant de défendre les caractéristiques de sécurité et d'effi-



cacité de ce vaccin, pour l'heure commandé par 52 pays.

Rappelant que "le reste des doses de ce vaccin arrivera progressivement", le spécialiste a tenu à souligner qu'"aucun laboratoire ne peut assurer, à lui seul, la vaccination de toute une population", soutenant également que "peu de pays ont, à ce jour, entamé la vaccination de leurs populations".

Tout en rappelant que l'objectif des autorités est d'"assurer une couverture vaccinale de 70 % de la population algérienne pour garantir l'immunité collective", le spécialiste a précisé que l'Algérie aura, par conséquent, besoin "de 40 millions de doses, sachant que chaque personne sera vaccinée à raison de deux doses, totalement différentes mais dont le vaccin est obligatoirement issu du même

laboratoire". Et de rappeler la réception supplémentaire, ultérieurement, d'une quantité de 8 millions de doses via le dispositif Covax, mis en place par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et prévoyant une vaccination équitable à hauteur de 20 % des populations respectives des 190 pays y figurant.

Abordant les aspects logistique et organisationnel de la campagne de vaccination, Pr Mahyaoui a assuré que le pays "est en avance sur plusieurs paramètres et qu'il met à jour ses informations en fonction des expériences menées par d'autres pays et des contraintes auxquelles ils sont confrontés lors de leurs campagnes de vaccination".

Tout en rappelant que cette opération "durera au minimum une année", il s'est félicité de l'entame,

durant la semaine en cours, de la formation des formateurs, insistant sur l'importance de la ressource humaine pour réussir la future campagne de vaccination pour laquelle, a-t-il indiqué, il sera "prévu une plateforme numérique pour la prise de rendez-vous".

Outre "les moyens de conservation et d'acheminement déjà assurés", le spécialiste a rappelé que "tous les secteurs impliqués ont contribué, chacun le concernant, pour le succès de la vaccination", réitérant le dégage- ment d'une enveloppe maximale de 20 milliards de DA pour cette dernière.

Par ailleurs, l'intervenant a insisté sur le fait que "l'on ne pourra pas arrêter la pandémie uniquement avec le vaccin", recommandant "le maintien du respect des gestes-barrières et autres mesures préventives", dans la mesure où, met-il en garde, "la menace est bien réelle avec le nouveau variant du virus et qu'il faudra apprendre avec celui-ci".

Interrogé, enfin, sur le partage annoncé du vaccin prochainement acquis par l'Algérie avec la Tunisie, le membre du Comité ad hoc a estimé que cette décision relevait de l'action "diplomatique", avant de souligner "la générosité dont fait preuve notre pays à l'égard de ses voisins frères".

P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

BILAN DANS LE MONDE
Au moins 2.058.226 morts

La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 2.058.226 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre 2019, selon un bilan établi à partir de sources officielles mercredi à 11H00 GMT.

Plus de 96.144.670 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie.

Sur la journée de mardi, 16.132 nouveaux décès et 635.378 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont les Etats-Unis avec 2.482 nouveaux morts, le Royaume-Uni (1.610) et le Mexique (1.584).

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 401.777 décès pour 24.254.284 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins.

Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 211.491 morts et 8.573.864 cas, l'Inde avec



152.718 morts (10.595.660 cas), le Mexique avec 142.832 morts (1.668.396 cas), et le Royaume-Uni avec 91.470 morts (3.466.849 cas). Parmi les pays les plus durement touchés, la Belgique est celui qui déplore le plus grand

nombre de morts par rapport à sa population, avec 177 décès pour 100.000 habitants, suivie par la Slovaquie (155), Gibraltar (140), la République tchèque (138), l'Italie (138). L'Europe totalisait mercredi à 11H00 GMT 673.461

décès pour 31.075.580 cas, l'Amérique latine et les Caraïbes 556.362 décès (17.570.526 cas), les Etats-Unis et le Canada 420.008 décès (24.972.772 cas), l'Asie 232.321 décès (14.727.049 cas), le Moyen-Orient 94.297 décès (4.457.288 cas), l'Afrique 80.832 décès (3.309.904 cas), et l'Océanie 945 décès (31.560 cas).

Depuis le début de la pandémie, le nombre de tests réalisés a fortement augmenté et les techniques de dépistage et de traçage se sont améliorées, entraînant une hausse des contaminations déclarées.

Ce bilan a été réalisé à partir de données collectées par des médias, auprès des autorités nationales compétentes et des informations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

ETATS-UNIS

La barre des 400.000 morts dépassée

Plus de 400.000 personnes sont décédées du Covid-19 aux Etats-Unis, selon le bilan de référence de l'université Johns Hopkins mardi, à la veille de l'investiture de Joe Biden, qui a fait de la lutte contre

la pandémie l'une de ses priorités de début de mandat. Le seuil des 300.000 décès avait été dépassé il y a environ un mois seulement, mi-décembre. Les Etats-Unis sont, selon les bilans officiels,

de loin la nation la plus endeuillée en valeur absolue, mais certains autres pays enregistrent plus de morts proportionnellement à leur population, comme l'Italie, le Royaume-Uni ou la Belgique.

CHINE

Premiers cas liés au variant anglais découverts à Pékin

Le foyer de contagion au Covid-19 découvert en banlieue sud de Pékin comprend deux cas du nouveau variant d'origine britannique, beaucoup plus contagieux, ont annoncé mercredi les autorités sanitaires locales.

Ces cas découverts dans l'arrondissement de Daxing sont les premiers signalés dans la capitale, qui compte 21 millions d'habitants.

La Chine avait déjà fait état de ce variant anglais fin décembre chez une étudiante arrivée à Shanghai (est) en provenance du Royaume-Uni.

Le variant anglais du coronavirus continue d'essaimer dans le monde, atteignant au moins 60 pays et territoires, dont la Chine. Le variant britannique, beaucoup plus contagieux que ne l'était le virus SARS-CoV-2 originellement, et qui inquiète nombre d'Etats, n'était présent que dans 50 pays au 12 janvier.

Il est désormais identifié dans 60 pays et territoires, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Pékin a par ailleurs annoncé mercredi le confinement strict de cinq résidences

de Daxing, une banlieue du sud de la capitale, après la découverte de nouveaux cas locaux. Ce confinement concerne quelques dizaines de milliers de personnes, soit une petite fraction des 21 millions d'habitants de la capitale, où la situation épidémiologique reste largement sous contrôle. Plusieurs centaines de malades ont été identifiés ces dernières semaines dans le nord et le nord-est du pays, où des millions de personnes ont été confinées ou doivent restreindre leurs mouvements.

Le variant sud-africain du

coronavirus se diffuse lui plus lentement et est présent dans 23 pays et territoires, soit 3 de plus qu'au 12 janvier, précise l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans sa revue épidémiologique hebdomadaire.

L'OMS a aussi indiqué suivre la diffusion de deux autres variants apparus au Brésil, le P1, apparu dans l'Etat de l'Amazonas et détecté aussi au Japon sur 4 personnes venues du Brésil et un autre variant.

La pandémie a fait au moins 2.041.289 morts dans le monde depuis son apparition en Chine fin décembre 2019.

PANAMA

Réception des premières doses du vaccin Pfizer/BioNTech

Le Panama a reçu mercredi les premières doses du vaccin Pfizer/BioNTech contre le Covid-19, un lot beaucoup moins important qu'attendu qui soulagera toutefois le pays d'Amérique centrale frappé du plus grand nombre de contaminations en Amérique centrale, rapportent les médias.

La cargaison de vaccins, dont l'arrivée a été couverte par les médias nationaux comme celle d'une personnalité, a été accueillie à l'aéroport par le président du Panama, Laurentino Cortizo, accompagné de plusieurs ministres, selon les médias.

"C'est un jour très spécial pour le Panama", a déclaré M.

Cortizo se disant plein d'"espérance" mais implorant ses compatriotes: "s'il vous plaît ne baissez pas la garde".

Le Panama, qui devient ainsi le deuxième d'Amérique centrale à recevoir le vaccin après le Costa Rica, avait été notifié lundi, à l'instar d'autres pays, d'un retard des livraisons par le laboratoire américain Pfizer prévenant que cette première cargaison ne comprendrait que 12.840 doses et non les 40.000 prévues initialement. Le pays attend l'arrivée échelonnée de trois millions de doses du vaccin Pfizer/BioNTech, dont 450.000 au premier trimestre, aux termes d'un contrat de 36 millions de dollars. Au total, il compte sur 5,5 millions de doses de vaccins fournis par trois laboratoires pour 55 millions de dollars. Les premières doses de vaccin vont être distribuées "dans les prochaines heures", a déclaré le ministre de la Santé Luis Francisco Suarez.

Les autorités prévoient de débiter la campagne de vaccination auprès des personnels de santé et des personnes âgées de plus de 60 ans. Avec 4,2 millions d'habitants, le Panama dénombre plus de 300.000 cas depuis le début de la pandémie et 4.864 décès.

En outre, 50.000 personnes se trouvent en quarantaine à domicile et environ 2.600 sont hospitalisées.

Le ministère de la Santé a annoncé la semaine dernière envisager de louer des conteneurs réfrigérés pour conserver les cadavres des victimes du coronavirus en raison de la saturation des morgues des hôpitaux dans les zones les plus touchées par la pandémie, dont la capitale. Confrontées à une accélération exponentielle de la circulation du virus et à une hausse des décès, les autorités ont décrété le 4 janvier un confinement total de la population de la capitale et de la province de Panama Oeste.

Il a fallu également mettre sur pied des installations provisoires, dont des hôpitaux de campagne, pour accueillir les malades, tandis que des médecins étrangers ont été appelés à la rescousse.

ITALIE

Retards des vaccins anti-Covid: action en justice contre Pfizer

L'Italie compte prendre "dans les prochains jours" des actions légales contre le laboratoire Pfizer en raison des retards de livraisons de ses vaccins anti-Covid, a annoncé mardi soir le patron de la cellule de crise italienne pour la pandémie, Domenico Arcuri. "La protection de la santé des citoyens italiens n'est pas négociable", a-t-il prévenu dans un communiqué.

"La campagne de vaccination ne peut pas être ralentie, encore moins pour l'administration des deuxièmes doses à de nombreux Italiens qui ont déjà reçu la première", a-t-il ajouté.

Vendredi, Pfizer et son associé BioNTech avaient annoncé de façon inopinée ne pas être en mesure de fournir la quantité de doses à laquelle ils s'étaient engagés, déclenchant le courroux des pays européens, déjà critiqués pour la lenteur de la campagne de vaccination.

Ils avaient ensuite assuré le lendemain avoir mis en place un "plan" pour limiter à une semaine les retards de livraison de leur vaccin, alors que l'Europe craignait de voir faiblir les

livraisons de doses pendant "trois à quatre semaines". Selon M. Arcuri, Rome a été informé par Pfizer que les retards de livraisons allaient se prolonger.

L'Italie, qui a vu ses livraisons de flacons de vaccin se réduire de 29% cette semaine, s'inquiète notamment de l'administration de la deuxième dose du vaccin au personnel sanitaire, sa première cible, alors que le pays vient de vacciner environ 1,2 million de personnes.

Pfizer a informé l'Italie que "non seulement les doses qui n'ont pas été livrées cette semaine, unilatéralement et sans préavis, ne seront pas la semaine prochaine, mais en plus il y aura une nouvelle légère réduction des livraisons", a assuré M. Arcuri.

Vendredi, le commissaire du gouvernement italien pour le coronavirus avait indiqué avoir "envoyé une réponse officielle à Pfizer Italie, dans laquelle il exprime sa déception" et "demande le rétablissement immédiat des quantités à distribuer".

TURQUIE
Un million de personnes vaccinées en moins d'une semaine

Les autorités turques ont vacciné plus d'un million de personnes contre le nouveau coronavirus en moins d'une semaine, a déclaré mercredi le ministère de la Santé.

Selon la même source, un peu plus d'un million de Turcs, en grande majorité des personnels de santé, avaient reçu une première dose du vaccin chinois CoronaVac depuis le début de la campagne jeudi.

Mardi, le ministre de la Santé Fahrettin Koca s'était félicité de la progression de la campagne de vaccination, "l'une des plus rapides au monde", mettant en avant l'expérience de la Turquie dans les inoculations de masse et les investissements réalisés ces dernières années

dans les hôpitaux. Durement frappée par la pandémie, la Turquie espère atteindre une immunité collective le plus rapidement possible afin de revenir à une activité économique normale.

Mardi, les personnes âgées de plus de 80 ans ont commencé à recevoir leurs injections.

Les personnes vaccinées doivent normalement recevoir une deuxième dose quatre semaines après la première.

La semaine dernière, le président Recep Tayyip Erdogan s'était fait vacciner pour donner l'exemple et vaincre les éventuelles réticences.

La Turquie a enregistré 2,4 millions de cas de Covid-19, dont plus de 23.000 mortels.

GINGIVITE

3 MÉTHODES DOUCES POUR LA SOIGNER

Douloureuses, gonflées, vos gencives ont tendance à saigner... Inutile de laisser traîner : la gingivite est facile à soigner par les méthodes douces. A vous de choisir celle que vous préférez.

GINGIVITE : À PRENDRE AU SÉRIEUX

Le gingivite a beau être fréquente, elle est à prendre au sérieux ! Due à la multiplication des bactéries sur la plaque dentaire, cette inflammation des gencives peut entraîner un déchaussement des dents lorsqu'on la néglige. "En cas de saignement fréquent, des bains de bouche réguliers à base de chlorhexidine apaisent et désinfectent" explique le Dr Bernard Guillaume, chirurgien maxillo-facial à Paris. Si la douleur persiste, n'hésitez pas à consulter votre dentiste, qui pourra effectuer un détartrage.

GINGIVITE : PEUT-ON LA PRÉVENIR ?

La meilleure des préventions contre la gingivite : vous brosser régulièrement les dents avec une brosse souple (voire une brosse chirurgicale si vos gencives sont très sensibles). Et utiliser du fil dentaire pour déloger les débris alimentaires.

Enfin, évitez les aliments acides (citron, pamplemousse) et les aliments allergisants (tomate, fraise, arachide) qui favorisent la gingivite. Pour un nettoyage plus profond de vos dents, n'hésitez pas, non plus, à utiliser les brosses inter-dentaires.

GINGIVITE : CALMEZ L'INFLAMMATION AVEC L'HOMÉOPATHIE

Les remèdes homéopathiques à privilégier en cas de gingivite :

Si elle s'accompagne d'une salivation importante et de mauvaise haleine : Mercurius solubilis 9CH

En cas de gingivite congestive (oedèmes) : Phosphorus 9 CH

S'il existe en plus des caries : Kreosotum 5 CH

Dans les trois cas : 3 granules par jour, jusqu'à ce que la gencive retrouve son aspect



habituel.

A noter : contre la douleur, vous pouvez des bains de bouche de teinture mère de calendula. Diluez 30 gouttes dans un demi-verre d'eau tiède, deux fois par jour jusqu'à ce que l'inflammation disparaisse.

GINGIVITE : APAISEZ AVEC LA PHYTOTHÉRAPIE

L'huile essentielle de giroflier est anti-inflammatoire et antiseptique. Versez une goutte de cette huile à base de clou de giroflier

sur un bâtonnet enrobé de coton et appliquez-la sur la gencive, trois fois par jour. L'huile essentielle de camomille romaine est apaisante et cicatrisante. Mélangez 3 à 5 gouttes avec 15 ml de miel. Utilisez en bain de bouche.

GINGIVITE : LES REMÈDES DE GRAND-MÈRE

Si vos gencives sont gonflées et douloureuses : sucez un clou de girofle ou massez les gencives avec un gel gingival à la sauge.

Rincez régulièrement votre bouche pendant 30 secondes avec de l'eau salée (une cuillerée à café de sel diluée dans un verre d'eau chaude). Ou mâchez une feuille fraîche de mauve, aux vertus adoucissantes (en vente dans les herboristeries).

Entre deux détartrages : faites des bains de bouche avec de l'eau oxygénée diluée ou de l'eau additionnée de bicarbonate de sodium. Mâchez des gommages à la propolis (antibactérienne et rafraîchissante) ou utilisez un spray de bouche à base de propolis.

FAIRE DU SPORT RÉDUIT LE RISQUE DE GINGIVITE

Faire du sport régulièrement n'est pas seulement bon pour votre cœur, c'est aussi un excellent moyen de ne pas souffrir des gencives. Des chercheurs allemands ont découvert que les hommes sédentaires souffrent beaucoup plus de gingivite que les sportifs.

S'il fallait une raison de plus pour vous donner envie de vous remettre au sport, la voici : des chercheurs allemands de l'Université de Hanovre ont découvert que faire du sport régulièrement n'est pas seulement bon pour réduire le risque de maladie cardio-vasculaire mais que c'est aussi bon pour vos dents ! Et plus précisément pour vos gencives. Pour cette étude, les chercheurs allemands ont suivi 72 hommes d'âge moyen (entre 45 et 65 ans) et ayant une activité professionnelle qui les oblige à rester assis la quasi-totalité de la



journée. L'état de leurs gencives a été évalué et ils se sont aperçus que les hommes qui pratiquent une activité physique régulière avaient 40% de risques en moins de souffrir des gencives que ceux qui sont 100% sédentaires.

« Faire du sport fait partie d'une hygiène de vie globale. Les hommes les plus sédentaires sont aussi des hommes qui vont avoir tendance à grignoter plus souvent et à consommer plus de boissons sucrées, ce qui a un effet évident sur leur santé bucco-dentaire » soulignent les chercheurs.

Avoir des gencives en bonne santé est important pour la santé des dents. En les déchaussant petit à petit et en entraînant une perte de soutien osseux, les troubles des gencives peuvent même entraîner la chute des dents chez les adultes.

Un saignement des gencives n'est jamais

anodin. Si vous avez l'habitude de saigner lorsque vous vous brossez les dents, si vous avez mal aux gencives ou qu'elles sont rouges et gonflées, il est donc important de consulter rapidement votre dentiste afin d'établir un diagnostic et d'effectuer les éventuels traitements nécessaires.

Brossez-vous les dents après chaque repas pour éliminer la plaque dentaire et éviter l'inflammation des gencives (au minimum 2 fois par jour).

- Optez pour une brosse à dents souple (pour mieux glisser entre les dents) et à petite tête. Changez-la régulièrement et n'attendez pas qu'elle soit abîmée.

- Choisissez un dentifrice antibactérien adapté aux gencives sensibles. Le bain de bouche peut être utile en phase aigüe. Mais au-delà de quelques semaines, il risque de déstabiliser la flore buccale.

COMMENT PRENDRE SOIN DE SES GENCIVES

En plus de soutenir nos dents et de protéger les os de notre mâchoire, les gencives embellissent notre sourire... à condition d'être saines! Nos conseils pour les conserver en bonne santé.

JE LES ENTRETIENS

Outre se brosser les dents correctement (toujours de la gencive vers la dent) deux fois par jour au minimum et peaufiner le nettoyage avec du fil ou des brossettes interdentaires, on ne déroge pas au détartrage effectué par un spécialiste (la Sécurité sociale en rembourse deux par an). Les brosses à dents électriques seraient plus efficaces pour éliminer la plaque dentaire et prévenir les gingivites. Elles proposent généralement plusieurs modes de brossage ce qui permet de nettoyer tout en douceur les gencives, même les plus sensibles.

J'ÉVITE CE QUI PEUT LES IRRITER

On limite le sucre, dont la dégradation crée une acidité qui entretient la plaque dentaire et favorise l'inflammation des gencives. On fuit le tabac, deuxième facteur de risque de développement de maladies parodontales ou gingivales. Si on ne parvient pas à arrêter de fumer, on est encore plus vigilant sur l'hygiène buccale et le détartrage régulier. Idem pour l'alcool qui, comme la cigarette, modifie l'équilibre de la flore buccale et assèche la bouche, accentuant la formation de plaque dentaire et, par conséquent, l'inflammation des gencives.

En cas de saignement, de gonflement ou de changement de couleur des gencives, on file chez le dentiste.



J'ADOpte LES BONS RÉFLEXES APRÈS LES REPAS

Lorsqu'on ne peut pas se brosser les dents après un repas (déjeuner au restaurant, dîner chez des amis...), on se rince la bouche avec de l'eau. On peut également mâcher un chewing-gum sans sucre, la mastication aidant à sécréter de la salive (qui neutralise l'acidité buccale) et à renforcer les gencives. Autre geste à pratiquer facilement à tout moment: se masser

les gencives avec la langue, en la passant devant et derrière les dents, sur les gencives et même sur le palais, pendant environ 1 minute.

JE LES CHOUCROUTE

Pourquoi ne pas essayer le bain de bouche quotidien à l'huile de sésame ? Issue de la médecine ayurvédique traditionnelle, cette technique assainit la bouche tout en renforçant les dents et les gencives. Elle aiderait

même à blanchir les dents! Le matin, avant le brossage, on se gargarise la bouche avec une cuillerée à soupe (ou à café les premiers temps) d'huile de sésame bio et on la fait circuler entre les dents pen-dant 10 à 15 minutes (on peut commencer par 5 minutes et augmenter au fur et à mesure). Ensuite, on rince l'huile (qui a alors, normalement, une texture un peu laiteuse) avant de se rincer la bouche.

GINGIVITE : COMMENT ÉVITER QU'ELLE REVIENTE

Un détartrage régulier est le meilleur moyen de soigner une gingivite chronique. Mais certains remèdes naturels permettent de réduire l'inflammation des gencives.

Les gencives sont souvent le siège d'inflammations accompagnées de saignements : on appelle cela une gingivite. Mal soignée, elle peut évoluer vers une parodontite, c'est pourquoi il est important de se rendre chez le dentiste au moins tous les six mois pour un détartrage. Mais pour éviter que votre gingivite ne devienne chronique, il est possible de renforcer les défenses de vos gencives.

- Mangez au moins un légume cru par jour. Le fait de mastiquer les fibres qu'il contient a un grand pouvoir de nettoyage des dents (et vous en profitez pour faire le plein d'antioxydants).
- Deux fois par semaine, brossez-vous les dents avec du jus de citron.

EN CAS DE CRISE DE GINGIVITE

- La vitamine E (prise sous forme de germe de blé) et la vitamine C (prise sous forme d'acrola) permettent de lutter contre la surinfection.

- Les tisanes de sauge sont un excellent désinfectant : faites infuser 20 g de feuilles et fleurs de sauge dans un litre d'eau. A boire au cours de la journée.

- Avant le brossage des dents, rincez-vous la



bouche avec une gorgée d'eau oxygénée à cinq volumes. Crachez, brossez-vous les dents et rincez abondamment. Le bain de bouche peut être utile en phase aigüe, mais au-delà de quelques semaines, il risque de déstabiliser la

flore buccale.
- En homéopathie, deux remèdes permettent de restaurer les gencives : Mercurius solubilis 7CH et Phosphorus gCH. 1 granule de chaque 6 fois par jour jusqu'à amélioration puis 3 fois par jour.

Un saignement des gencives est peut-être le signe d'une gingivite

Une nouvelle enquête révèle que les Français ne prennent pas forcément soin de leur gencive et notamment en cas de saignement. C'est un problème qu'il ne faut pourtant pas négliger.

Avoir des gencives qui saignent n'est pas un signe à prendre à la légère, rappelle

l'Union française pour la santé bucco-dentaire (UFSBD). Suite à une enquête menée auprès de 32 421

Français, l'UFSBD tient à sensibiliser sur les maladies parodontales, des maladies d'origine infectieuses pouvant détruire les tissus de soutien des dents (gencive et os). En effet, l'enquête révèle que les risques de ces maladies sont encore trop sous-estimés par la population.

76% DES FRANÇAIS ONT LES GENCIVES QUI SAIGNENT

Chez les interrogés, le saignement des gencives n'est pas perçu comme un signal d'alerte puisque 64% déclarent que leurs gencives sont en bonne santé alors que 76% ont les gencives qui saignent. Les symptômes les plus fréquents sont le brossage. Or, ces saignements peuvent être le signe d'une gingivite, une inflammation des gencives. Autre symptôme : la mauvaise haleine. 29% déclarent souffrir d'une mauvaise haleine, deuxième signal d'alerte d'une maladie parodontale alors que 52% d'entre eux déclarent avoir les gencives en bonne santé.

Seulement 9% des Français vont chez le dentiste lorsqu'ils ont les gencives gonflées, douloureuses et qui saignent ; 22% ne font strictement rien et particulièrement les moins de 30 ans ; les autres préfèrent s'automédiquer. Ils changent de dentiste pour un « spécial gencives », passent à une brosse à dents à poils souples, ou utilisent un bain de bouche pendant plusieurs jours.

GINGIVITE ET PARODONTITE

Suite à ces résultats, l'UFSBD souhaite attirer l'attention du public sur les deux types de maladies parodontales qui existent : la gingivite et la parodontite. La gingivite peut être guérie rapidement grâce à une hygiène stricte (brossage deux fois par jour) et un détartrage. La parodontite survient lorsque l'inflammation s'étend jusqu'à l'os et forme des poches infectieuses entre la gencive et la dent. En l'absence de traitement, cette maladie peut entraîner la perte des dents et n'est donc pas à prendre à la légère.

LIBYE

L'adoption du mécanisme de sélection d'une autorité unifiée largement saluée

L'adoption, mardi, du mécanisme de sélection d'une autorité unifiée en Libye par les membres du Forum de dialogue politique libyen (FDPL) a été saluée par la représentante spéciale par intérim du SG de l'ONU, Stéphanie Williams et l'Union européenne, la qualifiant d'étape importante dans le processus de dialogue devant aboutir à des élections en décembre 2021.

Les membres du (FDPL) ont adopté, mardi, au terme d'un vote qui s'est déroulé sur deux jours le mécanisme de sélection d'une autorité unifiée à 73 %, un taux largement supérieur à celui arrêté préalablement par la Mission d'appui des Nations-Unies en Libye (Manul), à savoir 63 %.

La représentante spéciale par intérim du SG de l'ONU en Libye, Stéphanie Williams, s'est dite très contente de voir ce mécanisme adopté.

"Les Libyens ont désormais une réelle opportunité de (...) choisir un gouvernement provisoire pour réunifier leurs institutions grâce aux élections nationales démocratiques tant attendues", a déclaré Mme Williams, soulignant que "la Manul est en train de finaliser la procédure et les formulaires de nomination ainsi que le calendrier du processus de vote".

De son côté, l'Union européenne (UE) a salué, dans un communiqué rendu public mardi, l'adoption dudit mécanisme, en la qualifiant "d'une importante décision qui ouvrira la voie à ce que méritent les Libyens, à savoir un gouvernement de transition qui oeuvrera à l'organisation des élections".

L'UE a réitéré "aussi son soutien et sa disponibilité auprès des Libyens dans les prochaines étapes du processus de dialogue", note le communiqué.

La France s'est "félicitée" de l'adoption de ce mécanisme et a renouvelé son "soutien à la formation d'un exécutif de transition", en adressant ses "vœux de pleine réussite" au nouvel envoyé spécial de l'ONU pour la Libye, Jan Kubis en remplacement de Ghassan Salamé ayant démissionné au mois de mars 2020.

Pour sa part, l'Italie a salué vivement l'adoption du mécanisme de sélection d'une autorité unifiée, indiquant "que c'est ce mécanisme qui guidera les Libyens aux élections en décembre prochain".

"Ce mécanisme est aussi un progrès très important dans le processus de dialogue libyen", a souligné le ministre italien des Affaires étrangères dans un communiqué rendu public.

Le Haut Conseil d'Etat libyen a salué, de son côté, l'adoption du mécanisme de sélection d'une autorité unifiée, relevant notamment l'esprit de responsabilité dont ont fait preuve les membres du FDPL. Dans un communiqué rendu public, mardi, le Haut Conseil d'Etat libyen a appelé les membres du FDPL à "fournir davantage d'efforts en vue des prochains défis".

Le processus de dialogue politique en Libye a connu au cours des ces derniers jours des développements décisifs.

Outre l'adoption du mécanisme de sélection d'une unité unifiée, le processus a été renforcé à la faveur de la nomination d'un nouvel émissaire onusien, Jan Kubis et la tenue de plusieurs réunions dont la réunion sur l'unification du budget général de l'Etat libyen, qui ne s'est pas tenue depuis six ans.

APS

SAHARA OCCIDENTAL 510 opérations militaires contre l'armée d'occupation marocaine en 67 jours de lutte armée

Le Secrétaire général du ministère de la sécurité et de la documentation sahraoui, Sidi Oukal a fait état, mardi, de l'exécution de 510 opérations militaires contre l'armée marocaine en 67 jours de combat depuis la reprise de la lutte armée, en réponse à la violation marocaine de l'accord de cessez-le-feu, le 13 novembre de l'année dernière.

"L'Armée sahraouie a mené 510 opérations de combat entre attaques et bombardements contre l'armée marocaine, avec une moyenne de 8 opérations par jour", a déclaré M.

Oukal lors d'une conférence de presse tenue, aujourd'hui, au siège de la présidence de la République sahraouie, consacrée à l'examen des derniers développements de la cause sahraouie politiquement et militairement après la reprise de la lutte armée, dans la quelle ont pris part l'ambassadeur sahraoui chargé de l'Europe et de l'Union européenne, Oubi Bouchraya El Bachir et le représentant du front Polisario auprès des Nations unies, Sidi Mohamed Amar. A une ques-

tion sur les pertes enregistrées dans les rangs de l'occupant marocain, le responsable sahraoui a relevé l'existence de pertes considérables dans ses rangs, voire humaines et des dégâts matériels dans les bases militaires marocaines". Concernant l'usage d'avions par l'occupant marocain contre l'armée sahraouie, M. Sidi Oukal a affirmé que "le régime marocain utilise toutes les armes et les matériels en dépit de sa discrétion à l'égard de la guerre", ajoutant que "la région est entrée dans une guerre intensifiée qui va s'accroître à l'avenir".

Le SG du ministère de la sécurité et de la documentation sahraoui a expliqué la raison de la discrétion du Ma-



roc à l'égard des batailles en cours sur le terrain par le fait que la reconnaissance de l'existence d'une guerre si-

gnifie la reconnaissance de l'autre partie et les implications juridiques et économiques qui en résultent".

TUNISIE

Nouveaux heurts sporadiques, manifestations contre les arrestations

Quelques heurts ont à nouveau émaillé la nuit dans certains quartiers de Tunis et dans d'autres villes du pays, et des appels à manifester contre les arrestations massives ont été lancés après plusieurs jours de troubles nocturnes et de manifestations contre le gouvernement.

Ces protestations, entamées le 15 janvier au soir, au lendemain du dixième anniversaire de la révolution et à une période de l'année régulièrement marquée par des mobilisations sociales, interviennent alors que la pandémie de coronavirus a plongé de nombreuses familles dans le désarroi.

Après plusieurs nuits de heurts entre la police et des jeunes protestataires dans des zones marginalisées à travers le pays, le Premier ministre tunisien Hichem Mechichi a assuré mardi soir comprendre la colère "légitime", tout

en prônant la fermeté face aux violences.

Quelques incidents, moins violents que les jours précédents, ont eu lieu à Gafsa, Sidi Bouzid (centre) ou encore en banlieue de Tunis, ont rapporté des médias.

Des heurts ont également eu lieu à Kasserine, à Kairouan (centre-ouest) et au Kef (nord), selon la Garde nationale (gendarmérie).

Dans la nuit de mardi à mercredi, 41 personnes ont été arrêtées, a indiqué le porte-parole de la Garde nationale, Houssemeddine Jebabli. Depuis le 16 janvier, 21 membres des forces de l'ordre ont été blessés, a-t-il ajouté. Le nombre de protestataires blessés n'est pas connu.

Lundi matin, le ministère de l'Intérieur avait annoncé plus de 600 interpellations. Une poignée de manifestants se sont rassemblés mercredi matin devant le tribunal de Tunis pour réclamer

la libération de jeunes interpellés ces derniers jours, dont beaucoup sont mineurs. Il réclame également la libération d'un militant arrêté pour avoir tenté de manifester en dépit d'un confinement sanitaire le 14 janvier, jour du dixième anniversaire de la fuite de l'ancien président Zine El Abidine Ben Ali, sur l'avenue Bourguiba, lieu symbolique de la révolution.

Une autre manifestation pour la libération des protestataires est organisée dans l'après-midi à Tunis, en dépit de l'interdiction de rassemblements créée pour limiter la propagation du nouveau coronavirus. Lors d'un débat mercredi à l'Assemblée nationale sur la situation sociale du pays, plusieurs députés ont appelé le gouvernement à écouter les revendications des jeunes, et à ne pas les diaboliser, en se limitant à une gestion sécuritaire de la crise.

MALI

Interdiction d'une manifestation contre la présence des forces françaises pour raisons sanitaires

Les autorités maliennes ont interdit une manifestation initialement prévue mercredi à Bamako contre la présence des forces françaises dans le pays et ce pour des raisons liées à l'épidémie de Covid-19, ont rapporté des médias locaux.

La manifestation, au monument de l'Indépendance, lieu traditionnel de rassemblement dans le centre de la capitale, "n'est pas autorisée à cause des mesures (de lutte contre le) Covid-19", a déclaré Daniel Dembélé, directeur de cabinet du gouverneur de Bamako.

Les dirigeants du collectif formé d'organisations de la société civile, de partis politiques et d'activistes qui avait appelé à manifester se sont

réunis mercredi matin pour "définir leur stratégie".

Selon des médias maliens, plusieurs membres du Conseil national de la Transition (CNT) figurent parmi les organisateurs de ce rassemblement prévu devant le Monument de l'Indépendance dans la capitale malienne.

Le CNT a été mis en place quelques mois après les événements ayant conduit à la démission du président Ibrahim Boubacar Keita, le 18 août 2020, dans le but de remettre le pouvoir graduellement à un gouvernement civil.

Parmi les mouvements citoyens qui appellent au départ des troupes françaises figure "Yèrèwolo debout sur les remparts" avec, à sa tête,

Adama Ben Diarra, membre du CNT. Adama Ben Diarra, l'un des initiateurs du rassemblement annoncé pour mercredi, a accusé l'armée française de faire de "la promenade et du tourisme sur le territoire malien", déplorant que les principaux objectifs de la venue de l'armée française au Mali, à savoir la lutte contre le terrorisme "n'ont jamais été atteints".

Le rassemblement prévu mercredi à Bamako a été décidé après la multiplication des bavures des troupes françaises sur le territoire malien, la plus spectaculaire d'entre elles ayant eu lieu le 3 janvier courant lorsque des hélicoptères de l'armée française ont effectué des frappes aériennes ciblant le village de

Bounti, au centre du Mali où 20 civils ont été tués. Les victimes des tirs français célébraient un mariage, selon l'association malienne peuple Tabital Pulaaku. Cet épisode a exacerbé le sentiment anti-français au Mali et au Sahel de manière générale, ainsi que la colère de la population qui, à travers des associations telles que la Fédération internationale pour les droits humains (FIDH) et l'Association malienne des droits de l'Homme (AMDH), exige l'ouverture d'une enquête indépendante. En tout, 5100 soldats français sont déployés au Mali dans le cadre de l'opération "Barkhane" qui vise à neutraliser les groupes terroristes dans ce pays et dans la région du Sahel.

YÉMEN

Manifestation contre le classement des Houthis comme "terroristes" par Trump

Des centaines de partisans d'éléments du mouvement "Ansarallah" (Houthis) ont manifesté mercredi dans la capitale du Yémen, Sanaa, pour protester contre le classement de ce groupe comme "terroriste" par l'administration américaine sortante de Donald Trump, au lendemain de l'entrée en vigueur de cette décision.

La manifestation intervient le jour de l'inauguration du nouveau président des Etats-Unis Joe Biden.

Son futur secrétaire d'Etat, Antony Blinken, a promis mardi de "réexaminer immédiatement" cette décision, en raison notamment des craintes d'aggravation de la crise humanitaire dans ce pays pauvre et en guerre depuis six ans.

L'arrivée à la Maison Blanche de Joe Biden pourrait néanmoins renverser la situation, son futur secrétaire d'Etat ayant promis devant le Sénat de "réexaminer" cette décision afin de ne "pas entraver l'acheminement de l'aide humanitaire". Le conflit au Yémen oppose depuis six ans les



Houthis aux forces loyales au gouvernement, appuyées depuis 2015 par une coalition militaire dirigée par

l'Arabie saoudite. Il a provoqué, selon l'ONU, la pire crise humanitaire en cours dans le monde, faisant

des dizaines de milliers de morts, des millions de déplacés et une population au bord de la famine.

ETATS UNIS

Biden prend dès mercredi 17 actions présidentielles

Joe Biden prendra dès son entrée à la Maison Blanche mercredi 17 actions présidentielles pour revenir sur les mesures phares de Donald Trump, en engageant notamment le retour des Etats-Unis dans l'accord de Paris sur le climat et au sein de l'Organisation mondiale de la Santé, selon ses conseillers.

L'immunologue Anthony Fauci interviendra au nom des Etats-Unis à une réunion du conseil exécutif de l'OMS dès jeudi, a déclaré Jeff Zients, qui coordonne la réponse de la nouvelle administration à la pandémie de Covid-19, lors d'un point-presse.

Pour limiter la propagation du virus, qui a fait 400.000 morts dans le pays, le président signera également un décret pour rendre obligatoire le port du masque dans les bâtiments fédéraux, ou pour les agents fédéraux.

Afin d'atténuer son impact sur les personnes ayant perdu leurs revenus, il étendra également le moratoire sur les expulsions de logement et la pause dans le remboursement de prêts étudiants fédéraux, a-t-il ajouté.

Le démocrate, qui a fait de la lutte contre le réchauffement climatique une autre priorité de son mandat, adressera dès mercredi un courrier à l'ONU afin que les Etats-Unis puis-

sent rejoindre l'accord de Paris d'ici un mois, a ajouté Gina McCarthy, responsable de ce dossier au sein de la nouvelle équipe présidentielle.

Il reviendra aussi sur une série de mesures de dérégulation prises par l'administration sortante en matière de normes environnementales, et révoquera l'autorisation donnée par Donald Trump au projet controversé d'oléoduc Keystone XL, entre les Etats-Unis et le Canada.

En matière de politique migratoire, il prendra aussi le contre-pied de Donald Trump qui avait fait de la lutte contre l'immigration illégale un marqueur de sa présidence.

Joe Biden annulera ainsi un décret migratoire controversé adopté par son prédécesseur pour interdire aux ressortissants de pays en majorité musulmans d'entrer aux Etats-Unis.

Cette mesure était "enracinée dans la xénophobie et l'animosité religieuse", a justifié Jake Sullivan, le futur conseiller à la Sécurité nationale de la Maison Blanche.

Le démocrate signera par ailleurs une "proclamation" pour suspendre les travaux de construction d'un mur à la frontière avec le Mexique et son financement grâce au budget du Pentagone, qui ont suscité d'âpres batailles

politiques et judiciaires ces quatre dernières années. Joe Biden transmettra en parallèle un projet de loi sur l'immigration au Congrès.

Il offrira notamment aux 700.000 jeunes arrivés clandestinement aux Etats-Unis lorsqu'ils étaient enfants, les "Dreamers", et aux autres immigrés en situation irrégulière une possibilité de naturalisation à terme et sous conditions.

Le projet de réforme prévoit aussi des fonds supplémentaires pour renforcer la surveillance et les contrôles aux frontières et un plan d'assistance au Salvador, au Guatemala et au Honduras, les pays d'origine de la plupart des migrants, de quatre milliards de dollars sur quatre ans. Quatrième front: la lutte contre les inégalités raciales.

Joe Biden signera un décret pour ordonner aux agences fédérales d'évaluer les inégalités dans leurs programmes et politiques, a précisé Susan Rice, future directrice du Conseil de politique intérieure et pour réinstaurer les formations à la diversité annulées par son prédécesseur.

Ces mesures ne sont qu'une première salve et seront suivies d'autres décrets et proclamations dans les jours à venir, ont précisé les conseillers.

Donald Trump gracie 73 personnes, dont Steve Bannon (Maison Blanche)

Le président américain sortant Donald Trump a gracié 73 personnes, dont son ancien conseiller Steve Bannon, a annoncé mercredi la Maison Blanche, peu avant la fin de ses fonctions.

"Le président Donald J. Trump gracie 73 personnes et a commué les peines de 70 autres", est-il indiqué dans un communiqué.

Ni M. Trump, ni ses enfants ne figurent sur la liste des personnes bénéficiant d'une grâce. M. Bannon, 66 ans, avait été l'un des arti-

sans de la campagne présidentielle victorieuse de Donald Trump en 2016 avant d'être poussé vers la sortie par le milliardaire républicain. Il a obtenu la clémence du président alors qu'il était accusé d'avoir détourné des fonds prétendument destinés à la construction d'un mur à la frontière Etats-Unis-Mexique.

"M. Bannon a été un leader important du mouvement conservateur et il est connu pour son expertise politique", ajoute le communiqué de la Maison Blanche. Cette grâce avait

été annoncée auparavant par plusieurs médias américains. Selon le New York Times, M. Trump a pris la décision de gracier son ancien conseiller à la dernière minute après s'être entretenu au téléphone avec lui.

La grâce présidentielle annulerait les charges portées contre Steve Bannon s'il était condamné, selon le journal.

Sur la liste des autres personnes graciées figure son ancien collecteur de fonds Elliott Brody, poursuivi pour une campagne de lobbying illégale, ainsi que le

rappeur américain Lil Wayne qui avait plaidé coupable le mois dernier de possession d'une arme à feu, délit pour lequel il risquait jusqu'à dix ans de prison.

Ces derniers mois, M. Trump, qui doit s'enlever mercredi matin pour la Floride, a déjà utilisé ce pouvoir présidentiel et a exonéré des collaborateurs et des proches. Certains avaient été condamnés dans le cadre de l'enquête sur une possible collusion entre la Russie et son équipe de campagne en 2016.

UE-ETATS UNIS

L'UE propose à Biden de "construire ensemble un pacte fondateur nouveau" pour les relations transatlantiques

L'Europe invite le président américain Joe Biden à une réunion avec les dirigeants de l'Union Européenne (UE) afin de "construire ensemble un pacte fondateur nouveau" pour les relations transatlantiques, ont déclaré mercredi les présidents des institutions européennes.

L'Europe "a de nouveau un ami à la Maison Blanche après quatre longues années" de présidence Trump, a lancé la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen devant le Parlement européen, quelques heures avant l'investiture de Joe Biden. "Ce jour apporte de bonnes nouvelles: les Etats-Unis sont de retour et l'Europe est prête à renouer avec un ancien partenaire de confiance pour donner une nouvelle vie à notre précieuse alliance", a-t-elle ajouté. "Je voudrais adresser de manière solennelle aujourd'hui, en ce jour d'entrée en fonction de Joe Biden un appel à construire ensemble un pacte fondateur, nouveau, pour une Europe plus forte, pour des Etats-Unis plus forts et pour un monde meilleur", a déclaré pour sa part le président du Conseil européen, Charles Michel.

"Ce nouvel agenda pour l'Europe et pour les Etats-Unis que nous souhaitons mettre sur la table est un agenda ambitieux, et c'est pourquoi, en ce premier jour de son mandat, je souhaite inviter le président Biden en Europe pour participer à une réunion extraordinaire du Conseil européen à Bruxelles, réunion qui pourrait se tenir en parallèle à un sommet de l'Otan", a-t-il proposé.

Charles Michel a discuté mardi avec le secrétaire général de l'Alliance, Jens Stoltenberg, de la possibilité d'organiser la réunion européenne en même temps que le sommet de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), auquel participera le président Biden. Les dates restent encore à fixer et dépendent de l'évolution de la pandémie de Covid-19.

ITALIE

Le gouvernement obtient la confiance au Sénat

Le gouvernement italien de Giuseppe Conte a obtenu, mardi, la confiance au Sénat mais sans une majorité absolue, rapportent des médias locaux.

M. Conte s'est assuré 156 voix contre 140 à la chambre haute où la majorité absolue est de 161 sièges, à l'issue d'un vote au cours duquel la quinzaine d'élus Viva Italia, le parti de l'ancien Premier ministre Matteo Renzi, se sont abstenus.

Quelques non-inscrits, mais également deux sénateurs du parti de droite Forza Italia et un sénateur IV, ont permis de compenser une partie de ces défections. Giuseppe Conte avait franchi lundi une première étape en obtenant la confiance à la Chambre des députés, où les deux piliers de sa coalition, le Parti démocrate (PD, centre-gauche) et le Mouvement 5 Etoiles (M5S, antisystème), disposent de la majorité.

Lors de son discours au Sénat, il a déclaré souhaiter "seulement des pro-européens dans la majorité", disant "non aux nationalistes et à ceux qui ont des aspirations souverainistes".

Un appel à la mobilisation des sénateurs de gauche face au spectre de législatives anticipées qui, selon les sondages, offriraient un boulevard à l'alliance entre la droite de Silvio Berlusconi (Forza Italia) et l'extrême droite de Matteo Salvini (Lega) et Georgia Meloni (Fratelli d'Italia).

Convaincues que Giuseppe Conte ne pourra pas gouverner longtemps avec une majorité relative aussi étriquée, les trois formations d'opposition ont fait savoir mardi qu'elles étaient "au travail pour construire l'alternative".

ARCHÉOLOGIE La nouvelle carte archéologique de l'Algérie sous forme d'application interactive

La nouvelle carte archéologique de l'Algérie a été présentée, mardi à Alger, sous forme d'application interactive conçue par plusieurs instances spécialisées en archéologie, relevant du ministère de la Culture et des Arts.

« Cette carte, dont la réalisation a été lancée en mai 2020 par le ministère de la Culture, se veut une mise à jour de l'Atlas archéologique réalisé par l'archéologue français Stéphane Gsell en 1911 durant la période coloniale, intitulé "Atlas archéologique de l'Algérie".

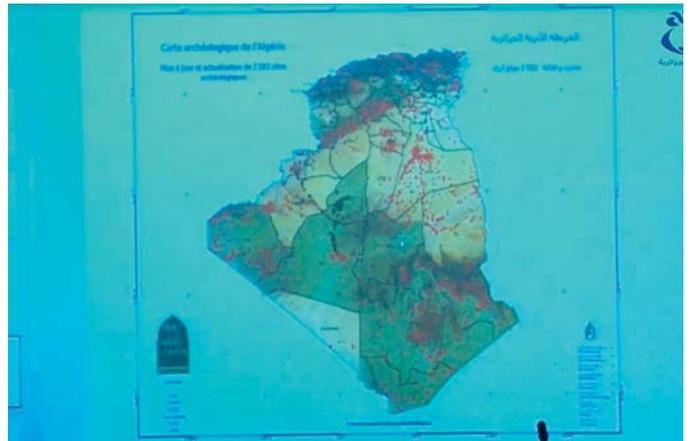
Le livre de M. Gsell (Atlas archéologique de l'Algérie) "avait des dimensions idéologiques et un contexte colonialiste, en ce sens qu'il ne s'était penché que sur les sites archéologiques romains situés dans le nord de l'Algérie", a fait savoir le ministre de la Culture, Malika Bendouda qui a relevé que la nouvelle carte "reflète la réalité historique et civilisationnelle de l'Algérie qui remonte à 2,5 millions d'années et qui englobe toutes les régions de l'Algérie notamment le Sud du pays".

Pour le ministre, la réalisation de cette carte s'inscrit dans le cadre de "la sécurité culturelle et du détachement de la carte et du discours culturel du colonisateur français", ajoutant que cette dernière avait touché plusieurs domaines et exigeait davantage de temps pour s'en défaire définitivement".

Pour sa part, l'archéologue et initiateur

du projet, Abderrahmane Khelifa, a estimé que cette carte constituait "un cadastre englobant 15.200 sites dont 7.640 recensés dans l'Atlas de Gsell et 7.652 nouveaux sites", ajoutant que ladite carte "devra être renouvelée en permanence et sera bientôt disponible au large public sur le site électronique du ministère de la Culture et des Arts".

"La carte a des visées touristiques, historiques et économiques. Elle offre également une carte archéologique miniature de chaque wilaya, ce qui contribuera à la promotion des sites archéologiques de chaque régions et à leur préservation lors de la réalisation de projets de développement". Ont participé à la réalisation de cette carte le Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH), le Centre national de la recherche en archéologie (Cnra), l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels (Ogebc) et l'Office de protection et de promotion de la vallée du M'zab (OPVM). Les parcs nationaux ont également participé à ce projet, dont le parc national du Ahaggar et le parc culturel du Tassili N'Ajjer, outre les directions de wilaya de la Culture et des Arts.



OUARGLA Le Musée saharien se dote d'un espace de lecture

Le Musée saharien d'Ouargla vient de se doter d'un espace de lecture dans le cadre des efforts visant à promouvoir la culture et à attirer les visiteurs, a-t-on appris mercredi des responsables de cette structure culturelle.

Menée en coordination avec la direction du secteur, la bibliothèque principale de la lecture publique "Mohamed Tidjani" et la commune d'Ouargla, cette initiative a pour objectif d'offrir un espace approprié aux lecteurs, notamment les jeunes, tout en contribuant à développer les connaissances et à renforcer la place du livre et de la lecture dans la société et faire face à l'impact négatif de l'internet et des réseaux sociaux, a indiqué à l'APS la directrice du Musée et responsable de l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels (OGEBEC) à Ouargla, Oumelkheir Benzahi.

La direction du Musée envisage, à travers la création de ce nouvel espace de lecture qui totalise près d'un millier d'ouvrages traitant de divers champs du savoir, dont l'histoire, la culture, la littérature, les sciences et

autres, de contribuer à inciter le public à visiter et découvrir le Musée saharien, a-t-elle ajouté.

Mme Benzahi a précisé que cet espace a bénéficié d'un quota de plus de 400 titres accordés par la bibliothèque principale de lecture publique "Mohamed Tidjani", alors que la fourniture d'équipements nécessaires a été assurée par les services de la commune d'Ouargla.

Pour attirer plus de visiteurs, le Musée saharien s'implique également dans l'organisation d'expositions et activités culturelles, à l'occasion de célébration de différentes fêtes nationales, ainsi que l'accueil des élèves dans le cadre de visites guidées, a-t-elle encore fait savoir. Ses portes sont aussi ouvertes aux artisans et aux investisseurs activant dans le domaine du tourisme et de l'artisanat, pour profiter de stands au niveau du Musée saharien afin de les exploiter dans leurs activités, selon les lois en vigueur, selon sa directrice qui note que la démarche permet aussi d'attirer les visiteurs.

Classé au patrimoine national en 2007, le Musée saharien, dont la gestion a été

confiée à l'OGEBEC, a rouvert ses portes au public en 2018, après avoir bénéficié d'une large opération de restauration et de réhabilitation.

Edifié en 1936 dans un style néo-soudanais, le Musée saharien d'Ouargla abrite des objets historiques, entre autres, d'anciens fusils et armes blanches ainsi que des produits de l'artisanat local saharien.

Dans cette structure sont conservées également des pièces archéologiques issues notamment des fouilles menées sur le site de l'antique ville de Sedrata (fondée au 10ème siècle par les Rostémides), à une dizaine de kilomètres au Sud-ouest d'Ouargla, en plus de flèches en pierre et des ustensiles en poterie et en cuivre, des régions d'Oued-Mya, d'Oued-Righ et du Tassili n'Ajjer, de la préhistoire jusqu'à l'époque moderne.

La collection du Musée saharien contient également des objets préhistoriques en métal et des armes datant de la guerre de libération nationale, en plus de photographies anciennes montrant différents sites touristiques, dans la région d'Ouargla notamment.

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MILA
DAIRA DE FERDJIOUA
COMMUNE DE FERDJIOUA
NIF: 098543029071219

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°02

Le remplaçant président de l'assemblée populaire communale de la commune de FERDJIOUA lance un avis d'appel d'offre national ouvert n° 02 l'approvisionnement des cantines scolaires primaire de la commune de FERDJIOUA dans les lots suivants :

- lot n°01/ viande rouge .
- lot n°02/ poulet et œufs .
- lot n°03/ fruits et légumes .
- lot n°04/ alimentation générale lait et ses dérivés .
- lot n°05/ pain .

Les soumissionnaires qualifiés et intéressés par le présent avis d'appel d'offre national ouvert n° 02 peuvent retirer le cahier de charge auprès du bureau des marchés publics N° 17 contre un paiement d'un montant de : 5.000,00 DA au niveau du trésorier communale .

Les offres doivent être déposées auprès secrétariat générale du remplaçant P/APC de Ferdjoua (le dossier de candidature, l'offre technique, et l'offre financière doivent être établies chacune dans une enveloppe séparée et fermée, porte chacun le nom de l'établissement et la référence d'appel d'offre national ouvert, ainsi l'objet de cet offre, et porte la mention "dossier de candidature", " offre technique", et " offre financière" suivant le cas), ces enveloppes doivent être mises dans une autre enveloppe fermée anonyme porte la mention " - à ne pas ouvrir - sauf par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres +d'appel d'offre national ouvert n° 02 (l'approvisionnement des cantines scolaires primaire de la commune de FERDJIOUA) " accompagnées par les pièces suivantes :

I) - Dossier candidature

- déclaration de candidature remplie, Signée et datée et Paraphée
- déclaration de probité remplie, Signée et datée et Paraphée
- Copie du statut particulier de la société (toutes les sociétés commerciales -personnes morales)
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- Copie de dépôt légale des Comptes Sociaux (toutes les sociétés commerciales -personnes morales)
- Extrait de registre de commerce électronique.

II)-L'offre Technique :

- déclaration à Souscrire remplie, Signé et date et Paraphée
- Cahier des charges remplie et Signé et daté et Paraphé, contenant dans sa dernière page la mention (lu et accepté) écrit à main.
- une mémoire technique justificative remplie, Signé et date et Paraphée

III)-L'offre Financier :

Cahier des charges remplie et Signé et daté et Paraphé (lettre de Soumission remplie, signée et datée et Paraphée, Bordereaux des prix unitaire remplie, signée et datée et Paraphée, devis Quantitatif et Estimatif remplie, signée et datée et Paraphée).

Le dernier délai de Remise des offres est Fixé de huit 08 jours à partir de la date de première Parution de présent Avis dans la presse nationale en arabe et langue étrangère, ou BOMOP, la réception des offres en dernier jour partir de (08.00h) jusqu'au (14.00h), aucuns offres n'est accepté après 14.00h. si le dernier jour de dépôt des dossiers correspondant à un jour férié, le délai se rallongera jusqu'au jour du travail suivant.

L'ouverture des plis (enveloppes financières et techniques et le dossier de la candidature) sera dans une réunion public au jour qui correspond au dernier jour de dépôt des offres à 14.00h au siège de la commune les soumissionnaires ou leurs représentants légales sent invités de se présenter à l'ouverture des plis.

Les soumissionnaires, resteront engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à partir de la date de dépôt des offres plus la durée de préparation des offres.

NB : le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite (lu et accepté)

THÉÂTRE

El-Oued : plus de 50 participants aux ateliers de formation dans les activités théâtrales

Pas moins de 56 jeunes amateurs d'arts dramatiques prennent part aux ateliers de formation dans le domaine du théâtre qui se tiennent actuellement dans la wilaya d'El-Oued, ont indiqué mercredi les organisateurs. Visant la création d'un théâtre professionnel dans le Sud du pays, ces ateliers permettront, six (6) jours durant, aux participants, issus des wilayas de Djelfa, Laghouat, Ghardaïa, Ouargla, El-Oued et Biskra, de s'initier, à travers des cours théoriques et pratiques, aux techniques et disciplines du 4ème art.

Ayant pour cadre la salle de spectacle de la maison de la culture "Mohamed Lamine Lamouidi", cette session est encadrée par des spécialistes en art dramatique, dont Mohamed Boukras, directeur de l'Institut des métiers des arts audio-visuels, et Nabila Rezzaïeg, directrice de développement et de la promotion des arts au ministère de la Culture et des Arts. Intervenant à cette occasion, le responsable des journées de formation, le metteur en scène Fethi Sahraoui a souligné que "cette initiative, première du genre dans les wilayas du Sud, vise en perspective la création d'un théâtre professionnel répondant aux

contributions académiques inspirées des contributions des spécialistes du théâtre". Le metteur en scène de l'opérette "Mémoire de la patrie" a lié la focalisation sur le volet académique technique lors de cette session de formation à l'importance du rôle du théâtre dans l'édification de la société, dans le sens où il reflète les préoccupations et attentes sociales.

Il est attendu de ce regroupement l'émergence de talents dans l'art théâtral qui prendront part à la prochaine session prévue au niveau du théâtre national d'Alger et devant être sanctionnée par la production de deux représentations, pour enfants et adultes, réalisées par les bénéficiaires de cette formation. Ces ateliers de formation s'inscrivent dans le cadre du programme des résidences de formation dédiées aux jeunes amateurs du 4e Art dans le Sud algérien, organisées du 16 au 22 janvier par le Théâtre national Mahieddine Bachtarzi (TNA), en collaboration avec la Direction du développement et de la promotion des Arts du ministère de la Culture et des Arts, dans les wilayas de Tamanrasset, Adrar et El-Oued.

PERSONNES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES Un concours national de développement de logiciels pour les smartphones

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé mardi le lancement de la 1ère édition (2021) du concours national de développement de logiciels et applications pour les téléphones portables au profit des personnes aux besoins spécifiques, indique un communiqué du ministère.

Selon la même source, les candidatures pour la meilleure innovation sont ouvertes à partir de ce mardi jusqu'au 29 avril prochain et portent sur les volets annoncés sur le site du ministère www.mpt.gov.dz.

"Ce concours a pour objectif la mise à disposition de logiciels et applications aux personnes aux besoins spécifiques pour les aider à gérer leurs quotidiens mais aussi de soutenir les innovations technologiques et encourager les porteurs de projets dans le domaine des logiciels dédiés à cette catégorie de la société". Les lauréats seront connus le 17 mai prochain à l'occasion de la célébration de la journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information, a précisé la même source ajoutant que la participation à ce concours et l'évaluation des projets se feront conformément au règlement du



concours accessible sur le site officiel du ministère www.mpt.gov.dz. Les candidats peuvent se renseigner et demander des explications via l'e-mail "moussabaqua@mpt.gov.dz" ou en appelant le n + 213 (0) 74805921. Le formulaire de partici-

pation est téléchargeable sur le lien: [ar.docx-https://www.mpt.gov.dz/ar/media/5412/istimara](https://www.mpt.gov.dz/ar/media/5412/istimara). Le règlement du concours est téléchargeable sur le lien: [ar.pdf-https://www.mpt.gov.dz/sites/default/files/reglement](https://www.mpt.gov.dz/sites/default/files/reglement).

TÉLÉCOMMUNICATIONS-INTERNET Ouargla: programme d'installation de 18 stations d'internet à très haut débit (A.T)

Un programme d'installation de 18 stations d'internet à très haut débit a été lancé dans la wilaya d'Ouargla par l'entreprise Algérie-Télécom (A.T) en vue d'améliorer le réseau et ainsi les prestations fournies à sa clientèle, a-t-on appris mercredi des responsables locaux de l'entreprise.



Deux de ces stations sont en phase d'installation au quartier Bamendil (périphérie ouest d'Ouargla) et au quartier El-Moustakbel dans la wilaya déléguée de Touggourt (160 km Nord d'Ouargla), alors que les études sont en cours pour le reste des stations, a précisé à l'APS le chargé de la communication.

Reposant entièrement sur le réseau de fibre optique, ces ouvrages visent à améliorer la couverture et la qualité des prestations offertes au citoyen, sachant que ces stations, dotées de technologies modernes de télécommunications, permettent l'accès à l'Internet avec un très haut débit atteignant les 100 mégabits, a expliqué Omar Thelib. Le nouveau programme de modernisation du réseau de télécommunications sera généralisé à l'ensemble des quartiers déjà couverts par l'ancien ré-

seau, a-t-il ajouté. S'agissant du désenclavement des zones d'ombre à travers la wilaya, Algérie-Télécom a procédé dernièrement à la mise en service de deux stations d'internet 4G dans les zones de Hassi-Maamar (daïra d'El-Hedjira) et Zennaïga (daïra frontalière d'El-Borma), avec une capacité de 700 abonnés chacune, a fait savoir M. Thelib.

L'entreprise a installé à ce jour dans la wilaya d'Ouargla 50 stations 4G, dont 12 en zones d'ombre, qui sont toutes en exploitation, a-t-il encore affirmé en soulignant que ces projets visent à améliorer le réseau de télécommunications, désenclaver les régions et faire parvenir le téléphone et l'Internet jusqu'aux contrées les plus éloignées de la wilaya.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
Office de Promotion et de Gestion Immobilière d'Hussein Dey
Cité Amirouche bâtiment « D » Hussein dey Alger

DEUXIEME MISE EN DEMEURE

- Vu le décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, notamment son article N°12 ;
- Vu la décision N°1329 du 24/04/2018, portant autorisation de commencement d'exécution des prestations avant conclusion de marché, pour l'étude et la réalisation des prestations en tous corps d'état avec VRD d'un lycée type 1000 places au niveau des 1200 Logements Publics Locatifs à semrouni commune d'Ouled Fayet, Wilaya d'Alger (cité d'habitat intégrées 2014).
- Vu le marché 908/2018 du 17/12/2018, portant sur l'étude d'adaptation et la réalisation (en tous corps d'état y compris VRD) d'un lycée type 1000 places au niveau du site des 1200 Logements Publics Locatifs à Semrouni commune d'Ouled Fayet, Wilaya d'Alger (cité d'habitat intégrées 2015)
- Vu l'ordre de service de démarrage des travaux N°77 notifié le 03/05/2018;
- Vu la première mise en demeure par voie de presse parue le 08/07/2018 sur le DK NEWS et n° restée sans suite ;
- Vu l'abandon du chantier par l'entreprise constaté depuis le 02/11/2020 ;
- Vu les différents procès verbaux de réunions tenues sur chantier ;
- Vu le caractère exceptionnel et urgent pour la réalisation du lycée type 1000 places suscité

L'entreprise « ETB /TCE TADJINE BENOUCHEF » dont le siège social sis à souagui - wilaya de Médéa est mise en demeure de :

- Reprendre les travaux sur chantier d'une manière effective pour la réalisation des travaux qui reste à réaliser ;
- Renforcer le chantier en main d'œuvre qualifiée ainsi que les moyens matériels nécessaires ;
- Approvisionner régulièrement le chantier en matériaux de construction ;
- Transmettre le planning de réalisation actualisé ;

Un délai d'exécution de huit (08) jours à compter de la première parution de la présente mise en demeure sur les quotidiens nationaux et/ ou le BOMOP, est accordé à l'entreprise pour s'y conformer, faute de quoi des mesures coercitives réglementaires seront appliquées à son encontre, notamment la résiliation du marché sus cité aux torts exclusifs de l'entreprise.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERINNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya : Tamanrasset
circonscription administrative: In Salah
Daïra : In Salah
Commune : In Salah
N I F : 09821108001525

AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 74 du décret présidentiel N°15/247 du : 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Suite au désistement de candidat attributaire :

La commune d'In Salah annonce:
L'ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Du Marché a commandes Relative à :

Réalisation et extensions de réseau d'assainissement
(cité HOURI Boumediène + localité de HENNOU)
Lot 01: extension et réhabilitation de réseaux d'assainissement à cité houari boumedienne

attribué suite au séance d'évaluation en date de: 23/06/2019 a :

Entreprise travaux publique bâtiments hydraulique et électricité et gaz
LAHRACHE Mohamed
en montant de: 37 850 729,60 DA
et d'un délai de: 120 jours

paru au BOMOP (sous N°: 1930001083)
et les journaux nationaux (الأبام الجزائرية) et (DDK) en date de: 16/09/2019

Programme de la soirée

TF1 21:15

La promesse



Alors qu'il vient de se faire arrêter, Tony refuse de reconnaître toute implication dans la disparition des fillettes. Pendant ce temps, Sarah est contrainte d'abandonner l'enquête, sanctionnée pour avoir entretenu des relations intimes avec le suspect. Ne pouvant pas compter sur le soutien de ses collègues, elle décide de reprendre l'affaire Charlotte Meyer dans leur dos. Elle retrouve de l'ADN sur le scellé oublié de ses bottines.

france 2 21:05

Envoyé spécial



Au sommaire : - Les mordus du pain. Rencontre avec des adeptes d'une révolution alimentaire autour du pain, comme ce boulanger qui cultive en Charente son propre blé, ce Napolitain installé à Paris qui vend au prix fort ses pains à fermentation naturelle, ou encore ces enseignants d'école hôtelière qui transmettent leurs méthodes innovantes aux futurs boulangers. - Ma vie d'étudiant. Agathe et Nathanaël à Bordeaux, Sacha, Léo et leurs colocataires à Grenoble, Lola à Paris, sont tous étudiants. Et ils sont confrontés à une crise sans précédent. Certains sont obligés de faire la queue dans les distributions alimentaires ou fouiller les invendus des marchés.

france 3 20:55

Impitoyable



En 1880, à Big Whiskey, une bourgade du Wyoming. Delilah, une jeune prostituée, est défigurée au couteau par un client ivre. Le shérif de la ville, Little Bill Daggett, impose alors au coupable et son complice une amende de sept chevaux à verser au proxénète. Les prostituées de la maison close, révoltées par la clémence du shérif, réunissent mille dollars et les promettent à qui abattra les deux cow-boys. Veuf et père de deux enfants, Bill Munny, un ancien tueur à gages reconverti dans l'élevage de porcs, accepte la proposition pour toucher la récompense.

CANAL+ 20:05

The Good Lord Bird



En Virginie, Cook et Henry mettent tout en oeuvre pour rallier de nouveaux partisans à la cause de John Brown. Mais ils ne rencontrent que des hommes et des femmes désouivrés et démotivés qui ne croient pas en un changement radical de la société américaine. Henry parvient toutefois à rencontrer un homme influent qui lui promet des armes et des charriots en échange de 500 dollars. Le jeune garçon accepte de faire affaires avec lui sans consulter Cook.

6 20:35

Une journée en enfer



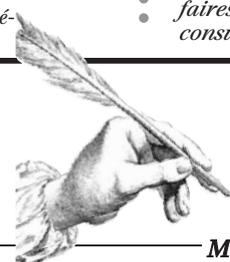
A New York, une bombe explose dans un grand magasin. L'attentat est revendiqué par un certain Simon qui menace de récidiver si l'ex-inspecteur John McClane, devenu alcoolique, ne se plie pas à ses exigences. Les règles fixées par Simon sont simples : si McClane ne résout pas les énigmes qu'il lui propose, une bombe explosera dans un lieu public. John accepte le défi, secondé par Zeus, un habitant du Bronx.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2638

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



«Gagner n'est pas tout, mais l'effort qu'il faut fournir l'est.»

AZig Ziglar

Mots croisés n°2638

Horizontalement :
Verticalement :

- 1 - Service portuaire
 - 2 - Manifestation bruyante du destrier
 - 3 - Vengeance de truite - C'est moi, étendu sur un divan - Eau d'audomarois
 - 4 - Cherchaient de façon indiscreète
 - 5 - Rapporteur souvent inconnu - Il n'est pas très large - Lettre de mathéux
 - 6 - Et parfois abusait - Amiral américain
 - 7 - Habitants de boeal - Un peu folle
 - 8 - Qui représente un certain nombre - Chemin de haleur
 - 9 - Temps de règne - Biras doucement, mais à l'ancienne
 - 10 - Bien que suivant une ligne, ferait de nombreux tours et détours
-
- A - Sournoises
 - B - Changeons d'atmosphère - Gibier de vieux gaulois
 - C - Bandage sous pression - Se montrer très attaché
 - D - Paralysé par l'autorité
 - E - Bien à toi - Lieu de culture
 - F - Virtuose - Erbium au labo - Graisse de sanglier
 - G - Beau col pour un alpin - Il est gros pour un vainqueur
 - H - Non pour un militaire - Guide de mine
 - I - Effervescence - Confondre
 - J - Bordure du Pertuis d'Antioche - Fera la peau lisse
 - K - Absence d'importance - Brésilien pas très rapide
 - L - Profession - Cité des Pays-Bas

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												

7
Ziglar



ATHLÉTISME / FÉDÉRATION ALGÉRIENNE Les bilans moral et financier de la saison 2020 approuvés

Les bilans moral et financier de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) pour la saison 2020 ont été approuvés lors de l'assemblée générale ordinaire de l'instance (AGO), tenue mercredi au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA), sis à Ben Aknoun (Alger).

Le quorum a été atteint en présence de 55 membres sur les 68 que compte l'Assemblée générale de la FAA, et c'est ainsi que le président Abdelhakim Dib a pu rapidement procéder aux travaux.

Le bilan moral a été le premier à être décortiqué, et pendant la lecture duquel plusieurs membres sont intervenus, dont six présidents de Ligues, à savoir : Aziz Bouras (Ligue d'Alger), Aziz Nemiri (Ligue de Guelma), Mohamed Toumi (Ligue de Béchar), Abdallah Achour (Ligue d'Oum El Bouaghi), Réda Benkara (Ligue de Constantine) et Anwar Taïbi (Ligue de Djelfa).

Après quoi, il a été procédé à la lecture du bilan financier, qui a été approuvé à son tour par les membres de l'Assemblée, ayant procédé par la suite à l'installation des Commissions de candidatures, de recours, et de passation de consignes, en prévision de l'Assemblée générale éléctive (AGE), pour la désignation du nouveau bureau.

Chacune de ces trois commissions se compose de trois membres, à savoir : M'Hamed Cheboub, Saïd Ahmim et Kamel Moussaoui pour les candidatures, Djilali Chekroun, Abdelhamid Bensayah et Mohamed Ould Amar pour les recours.

ainsi que Moussa Bekkara, Hadj Benkouider et Belkacem Mazouzi pour la commission de passation de consignes.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE BADMINTON Les dates des Assemblées ordinaire et élective fixées

La Fédération algérienne de badminton (FAB) a fixé les dates du déroulement des Assemblées générales ordinaire (AGO) et éléctive (AGE), a appris mercredi l'APS auprès de l'instance fédérale.

L'AGO se tiendra le samedi 27 février, tandis que l'AGE est prévue deux semaines après (13 mars, ndlr) au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA) à Ben Aknoun (Alger). L'AGO permettra à ses membres de débattre avant l'approbation des bilans moral et financier de l'exercice 2020, ainsi que le bilan quadriennal (2017-2020).

Au cours de cette AGO, les commissions de candidatures, de recours et de passation de consignes seront désignées en vue de l'AGE du 13 mars prochain.

APS

HANDISPORT (BASKET/JEUX PARALYMPIQUES-2020) La sélection algérienne dames entame son 2e stage à Alger

La sélection algérienne handi-basket (dames), qualifiée aux Jeux paralympiques de Tokyo (24 août - 5 sept 2021), entame ce jeudi à la salle omnisports de Staoueli (Alger), son second stage sous la houlette du staff technique dirigé par Ahmed Taguiche.

Composée de douze athlètes, championnes d'Afrique en titre, le stage qui se poursuivra jusqu'au 30 janvier permettra au staff technique d'augmenter la cadence du travail pour essayer de rattraper le retard accumulé dans la préparation, après les perturbations qui ont secoué dernièrement la fédération algérienne handisport (FAH).

Avant l'entame de leur stage qui s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la sélection nationale pour les Jeux paralympiques de Tokyo, les athlètes retenues effectuent, ce mercredi au CNMS, les tests PCR de dépistage du Covid-19, selon le protocole sanitaire mis en place par les autorités sanitaires.

"Le choix de la salle omnisports de Staoueli a été motivé par sa disponibilité et surtout elle est l'une des rares salles en Algérie dotée d'un parquet, ainsi que sa proximité du lieu d'hébergement pour éviter les longs déplacements pour les athlètes en fauteuils et en application des mesures sanitaires", a indiqué le président du directoire de la fédération Nemer Korichi, qui a rendu visite, avec l'un de ses adjoints, aux membres de l'équipe pour



s'enquérir des conditions d'accueil, d'entraînement et de préparation et écouter les doléances des athlètes.

"C'est une prise de contact avec les membres de la sélection handi-basket dames.

On a voulu les rassurer et leur réitérer les directives du ministre de la Jeunesse et des Sports consistant à réunir les meilleures conditions pour une préparation optimale en prévision des Jeux paralympiques de Tokyo", a souligné Nemer, ajoutant que des opérations similaires seront effectuées en direction des autres

disciplines et athlètes, qualifiés et qualifiables au rendez-vous nippon.

Interrogé sur l'aspect sanitaire des différents stages, l'actuel responsable de la FAH, a insisté sur l'application stricte du protocole sanitaire durant les stages des différentes sélections nationales pour éviter les problèmes qui peuvent surgir durant cette période difficile.

"Pour l'instant l'opération du suivi médical a été confiée au médecin fédéral de la FAH qui veille avec son équipe à préserver la santé de l'athlète,

encadrement technique et médical. Une santé qui reste la priorité des priorités", a affirmé Nemer.

Liste des athlètes:

Juniors garçons: Daouad Ay-men, Jablich Chouaib, Juniors filles: Ouchefoun Malek, Safsaf Rahima, Naama Dounia, Belahouane Asma.

Seniors messieurs: Seifeddine Larbaoui, Ouchefoun Mohamed Abdelaziz, Boukssani Abdraham.

Seniors dames: Mazri Lynda, Boukssani Halla, Chibah Yasmine, Ziani Ines.

KARATÉ DO / ALGÉRIE - PRÉPARATION La sélection nationale en stage à Alger

La sélection algérienne (messieurs / dames) de Karaté do est entrée en regroupement mercredi à l'hôtel Sveltes de Chéraga (Alger), pour un 5e stage de préparation, en prévision du tournoi international de Lisbonne, qui se déroulera du 19 au 21 février prochain au Portugal, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAK).

Une compétition qui servira à son tour de préparation pour le tournoi international de Paris (France), prévu au mois de juin prochain, et qui sera qualificatif aux Jeux olympiques de Tokyo.

La sélection nationale se compose de

dix-sept karatékas (10 messieurs et 7 dames), encadrés par quatre entraîneurs, à savoir : Idiri Redouane (Kumité messieurs), Faiza Zekkaoua (Kumité dames), Laghwil Imène (Kata messieurs) et Tawfik Bensalem (Kata dames).

"Le staff technique est épaulé dans sa tâche par les entraîneurs-adjoints Tarek Admane (dames), Rachid Tigri (messieurs) et par le préparateur physique Abdelaziz El Wassabi" a encore précisé l'instance fédérale.

Avant d'entrer en stage, l'ensemble des membres composant la sélection nationale a effectué un test PCR, comme le stipule

le protocole sanitaire en vigueur, pour s'assurer qu'aucun d'entre eux n'est positif au coronavirus.

Liste des athlètes sélectionnés :

Kumité (Messieurs): Fayçal Bouakel, Yanis lardjane, Mouad Achache, Samy Brahimi, Hocine Daïkhi, Zitouni Oussama Bahadidine, et Anis Ayoub Helassa.

Kumité (Dames): Imène Taleb, Widad Deraou, Chaïma Maïdi, et Mokdes Loubna. **Kata (Messieurs):** Mouad Witas, Hakim Hawa, et Samir Lakrou.

Kata (Dames): Kamélia Hadj-Saïd, Rayane Slakdji et Kenza Belabbès.

HALTÉROPHILIE Le champion olympique kazakh Rahimov provisoirement suspendu pour dopage

L'haltérophile kazakh Nijat Rahimov, médaillé d'or olympique dans la catégorie des -77 kg lors des Jeux de Rio de Janeiro en 2016, a été provisoirement suspendu pendant la procédure disciplinaire pour dopage, a indiqué l'Agence internationale de contrôle (ITA) sur son site.

Rahimov, qui est considéré comme le nouvel homme fort de l'haltérophilie mondiale, est accusé par l'Agence internationale de contrôle d'avoir échangé ses échantillons d'urine lors d'une procédure de test antidopage.

Les faits remontent à l'année des Jeux Olympiques de Rio en 2016, mais l'ITA n'a pas précisé si le test en question avait

été effectué à ces joutes. Nijat Rahimov est un récidiviste, a ajouté la même source, précisant qu'il avait déjà été suspendu deux ans, entre 2013 à 2015, pour une affaire de dopage alors qu'il portait les couleurs de l'Azerbaïdjan.

Il a changé de nationalité seulement quelques mois avant les Jeux de Rio.

Un autre haltérophile concourant dans la même catégorie (-77 kg), le Roumain Dumitru Captari, est accusé de la même infraction de substitution d'urine.

L'Agence internationale de contrôle a précisé que les deux athlètes ont été provisoirement suspendus pendant la procédure disciplinaire. "La gouver-



nance de l'IWF a terni la réputation de l'haltérophilie d'une façon presque irrémédiable et son statut olympique reste menacé", selon l'Améri-

caine d'origine grecque, Ursula Papanirea, un des candidats à la présidence de la Fédération internationale d'haltérophilie (IWF).

LIGUE 1 (9^E JOURNÉE)

Duel à distance entre le leader et son dauphin

Le leader du championnat de Ligue 1 de football, l'ES Sétif, et son dauphin, le MC Alger, se livreront un duel à distance, en affrontant respectivement en déplacement le CS Constantine et à domicile l'AS Ain M'ila, à l'occasion de la 9^e journée prévue vendredi.



L'ESS (1re, 19 pts), dont la série d'invincibilité, toutes compétitions confondues, a pris fin samedi dernier à la maison face au MCA (0-1), se déplacera à Constantine pour défier le CSC (16e, 7 pts), avec l'objectif d'éviter une deuxième défaite de suite qui pourrait être lourde de conséquences. Le CSC, qui reste sur un match nul à Skikda face à la JSMS (0-0), tentera de décrocher son deuxième succès de la saison, et du coup relever la tête après un mauvais départ. Le MCA (2e, 17 pts) recevra l'ASAM (3e, 14 pts) avec l'intention de l'emporter, tout en guettant un faux-pas de l'Entente, pour éventuellement se hisser en tête du classement. Sèchement battue à domicile le week-end dernier par l'Olympique Médéa (1-3), l'ASAM est appelée à puiser dans ses ressources pour revenir avec un bon résultat de la capitale.

La JS Saoura (3e, 14 pts), difficile vainqueur lors de la précédente journée à Béchar face au NA Hussein-Dey (2-1), effectuera un déplacement périlleux à Tizi-Ouzou pour croiser le fer avec la JS Kabylie

(7e, 12 pts), qui est allée s'imposer chez le WA Tlemcen (2-0). Les joueurs du nouvel entraîneur Denis Lavagne seront ainsi face à un sérieux client, puisque la JSS est la cinquième meilleure équipe à l'extérieur avec un bilan de 7 points décrochés sur 12 possibles. De son côté, l'ASO Chlef (5e, 13 pts), qui a dû attendre le temps additionnel pour s'imposer vendredi dernier à domicile face au CA Bordj Bou Arreridj (2-0), aura rendez-vous avec le derby de l'Ouest face au MC Oran, invaincu jusque-là (7e, 12 pts).

Une affiche à suivre où le moindre pronostic sera difficile à émettre entre deux équipes qui ont fait preuve de solidarité depuis le début de la saison.

Le champion d'Algérie sortant, le CR Belouizdad (7e, 12 pts), qui a marqué le pas lors des deux dernières journées, avec deux nuls de suite : en déplacement face au Paradou AC (1-1) et à la maison devant le MC Oran (1-1), sera certainement mis à rude épreuve sur le terrain du RC Relizane (11e, 9 pts), avide de rachat après la défaite concédée à

Alger contre l'USMA (3-1). Le Chabab devra composer sans l'un de ses meilleurs buteurs, le Béninois Marcelin Koukpo, suspendu pour trois matchs ferme par la commission de discipline de la LFP. Pour sa part, l'Olympique Médéa (5e, 13 pts), considérée comme l'équipe la plus en forme du moment avec quatre victoires de suite, aura une belle occasion d'enchaîner un cinquième succès lors de la réception de l'US Biskra (13e, 8 pts). La formation des "Ziban", qui reste sur une défaite surprise à domicile face à l'USM Bel-Abbès (0-1), n'a plus gagné depuis la journée inaugurale et son succès à domicile devant la JSMS (1-0), de quoi mettre d'ores et déjà les joueurs de l'entraîneur Chérif Hadjar dans une position idéale pour remporter le gain du match.

Le Paradou AC (11e, 9 pts), dont l'entraîneur Hakim Malek a quitté son poste à l'amiable, partira favori à domicile face à la JSM Skikda (13e, 8 pts), considérée comme la deuxième plus mauvaise équipe à l'extérieur depuis le début de l'exercice avec un seul point seulement engrangé sur 12 possibles.

Quant au NA Hussein-Dey (17e, 6 pts), sous la houlette de son nouvel entraîneur Dziri Billel, il accueillera le NC Magra (18e, 5 pts), dans un duel de mal classés qui devrait revenir aux locaux. Enfin, dans le bas du tableau, le WA Tlemcen (19e, 4 pts) et le CABBA (20e, 2 pts), seules équipes à n'avoir remporté aucun match

jusque-là, devront sonner la révolte pour enclencher leur mission de sauvetage, en affrontant respectivement en déplacement l'USM Bel-Abbès (13e, 8 pts) et à domicile l'USMA (10e, 11 pts).

Le programme

RC Relizane - CR Belouizdad (14h30)
NA Hussein-Dey - NC Magra (14h30)
JS Kabylie - JS Saoura (14h30)
Paradou AC - JSM Skikda (14h30)
CS Constantine - ES Sétif (14h30)
Olympique Médéa - US Biskra (14h30)
MC Alger - AS Ain M'ila (15h00)
USM Bel-Abbès - WA Tlemcen (15h00)
CA Bordj Bou Arreridj - USM Alger (15h00)
MC Oran - ASO Chlef (15h00)

Classement :

	Pts	J
1. ES Sétif	19	8
2. MC Alger	17	7
3. JS Saoura	14	7
--. AS Ain M'ila	14	8
5. O. Médéa	13	7
--. ASO Chlef	13	8
7. CR Belouizdad	12	6
--. MC Oran	12	8
--. JS Kabylie	12	8
10. USM Alger	11	8
11. RC Relizane	9	8
--. Paradou AC	9	8
13. USM Bel-Abbès	8	8
--. JSM Skikda	8	8
--. US Biskra	8	8
16. CS Constantine	7	7
17. NA Hussein-Dey	6	8
18. NC Magra	5	8
19. WA Tlemcen	4	8
20. CABBA Arreridj	2	8

ALGÉRIE - FORMATION

25 candidats inscrits au 3^e module pour l'obtention de la licence CAF/A (FAF)

Vingt-cinq (25) candidats sont entrés en regroupement mardi à Alger, pour suivre un troisième module de formation, dans la perspective de décrocher une licence d'entraîneur "CAF-A", a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de football (FAF).

"Ce troisième module s'inscrit dans le cadre des sessions de formation pour l'obtention de la Licence CAF/A, saison 2020-2021, et il se poursuivra jusqu'au 24 janvier courant, sous le contrôle de

deux inspecteurs de la Confédération africaine de football (CAF), conformément à la réglementation de cette instance", a encore précisé la FAF dans un communiqué.

En effet, deux inspecteurs CAF se trouvent depuis le 15 janvier à Alger, pour superviser cette formation, qui s'inscrit dans le cadre de la validation du dossier de formation de la FAF pour le "CAF-COACHING." Il s'agit de Belhassen Malouche (Directeur technique régional

FIFA et membre de la commission technique CAF) et Sgheir Zouita (Instructeur Elite CAF et DTN de la Fédération tunisienne de football).

Ce troisième module est encadré par les instructeurs CAF locaux, à savoir A meur Chafik (DTN, Instructeur Elite et membre de la commission technique de la CAF) et Abdelkrim Benaouda (DTN adjoint), ainsi que Foued Chiha, Sadi Nacerddine et deux ex-DTN, à savoir : Boualem Laroum et Taoufik Kourichi.

REPRISE DU CHAMPIONNAT INTER-RÉGIONS (COVID-19)

La FAF adresse un rapport au MJS

La fédération algérienne de football (FAF) va adresser un rapport au ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), sur la situation sanitaire liée au coronavirus (Covid-19) dans le milieu du football, pour permettre au département ministériel de se prononcer définitivement sur la reprise du championnat inter-régions, a appris l'APS mercredi auprès d'une source autorisée.

Ce rapport concerne essentiellement la situation du football national en période

de pandémie, soit depuis la reprise de la Ligue 1, le 27 novembre dernier, précédée d'une semaine plus tôt par la Supercoupe d'Algérie entre le CR Belouizdad et l'USM Alger (2-1).

Sur la base de ce rapport, le département ministériel devrait donner son feu vert pour la reprise du championnat inter-régions.

La division nationale amateur (DNA) a fixé au 26 février le début du championnat, en attendant que la date soit confirmée par le MJS.

Pour rappel, la FAF avait déjà envoyé un premier rapport au MJS le 20 novembre dernier, qui avait débouché sur l'annonce de la reprise de la Ligue 2 amateur, prévue le 12 février prochain.

À l'issue d'une réunion tenue le 31 décembre dernier entre la direction des sports du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), le secrétaire général de la FAF, et le président de la division nationale amateur (DNA), il a été décidé de la reprise des entraînements en janvier,

alors que le début du championnat inter-régions est fixé à priori aux 26-27 février 2021.

Les 96 clubs composant la Ligue inter-régions devraient être scindés en 12 groupes de huit clubs, alors que la fin du championnat est prévue le 19 juin.

Pour rappel, la gestion du championnat d'inter-régions relève désormais du ressort de la division nationale amateur (DNA), présidée par Youcef Benmedjber, suite au changement du système de compétition pyramidal.

LIGUE 1

Aziz Abbes nouvel entraîneur du CA Bordj Bou Arreridj

L'entraîneur Aziz Abbes a été nommé à la tête du staff technique du CA Bordj Bou Arreridj (ligue 1 de football) en remplacement de Billel Dziri qui a rejoint le NA Hussein-déy, a appris l'APS mercredi, auprès de la direction du club des Bibans.

La décision a été prise au cours de la réunion de la direction du club tenue mardi après-midi au siège de l'ODEJ "Benhalla-Ali", selon la même source qui a précisé que le nouvel entraîneur assisté par Abdennour Bousbiâ comme entraîneur adjoint et Salim Foudhil, entraîneur de gardiens sera sur le banc dès le prochain match face à l'USM Alger comptant pour la 9^e journée de L1.

Il a été également décidé au cours de la même réunion de désigner Mostefa El Ayachi au poste de directeur général de la société sportive par actions (SSPA) en remplacement de Nadhir Bouzenad, parti à l'USM Alger (L1).

Les membres de la société ont demandé au président du club amateur, Houas Remach d'intégrer au club 50 nouveaux membres et de hâter l'ouverture du capital de la SSPA "Tigres des Bibans" dont 80 % des actions sont détenues par le club amateur.

Huit des 18 membres de la SSPA sont disposés à renoncer à leurs actions, selon la même source qui a précisé qu'il s'agit de Djamel Messaoudane, Boualem Bentoutati, El Kheir Tebi, Hocine Messaïdi, Aïssa Afafsa, Anis Benhamadi, Radjeh Belouahri et Smaïl Benhamadi. Le CABBA est la lanterne rouge du championnat de ligue 1 professionnelle après huit journées avec deux petits points.

SÉLECTION ALGÉRIENNE

Vers un match amical en juin au nouveau stade d'Oran

Le nouveau stade d'Oran, dont les travaux sont en voie d'achèvement, pourrait abriter un match amical de l'équipe nationale de football lors de la fenêtre Fifa, prévue du 31 mai au 15 juin, a appris l'APS mercredi auprès de la Fédération algérienne (FAF).

Le sélectionneur national Djamel Belmadi "insiste" pour jouer un match amical au stade d'Oran, doté d'une capacité d'accueil de 40.000 places et dont la pelouse hybride a été réceptionnée en décembre dernier, précise la même source.

Qualifiée pour la prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN-2021, reportée à 2022 au Cameroun, au terme de la 4^e journée des éliminatoires disputée en novembre dernier, la sélection algérienne reprendra du service en mars prochain avec le déroulement des deux dernières journées des qualifications, prévues du 22 au 30 mars : en déplacement face à la Zambie et à domicile devant le Botswana. Deux mois plus tard, les "Verts" entameront le 2^e tour éliminatoire de la Coupe du monde 2022, avec le déroulement des deux premières journées fixées du 31 mai au 15 juin.

Pour rappel, l'Algérie évoluera dans le groupe A, en compagnie du Burkina Faso, de Djibouti et du Niger. Le premier de chacune des dix poules se qualifiera pour les barrages.

LIGUE 2 / CR TÉMOUCHENT

Clôture d'un premier stage "réussi" à Ain Témouchent

La direction du CR Témouchent, nouveau promu en Ligue 2 de football, a offert un premier stage "réussi" pour son équipe, clôturé mardi, "malgré les difficultés financières énormes auxquelles elle est confrontée", a indiqué son président.

Ce stage, qui s'est déroulé à Ain Témouchent, a été axé sur le plan physique, "afin de permettre aux joueurs de rattraper le retard accusé dans ce registre, vu qu'ils sont restés inactifs pendant dix mois", a souligné, à l'APS, Houari Talbi.

La direction du CRT, dont l'équipe retrouve le deuxième palier après huit ans d'absence, avait annulé, dans un premier temps, ce stage "pour des raisons financières", a rappelé le même responsable, qui a salué la mobilisation de certains proches du club pour permettre à l'équipe d'avoir la possibilité d'effectuer une bonne préparation en vue de la nouvelle saison.

Au cours de son regroupement, l'équipe a reçu la visite du wali, "un geste ayant conforté le moral des joueurs qui attendent toujours d'être régulés", a-t-il ajouté.

"Nous avons reçu des promesses de nous aider à dépasser cette conjoncture difficile et que nous traversons. Nous espérons qu'elles soient concrétisées prochainement", a encore souhaité le même responsable.

Pour son dernier jour de stage, le CRT, qui a engagé un nouvel entraîneur en la personne de Hadj Merine, a affronté en amical l'ASM Oran dans un match qui s'est soldé par une victoire des Oranais (2-1). Libérés à l'issue de cette rencontre, les protégés de Hadj Merine, qui se produiront dans le groupe Ouest de Ligue 2, ont bénéficié de trois jours de repos avant de reprendre samedi leurs préparatifs pour le championnat, dont le coup d'envoi est fixé au 12 février, souligne-t-on.

LIGUE 1 FRANÇAISE (DROITS TV)

La LFP va demander une garantie bancaire au prochain diffuseur

La Ligue française de football professionnel (LFP), a décidé d'inclure pour la première fois une garantie bancaire dans le nouvel appel d'offre pour les droits télévision de la Ligue 1, rapporte mercredi le site spécialisé dans les finances Capital.

Selon la même source, qui a eu accès à l'appel d'offre lancé mardi, la LFP demandera aux chaînes télé une garantie bancaire et plus précisément selon le texte "une garantie autonome à première demande émanant d'un établissement bancaire de premier rang acceptable par la LFP." Son montant s'éleva aux droits d'une saison, ajoute Capital.

Des agences de notation seront chargées d'évaluer la solidité financière du gagnant de l'appel d'offre.

Toujours selon Capital, et comme dans le dernier appel d'offre, la LFP demande aussi une garantie venant "de la société mère du groupe auquel le candidat appartient et/ou, au choix de la LFP, de l'actionnaire de référence du groupe auquel le candidat appartient." Concernant le paiement, la LFP demande un paiement intégral dès le 5 février pour la saison en cours et 34 % du montant des prochaines saisons payés en avance, en avril et en juin chaque année.

En décembre dernier, la LFP a décidé de mettre fin à son contrat de droits TV avec Mediapro, diffuseur des matchs de Ligue 1 et Ligue 2.

La LFP a acté donc la fin d'un feuilleton débuté en septembre quand Mediapro, détenteur de huit matchs de Ligue 1 et autant de Ligue 2 à chaque journée, a refusé de payer la deuxième échéance (172,3 millions d'euros), en réclamant un rabais sur la facture de la première année.

Face au refus catégorique de la LFP, le groupe sino-espagnol avait saisi le tribunal de commerce de Nanterre pour entamer une conciliation. Il n'a pas non plus payé l'échéance du mois de décembre de 152,5 millions d'euros.

APS

FRANCE

Le DG adjoint de Metz encense l'Algérien Boulaya

L'international algérien Farid Boulaya, sociétaire du FC Metz (Ligue 1/France) a été encensé par le directeur général adjoint du club, Philippe Gaillot, qui a évoqué la montée en puissance du joueur en championnat.

Abordant la progression de Boulaya depuis la prolongation de son contrat, le dirigeant messin a reconnu que l'international algérien a toujours eu le talent et le volume de course.

"Boulaya est talentueux, mais au début, son jeu était parasité par trop de touches de balle, de passements de jambe, de choses nuisant à l'efficacité. Il progresse régulièrement depuis deux ans", a indiqué Gaillot au journal le Parisien.

"Nous l'avons prolongé (NDLR : l'année dernière, jusqu'en juin 2022) pour lui témoigner notre confiance. Aujourd'hui, j'estime qu'on a réussi à développer son potentiel mais qu'il a

encore de la marge pour devenir un très bon meneur de jeu de Ligue 1", a-t-il expliqué, ajoutant que pour l'instant, le joueur n'a pas des statistiques à la hauteur de ce qu'il produit, mais "je le considère néanmoins indispensable. Il aime se saisir du ballon dans les moments chauds, prendre les responsabilités. A plusieurs occasions, il nous a remis dans le match, par un geste ou une passe", a souligné Philippe Gaillot. De son côté, l'international sénégalais Opa Nguette considère son coéquipier Farid Boulaya comme le joueur phare de la formation du FC Metz.

"C'est notre meneur de jeu. Il est le trait d'union entre le milieu et l'attaque, il est très bon dans le drib-



ble et le un contre un. Ensuite, il a l'oeil, sait faire la bonne passe. Il a une certaine notoriété car les équipes adverses savent qu'il fait la différence". Après une saison dernière sur courant alternatif avec le FC Metz, aujourd'hui 9e

de la Ligue 1 après 20 journées, Boulaya (27 ans) a pris une autre dimension sous les ordres de l'entraîneur Frédéric Antonetti, devenant partie intégrante du collectif avec notamment trois buts et trois passes décisives.

LIGUE 1 ALGÉRIENNE - USM ALGER

Sifour souffre d'une lésion aux ischiojambiers

Le gardien de l'USM Alger Moumen Sifour, sorti sur blessure lors de la victoire (3-1) face au RC Relizane pour le compte de la huitième journée de Ligue 1 algérienne de football, souffre d'une "lésion aux ischiojambiers", a annoncé le club de la capitale. "Notre gardien Moumen Sifour a passé une ecographie ayant révélé la présence d'une lésion musculaire aux ischiojambiers" de la cuisse gauche, a indiqué le club de Soustara dans un bref communiqué, sans préciser la durée exacte de l'indisponi-

bilité de ce joueur. Cependant, selon certains médias, Sifour devrait nécessiter "un repos d'au moins deux semaines", qui serait le "délai minimum" pour se remettre d'une telle blessure. La direction algéroise a annoncé par ailleurs que son défenseur "Fateh Achour s'est entièrement remis de l'élongation à la cuisse droite", qui l'avait éloigné des terrains au cours des derniers jours, ajoutant que ce joueur a même pu "reprendre les entraînements", sous la houlette du préparateur physique, Nicolas

Baup. Après un mauvais départ, ponctué par deux défaites à domicile contre l'Olympique de Médéa et l'Entente de Sétif, les Rouge et Noir s'étaient bien ressaisis, en remportant trois victoires consécutives : contre le NAHD (3-0), la JS Kabylie à Tizi-Ouzou (2-1), puis 3-1 contre le RCR à Bologhine. Ce vendredi, l'USMA se déplacera à Bordj Bou Arréridj, pour y défier le CABBA local, pour le compte de la 9e journée (15h00) et avec l'objectif de signer une quatrième victoire de suite.

LIGUE 2

La nouvelle saison du MC Saïda sous de "mauvais auspices"

La situation au MC Saïda va "de mal en pis" avant trois semaines du coup d'envoi du championnat de Ligue 2 de football, a regretté mercredi, le président du club sportif amateur (CSA) de cette formation, prédisant une saison délicate pour son club.

"Aucune perspective de sortie de crise dans un avenir proche n'apparaît. Le nouvel exercice s'annonce désormais sous de mauvais auspices", a déclaré à l'APS, Mohamed Messaïdi, qui vient d'être élu pour un nouveau mandat à la tête du CSA, structure détentrice de la majorité des actions de la Société sportive gérant l'équipe de football. "La direction n'a pas réussi à organiser un stage pour l'équipe qui continue de s'entraîner avec un effectif amoindri, car les joueurs de la saison passée refusent de revenir avant d'être régulés", a-t-il ajouté. Ce n'est pas tout, puisque, selon le même responsable, l'entraîneur Karim Bouhila, en qui les dirigeants

ont renouvelé leur confiance, n'est pas emballé à l'idée de poursuivre l'aventure avec la formation de l'Ouest du pays "surtout en cette conjoncture difficile que traverse le MCS". Et comme la crise financière est loin d'être résolue, tous les espoirs de la famille du "Mouloudia" sont placés sur les autorités locales afin d'aider leur club à voir le bout du tunnel. A ce propos, le même responsable a fait savoir que les "contacts sont permanents avec le wali de Saïda et ses services pour trouver une issue à la crise", avouant au passage que les autorités locales constituent "la seule source de financement du MCS".

"Le MCS a toujours fonctionné de la sorte, car nous ne disposons d'aucun sponsor. Notre situation s'est compliquée davantage depuis que l'APC de Saïda a cessé de nous accorder des subventions, puisque la dernière fois qu'on a reçu une aide de sa part remonte à deux années

quand on avait reçu une somme avoisinant les 25 millions de dinars", a souligné Mohamed Messaïdi. Le MCS, qui évoluera dans le groupe Ouest, est toujours interdit de recrutement en raison de ses dettes, estimées à un peu

plus de 30 millions de dinars, envers d'anciens joueurs ayant eu gain de cause auprès de la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL). Un autre dossier qui enfonce le club, a rappelé le même responsable.

PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية الجزائر
المقاطعة الإدارية لسيدى عبد الله
بلدية المعلمة
رقم الملف: 07/م ش 2020

وصل تسجيل التصريح بتأسيس جمعية بلدية ذات طابع إجتماعي

بمقتضى القانون رقم 06/12 المؤرخ في 18 صفر 1433 الموافق لـ 12 جانفي 2012 المتعلق بالجمعيات، وبناء على الوصل رقم 8 المؤرخ في 19/08/2020 الصادر عن رئيس المجلس الشعبي لبلدية المعلمة المتضمن استلام ملف تأسيس جمعية البلدية المسماة جمعية حي الياسمين 831 سكن مجمع أو 2 محضر الجمعية العامة التأسيسية المؤرخ في 09/08/2020م 2020/11/08 تم تسليم وصل تسجيل التصريح بتأسيس جمعية بلدية ذات طابع إجتماعي المسماة جمعية حي الياسمين 831 سكن مجمع 2020/11/08

رقم الباب 2-63 صدارة 02 سكن مجمع 831 حي الياسمين الكائن مقرها رئيس الجمعية: السيد بن خالد سليم

الأهداف: تهدف الجمعية إلى النشاطات التالية

01 الدفاع عن المصالح العامة لسكان الحي والمساهمة في توفير الأمن وتمثيل سكان الحي أمام السلطات المحلية

02 تخطيط المشاركة الجماهيرية والتنظيم والتوعية لأعضاء سكان الحي

03 تعزيز مبادئ التضامن والتعايش بين جميع السكان

04 المحافظة على البيئة ونظافة محيط الحي

05 المسير على تحسين الوضع المعيشي وتقديم المعلومات حول جميع قضايا الحي

DK NEWS 21/01/2021

ODEGAARD VEUT S'EN ALLER !

Marin Odegaard souhaiterait quitter le Real Madrid, en manque de temps de jeu chez Merengue. Marin Odegaard ne parvient toujours pas à s'imposer au Real Madrid. Embêté par des pépins physiques, le prodige norvégien n'a pas eu le temps de jeu espéré cette première partie de saison, loin de là. Aguerri aux Pays-Bas, puis révélé véritablement la saison dernière sous le maillot de la Real Sociedad, Odegaard souhaiterait à nouveau être prêté, comme le rapportent Marca et As. Un retour à la Real Sociedad pourrait justement être envisagé pour le milieu offensif.



OWEN TACLE SALAH !

Mohamed Salah, l'ailier de Liverpool, est un élément indiscutable dans le onze de Klopp. Mais Michael Owen, véritable légende à Anfield, n'a pas été tendre avec lui dans ses dernières déclarations. Avec déjà seize buts toutes compétitions confondues, Mohamed Salah est reparti pour faire une grande saison à Liverpool.

Le numéro onze des Reds a fait très peur aux supporters il y a quelques semaines, lorsqu'il a avoué apprécier le Real Madrid et le FC Barcelone, dans une interview accordée à Marca. Et depuis, les Reds n'ont gagné aucun de leurs quatre derniers matches de Premier League. Mohamed Salah a-t-il déjà la tête ailleurs ? En tout cas, pour Michael Owen, Salah devient un problème pour Liverpool. Ou plus précisément, c'est son égoïsme supposé qui est un problème.

« Salah est trop égoïste. Il ne passe pas le ballon. Il n'a jamais été trop passeur, mais maintenant c'est trop » affirme-t-il dans le média espagnol, Sport. « J'en arrive à un point où je me retrouve pendant les matchs à dire : allez passe ! » ajoute l'anglais, lauréat du Ballon d'Or en 2001. Une déclaration qui rappelle l'altercation en plein match, entre Mohamed Salah et Sadio Mané, en août 2019.

**HÅLAND
UNE FOLIE DE CHELSEA
POUR LE RECRUTER**

Malgré un recrutement dantesque, l'été dernier, Chelsea n'est pas rassasié. Le club anglais, qui est parvenu à rajeunir son effectif, est d'ailleurs prêt à exploser sa tirelire pour attirer la pépite du Borussia Dortmund, Erling Braut Håland (20 ans, 17 matchs et 19 buts toutes compétitions cette saison).

Selon The Athletic, Roman Abramovich a fait de l'attaquant du Borussia Dortmund sa priorité absolue pour le prochain mercato estival. Avec le départ plus que probable d'Olivier Giroud, en fin de contrat en juin prochain, les difficultés à confirmer de Tammy Abraham et les performances plus que décevantes de Timo Werner, le propriétaire des Blues considère que la venue du buteur norvégien, auteur de 35 réalisations en 35 parties depuis son arrivée en Allemagne, il y a un an, est nécessaire et primordiale pour apporter une réelle plus-value. Pour cela, la formation britannique est prête à tout. Même à une folie en ces temps difficiles. En effet, le champion d'Europe 2012 prévoit de battre son achat record, celui d'Havertz, pour 100 millions d'euros, bonus compris, afin de convaincre Dortmund de céder son meilleur atout offensif. Une possible offre qui pourrait s'avérer intéressante pour le BvB, puisque les dernières indiscretions évoquent une clause libératoire à hauteur de 75 millions d'euros, activable à l'issue de la saison 2021-2022, pour le Norvégien.



YUSUF YAZICI INTÉRESSE LA JUVENTUS

L'international turc intéresse le cadore de la Serie A. Après des débuts compliqués lors de son arrivée en provenance de Trabzonspor, l'ailier Yusuf Yazici (23 ans) est enfin un membre important du système de Christophe Galtier. Aujourd'hui ses belles prestations ont été remarquées du côté de l'Italie. Si le Milan AC le surveille de près, c'est maintenant au tour de la Juventus Turin de se mettre sur les rangs pour accueillir l'international turc. Selon France Football, les dirigeants Bianconeri envisageraient de faire du joueur du LOSC le successeur de Paulo Dybala au cas où l'Argentin venait à faire ses valises.

Tottenham lorgnerait Ings

Les Spurs auraient inscrit le nom de Danny Ings (28 ans) sur ses tablettes, en vue de renforcer son attaque, lors du mercato estival. D'après les informations publiées par Eurosport UK, Tottenham envisage de faire une proposition pour s'attacher les services de l'attaquant de Southampton, l'été prochain. Jose Mourinho apprécierait particulièrement son profil et aurait communiqué son nom à ses dirigeants. Ils auraient l'intention de faire une offre, au terme de la saison. Sous contrat jusqu'en juin 2022, le natif de Winchester devrait bénéficier d'un bon de sortie, ces prochains mois. Il a inscrit 7 buts et délivré 3 passes décisives en 13 matches de Premier League, cette saison. Il avait fait mieux, l'année passée, puisqu'il avait trouvé le chemin des filets à 22 reprises en 38 apparitions dans la compétition. Il reste à déterminer le tarif de son transfert, alors que les Saints l'avaient recruté pour 22,2 millions d'euros, en juillet 2019.



Le club veut blinder Smith Rowe

La direction d'Arsenal souhaite offrir un nouveau contrat à l'un de ses jeunes espoirs dans ces prochains mois. Le club de la capitale londonienne veut récompenser Emile Smith Rowe. D'après les informations du Daily Mail, les Gunners ambitionnent de faire signer un bail à long terme au milieu de terrain anglais, et ce avant le début de la saison 2021-2022. L'actuel engagement du footballeur de 20 ans court jusqu'en juin 2023 et le deal prévoit une augmentation salariale qui permettra au Londonien de toucher environ 40 000 livres par semaine, soit 45 000 euros. Depuis le lancement de l'exercice 2020-2021, Emile Smith Rowe a disputé dix matches toutes compétitions confondues, pour deux buts. Après une entame de saison difficile, le numéro 32 est devenu un élément important de Mikel Arteta ces dernières semaines et s'est montré déterminant avec trois passes décisives lors des cinq dernières journées de Premier League, la dernière lundi contre Newcastle (3-0, 19e journée).

PRÉSIDENTE

Le Président Tebboune subit en Allemagne une intervention chirurgicale réussie sur le pied droit

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a subi ce jour une intervention chirurgicale réussie sur le pied droit et devrait regagner le pays "dans les prochains jours", indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a subi, mercredi en Allemagne, une intervention chirurgicale réussie sur le pied droit", précise le communiqué. Peu avant de quitter le pays en direction de l'Allemagne, le 10 janvier dernier, le Président Tebboune avait fait état d'une éventuelle intervention orthopédique en raison de complications du Coronavirus.

Le président de la République devrait retourner au pays dans les prochains jours, après accord du staff médical, conclut la même source.

RAPATRIEMENT DES ÉTUDIANTS ALGÉRIENS DE CASABLANCA

Un avion spécial a été mobilisé pour les rapatrier (Ambassade d'Algérie)

Un avion spécial de la compagnie Air Algérie a été mobilisé par l'Etat algérien le 18 janvier 2021 pour assurer le rapatriement des étudiants algériens bloqués au niveau de la zone internationale de l'aéroport de Casablanca (Maroc) et ce à titre gracieux, a indiqué mardi l'Ambassade d'Algérie au Maroc, démentant les informations faussement rapportées par la presse locale.

"Suite aux informations erronées et dénuées de tout fondement, rapportées par la presse locale concernant le rapatriement des étudiants algériens refoulés

depuis Montréal (Canada) vers l'aéroport de Casablanca (Maroc)", l'Ambassade d'Algérie à Rabat a précisé dans un communiqué que "sur instruction de M. le Président de République, l'ensemble des services de l'Etat, y compris l'Ambassade d'Algérie à Rabat et le Consulat Général d'Algérie à Casablanca, se sont mobilisés de suite et ont joué pleinement leur rôle, en apportant aide et assistance au profit de ces étudiants et ce, durant toute la durée de leur transit à l'aéroport de Casablanca". "Un avion spécial de la compagnie Air Algérie a été mobilisé par l'Etat al-

gérien en date du 18 janvier 2021 pour assurer le rapatriement de ces étudiants en Algérie, à titre gracieux, contrairement aux informations faussement rapportées", a-t-on ajouté de même source. "Il aurait été souhaitable, par souci de respect des règles d'éthique et de professionnalisme requises en matière de journalisme, que les auteurs de ces articles prennent attache de la représentation diplomatique algérienne accréditée au Royaume du Maroc pour vérifier la véracité des informations avant de les publier", souligne le communiqué.

ALGÉRIE-ETATS UNIS

Un diplomate américain remercie l'Algérie pour son rôle dans la libération des otages américains en Iran en 1979

Le diplomate américain, John Limbert, a adressé un message de remerciements et de gratitude à l'Algérie et à son peuple, à l'occasion du 40^e anniversaire de la libération des otages américains en Iran, dont il faisait partie, grâce à la médiation algérienne.

"Je tiens à remercier le Gouvernement et le peuple algériens pour leur action humanitaire et diplomatique. En tant qu'ancien otage, je n'oublierai jamais le rôle de nos collègues diplomates algériens à l'instar de l'ambassadeur Redha Malek à Washington et l'ambassadeur Abdelkrim Ghrib à Téhéran", a dit le diplomate John Limbert, dans un message vidéo intitulé "Merci l'Algérie" et publié sur Facebook. "Je ne puis oublier les médecins algériens à Téhéran, les équipages des avions d'Air Algérie qui nous ont transportés d'Iran et l'accueil chaleureux qui nous a été réservé à 3h du matin dans le froid de janvier à l'aéroport

Houari-Boumediene", a-t-il ajouté. Rappelant "avoir eu la chance, cinq ans plus tard, de travailler comme 1^{er} secrétaire à l'ambassade américaine en Algérie", le diplomate américain a assuré que sa famille et lui n'oublieront pas "la bonté et l'hospitalité du peuple algérien". Et d'ajouter "quarante ans après cette fameuse journée, je me rappelle encore la bonté et le professionnalisme des amis algériens". "Jamais je n'oublierai votre amitié et ce que vous avez fait pour nous. Mes meilleurs vœux au peuple fier de ce beau pays", a conclu John Limbert son message vidéo. John Limbert avait rejoint son poste de diplomate à l'ambassade américaine en Iran 12 semaines avant d'avoir été retenu en otage, avec 51 autres Américains, par des étudiants iraniens pendant 444 jours. Les otages seront libérés le 20 janvier 1981 grâce à la médiation algérienne.

ALGÉRIE-FRANCE-DÉFENSE

Amarrage d'un bâtiment français au port de Djen Djen à Jijel (MDN)

Le Bâtiment-base de plongeurs démineurs (BBPD) "Acheron" relevant de la Marine nationale française a accosté mardi au port de Djen Djen (Jijel) au niveau de la façade maritime Est pour une halte de quatre jours, indique un communiqué du Ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la mise en oeuvre du programme de coopération militaire algéro-française pour l'année 2020, le Bâtiment base de plongeurs démineurs (BBPD) "Acheron" relevant de la Marine nationale française a accosté, mardi le 19 janvier 2021, au port de Djen Djen (Jijel) au niveau de la façade maritime Est où il fera une escale de quatre jours", précise la même source. A cette occasion, "le commandant du Bâtiment a effectué une visite de courtoisie à Monsieur le Général, Commandant de la Façade maritime par intérim où les deux parties ont tenu une séance de travail sur le programme d'instruction tracé", ajoute la même source. "Cette escale qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations d'amitié et d'échange d'expériences entre les armées des deux pays sera marquée par l'exécution de l'activité de coopération opérationnelle +Rais Hamidou-20+ qui comprendra des exercices de plongée militaire, de lutte contre les mines sous-marines et de traitement des accidents de plongée, ce qui permettra de renforcer les capacités de nos Forces navales en matière de sécurisation de navigation des bateaux et de protection des bateaux commerciaux contre les dangers des mines en temps de crises", conclut le communiqué.

ANP

Le Général-Major Nour-Eddine Makri installé dans ses fonctions de DG de la Documentation et de la Sécurité Extérieure

Le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé mercredi, au nom du Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, l'installation officielle du Général-major Nour-Eddine Makri, dans les fonctions de Directeur général de la Documentation et de la Sécurité extérieure, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. "Au nom de monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale et conformément au décret présidentiel du 10 janvier 2021, j'installe officiellement le Général-Major Nour-Eddine Makri, dans les fonctions de Directeur général de la Documentation et de la Sécurité extérieure, en remplacement du Général-Major Mohamed Bouziti", a déclaré le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha. Le Général de Corps d'Armée a saisi

cette occasion pour dispenser aux cadres de cette Direction "un ensemble d'instructions et d'orientations afin de continuer à consentir davantage d'efforts au service de l'Algérie et pour préserver ses intérêts suprêmes", les exhortant à "soutenir leur nouveau chef et l'assister dans l'accomplissement de ses missions, en s'engageant totalement et fidèlement à s'acquitter des missions dévolues, avec toute la rigueur et la persévérance nécessaires". "Ainsi, je vous ordonne de travailler sous son autorité et d'exécuter ses ordres et instructions dans l'intérêt du service, conformément au règlement militaire et aux lois républicaines en vigueur, et par fidélité aux sacrifices de nos vaillants Chouhada et aux valeurs de notre Glorieuse Révolution", a souligné le Chef d'Etat-major de l'ANP. Le général de Corps d'Armée a supervisé, par la suite, la cérémonie d'approbation du procès-verbal de passation de consignes, a conclu le communiqué.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Destruction de 3 casemates et arrestation d'un élément de soutien aux groupes terroristes en une semaine (Bilan)

Trois (03) casemates pour terroristes contenant (05) obus pour mortier, une (01) grenade et des outils de détonation ont été détruites à Batna par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), alors qu'un élément de soutien aux groupes terroristes a été arrêté à Khenchela durant la période du 13 au 19 janvier 2021, selon un bilan opérationnel de l'ANP publié mercredi.

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a détruit (03) casemates pour terroristes contenant (05) obus pour mortier, une (01) grenade et des outils de détonation lors d'une opération de fouille et de ratissage à Batna, tandis qu'un élément de soutien aux groupes terroristes a été arrêté à Khenchela", est-il souligné dans ce bilan hebdomadaire. Selon la même source, "de grandes quantités de kif traité s'élevant à (18) quintaux et (53,245) kilogrammes, que les bandes criminelles ont tenté d'introduire via les

frontières avec le Maroc" ont été saisies par des détachements combinés de l'ANP, en coordination avec les différents services de sécurité, lors de diverses opérations. Trente-quatre (34) narcotrafiants ont été également arrêtés lors de ces opérations exécutées, "dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts intenses visant à venir à bout du fléau du narcotrafic dans notre pays". A Nâama, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, dans des opérations distinctes, "(05) narcotrafiants et saisi (10) quintaux et (54,5) kilogrammes de kif traité, tandis qu'un autre détachement a saisi en coordination avec les services des Douanes à El-Bayadh, (04) quintaux et (09,550) kilogrammes de la même substance", détaille le bilan. "Dans le même sillage, des détachements de l'ANP, les services de la Gendarmerie nationale et les Garde-frontières ont appréhendé (29) narcotrafiants et saisi (389,195) kilo-

grammes de kif traité et (25232) comprimés psychotropes, lors de diverses opérations menées à Béchar, Mostaganem, Tlemcen, Aïn Témouchent, Constantine, Skikda, Bordj Bouarreridj, Annaba, Oum El Bouaghi et In Amenas", précise encore le bilan. Sur un autre plan, "(178) individus ont été appréhendés à Tamanrasset, In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar par des détachements de l'ANP" qui ont également saisi (22) véhicules, (150) groupes électrogènes, (153) marteaux piqueurs, (61,854) tonnes de mélange de pierres et d'or brut, des outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpillage illicite, ainsi que (10,640) tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande".

"(05) autres individus ont été arrêtés, et (05) fusils de chasse, (10,151) tonnes de tabac, (12540) unités de différentes boissons et (116944) articles pyrotechniques ont été saisis lors d'opérations distinctes menées à El-Oued, Oum El-Bouaghi,

Khenchela, Bejaia, Biskra et Illizi", ajoute la même source. De même, "des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à (13351) litres ont été déjouées à Tébessa, Souk Ahras, El-Tarf et Tindouf". Par ailleurs, "les Garde-côtes ont mis en échec des tentatives d'émigration clandestine de (141) individus dont (09) marocains, à bord d'embarcations de construction artisanale à Oran, Aïn Témouchent, Tlemcen et Mostaganem, alors que (31) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Illizi, Khenchela, Adrar, Relizane et Tlemcen". Les résultats de ces opérations menées "dans la dynamique des efforts visant à asseoir la sécurité et la sérénité sur l'ensemble du territoire national", "réitérent le haut professionnalisme et l'engagement indéfectible de nos Forces armées à préserver et prémunir notre pays contre toute forme de menaces sécuritaires et fléaux connexes", conclut la même source.